3e ANNÉE — T. 5. N° 93. — 15 Janvier 1921.



La Documentation Catholique

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

Adveniat Regnum Tuum.

PARAIT LE SAMEDI (40 fascicules par an, plus les Tables semestrielles)

PRIX : Un N°. 0 fr. 60. — ABONNEMENTS : Six mois, 11 fr. : un an, 20 fr. — Etranger, 12 et 22 fr.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe. (Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris, Cie N° 1668.*)

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Pour guérir les cinq plaies de notre époque

INDIVIDUS ET PEUPLES doivent retourner à l'Evangile

Allocution *Tanto più gradite*

prononcée par S. S. BENOIT XV

LE 24 DÉCEMBRE 1920

en réponse aux vœux de nouvel an du Sacré Collège

Les vœux sont d'autant mieux agréés que plus lourds sont les chagrins de celui qui les reçoit et plus grand son besoin d'être réconforté. En Nous offrant les souhaits du Sacré Collège à l'approche des fêtes de Noël, vous avez eu, Monsieur le Cardinal (1), le triste devoir de le constater : bien qu'on ait mis un terme presque partout aux opérations militaires, « le monde continue de porter un immense poids de convulsions et de souffrances, encore alourdi par la guerre civile et les luttes de classes ». Et, par une délicatesse qui Nous est allée profondément au cœur, vous avez rappelé le deuil de famille qui Nous a récemment frappé.

Mission de pacification et de restauration qui incombe aujourd'hui à l'Église

Epreuves personnelles, malheurs publics, voilà donc ce qui, en Nous donnant un double besoin de consolation, Nous rend particulièrement agréables, Monsieur le Cardinal, les vœux que vous Nous avez présentés au nom du Sacré Collège.

Une autre circonstance concourt à Nous les faire accueillir avec plus de complaisance encore : le retour de la journée qui des ténèbres de la terre élève nos regards vers l'horizon serein de joie et de paix ouvert au monde par la naissance du Rédempteur.

C'est cet horizon serein qu'évoquait précisément, en un si beau langage, l'Eminentissime Cardinal Doyen, quand il disait il y a un instant que, « malgré le poids de tant de malheurs, la voie reste toujours ouverte à de meilleures espérances, fondées sur l'abondance de célestes bienfaits qu'a valus au genre humain le miséricordieux avènement du Sauveur ». Certes, Nous avons de sérieux motifs de croire que Celui qui Nous a fortifié de son appui, qui Nous a permis durant cette année d'opérer le peu de bien que l'Eminentissime Doyen s'est complu à signaler, daignera Nous soutenir encore dans l'avenir et Nous guider par la force et la lumière de sa grâce dans la réalisation au moins partielle de « l'œuvre immense » qui reste à accomplir.

Il reste encore, disiez-vous, Monsieur le Cardinal, une tâche telle qu'aucune époque de l'Histoire n'en connut d'aussi grave et d'aussi difficile. Le but à atteindre est, avant tout, la pacification des esprits, sans doute là où la guerre n'a pas encore cessé, mais tout autant dans les régions où le choc matériel a fait place aux luttes intimes des âmes ; et à cette mission de pacification vient s'ajouter l'œuvre aussi urgente de la restauration de l'ordre et de la morale, fondements essentiels de toute civilisation.

Allumée voilà sept ans, apaisée depuis deux ans, sans qu'elle soit encore éteinte sur tous les points du globe, la guerre a semé des ruines matérielles qui ont déchiré l'humanité et qui aujourd'hui encore font frémir tous les cœurs, surtout lorsqu'on songe aux enfants qui en furent victimes ; mais plus graves encore sont les ruines morales, dont n'a jamais fait cas la sagesse humaine, uniquement préoccupée des questions de puissance, de frontières et de richesses.

Il n'est que l'Évangile pour guérir les cinq plaies morales dont nous souffrons

Or, ce sont précisément ces ruines morales qui s'offrent à Notre mission morale. Il en est cinq, les cinq plaies de notre époque, que Nous devons particulièrement déplorer, car elles sont funestes pour le bien des âmes non moins que pour le bien-être matériel du peuple chrétien : la négation de l'autorité, la haine entre frères, la folie des plaisirs, le dégoût du travail, l'oubli enfin de cette *unique* chose nécessaire ici-bas et au regard de laquelle tout le reste est accessoire : *porro unum necessarium.*

Pour conjurer ces fléaux, les Nations et leurs Conseils s'évertuent à trouver des remèdes. Mais c'est ici qu'il est opportun de répéter l'avertissement antique : « Si ce n'est pas le Seigneur qui reconstruit les Etats, en vain travaille qui veut les rebâtir. » (1) C'est le même

(1) S. Em. le cardinal Vincenzo Vannutelli, doyen du Sacré Collège. — Cf. le texte italien de son adresse dans l'*Osservatore Romano* du 25. 12. 20 et une traduction française dans la *Croix* du 29. (Note de la *D. C.*)

(1) *Ps.* CXXVI.

rtissement qui découle de la nature même Notre mission ou du caractère de l'œuvre nfiée au Chef de l'Eglise : il faut retourner Christ, retourner à la lumière de ses enseiements, en un mot retourner à l'Evangile.

Négation de l'autorité

Oui, qu'ils retournent à l'Evangile, les indius et les peuples, que nous voyons aujourui impatients de discipline, d'autorité, de mission ! Que toute âme se soumette aux orités placées au-dessus d'elle, puisque c'est Dieu qu'émane tout pouvoir.

Haine entre frères

ndividus et peuples, retournez à l'Evangile, par l'Evangile, retournez à l'amour fraternel. us n'avons qu'un seul Père, le Père qui est s les cieux : dès lors, tous les hommes sont res. Mais si tous les hommes sont frères, irquoi donc, se demande saint Jacques, irquoi les guerres, pourquoi les altercations? *de bella et lites in vobis ?* (1)

Le même apôtre résout la question quand dit que « les guerres et les altercations sont fruit des concupiscences qui agitent les mmes » : *Nonne hinc ? ex concupiscentiis tris, quæ militant in membris vestris ?* (2)

Folie des plaisirs

Le retour des individus à l'Evangile, le our des peuples à la simplicité des mœurs, 'austérité chrétienne, guérira en même temps x des cinq plaies morales que Nous déplos. On verra disparaître, en effet, la soif de ir, l'avidité de posséder, l'envie du sort utrui. Car, qui ne voit que l'Evangile, en érissant la plaie morale que produit la folie plaisirs, peut guérir également la plaie haines fraternelles ? Le bien des individus, paix des familles, le progrès social sont liés refoulement des passions humaines.

Dégoût du travail

Autre plaie de la société actuelle, cette répunce au travail qui enfante les grèves, enve le développement des arts et des induss, arrête la vie commerciale. Pour guérir te autre plaie, il est nécessaire de rétablir s les esprits l'idée du travail. Or, nulle le ne peut mieux que l'atelier de Nazareth, nul ître ne peut mieux que l'Ouvrier divin, qui *vailla dès son enfance*, nous donner la vraie ion du travail. Et c'est ainsi que s'affirme fois encore la nécessité de retourner à vangile pour apprendre que le travail est t ensemble source de bien-être, école de nteté, garantie de paix.

) *S. Jac.* IV, 1.
) *Ibid.*

Oubli du surnaturel

Ces retours à l'autorité, à la fraternité, à la pureté des mœurs, au travail, se résument, pour les individus et les peuples, dans le retour à la pensée et au respect pratique du surnaturel, si généralement oublié de nos jours. Seul le retour à l'Evangile, principe et témoin de la transformation opérée jadis par Jésus-Christ dans le monde, pourra produire dans la société cette régénération redevenue plus nécessaire que jamais aujourd'hui après les néfastes déformations amenées par la guerre.

Il faut donc que, sous les auspices de l'Eglise, on continue aujourd'hui, et avec plus d'ardeur encore, d'étudier, de rechercher, de vénérer le livre auguste qui renferme la formule du salut et où on lit : « *Non est in alio aliquo salus* (1) : Nous n'avons pas d'autre Sauveur. »

« Œuvre immense » qui sollicite le Vicaire de Jésus-Christ

C'est à dessein que Nous Nous sommes attardé quelque peu à énumérer les conditions de la restauration de l'ordre et de la morale qui, avec la pacification des esprits, sujet d'une récente Encyclique spéciale adressée à l'Episcopat (2), constitue la tâche qu'il Nous reste à mener à bien. C'est là cette « œuvre immense » qui s'offre, disions-Nous, à Nos efforts, après ce « peu » de bien dont, avec trop d'indulgence, l'Eminentissime Cardinal Doyen a voulu rappeler la réalisation par Nous au cours de l'année qui va finir.

Devant la grandeur de cette œuvre, Nous apprécions davantage le vœu du Sacré Collège qui, par la bouche autorisée et toujours éloquente de son Eminentissime Doyen, Nous souhaitait les grâces nécessaires pour accomplir l' « œuvre de salut » confiée par Dieu à son Vicaire.

Ce qui donne enfin un prix tout particulier à ces vœux, c'est qu'ils émanent de cœurs dont les sentiments dans le passé à Notre égard sont le gage évident de leur dévouement pour l'avenir. La grande part prise par le Sacré Collège à Notre récent deuil de famille comme aux solennités que Nous avons ordonnées en l'honneur de saint Jérôme, témoigne assez de l'union étroite qu'il entend garder avec Nous.

Quant à Nous, Nous saisissons cette occasion du joyeux retour des fêtes de Noël pour remercier Notre Auguste Sénat de l'aide précieuse qu'il Nous apporte dans le gouvernement de l'Eglise.

Assuré de son concours dans l'avenir, comme gage de grâces et témoignage de souhaits réciproques et de vœux sincères. Nous accordons à tous ses membres et à tous ceux qu'ils ont voulu associer aujourd'hui à leur filiale démarche, la Bénédiction Apostolique.

[Traduit de l'italien par la *D. C.*]

(1) *Act.* IV.
(2) Enc. *Pacem Dei munus* (*D. C.*, t. 3, pp. 770-774).

Ce qu'a été l'année 1920 en France au point de vue catholique

Réponse du cardinal-archevêque de Bordeaux AUX VŒUX DE SON CLERGÉ

... Je tiens à saluer à mon tour l'année qui s'achève, et qui n'a pas été sans consolation...

La fête du retour de l'Alsace-Lorraine à la France

N'avons-nous pas été consolés par la fête célébrée le 1er mars dernier dans notre ville, la fête du retour de nos chères provinces d'Alsace et de Lorraine à la France ? Elle avait été organisée par un groupe d'Alsaciens-Lorrains d'un patriotisme aussi enthousiaste que fidèle, et elle fut présidée par le nouveau président de la République, à qui j'ai pu dire, en lui souhaitant la bienvenue sur le seuil de notre antique primatiale, que sa participation à la cérémonie d'actions de grâces, devant l'autel du Dieu des armées, remplissait l'âme catholique bordelaise et l'âme catholique française de joie, de gratitude et d'espérance.

. . . .

Le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège

N'avons-nous pas été consolés par le dépôt du projet de loi portant ouverture de crédits pour le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège? (1) Fille aînée de l'Eglise, la France ne peut pas vivre loin de sa mère. Les maîtres de l'heure l'ont reconnu, et en dépit de certains préjugés, de certaines lois, peut-être de certains mots d'ordre, ils ont eu le courage de dire à nos assemblées délibérantes : il faut aller à Rome. L'intérêt national l'exige. Oui, l'intérêt national l'exige. Rome est un centre d'informations et d'influences politiques que tous les peuples apprécient. Voilà pourquoi ils veulent y être représentés.

Rome est encore un centre d'informations et d'influences morales et religieuses dont le contact permanent nous est nécessaire si nous ne voulons pas que la décadence des mœurs se précipite et que le vice, encouragé de tant de manières, prenne partout la place de la vertu. Cette considération touchera peut-être médiocrement les libres-penseurs ; car ils ont une morale à eux, une morale sans base religieuse, une morale indépendante qui promettait beaucoup mais qui n'a pas tenu ses promesses, s'il faut en croire les statistiques que publie chaque année, et encore avec une certaine discrétion, le ministère de la Justice. Malgré les progrès effrayants de la criminalité, les optimistes restent nombreux. Ils comptent sur les trésors d'énergie morale accumulés par le catholicisme dans l'âme française. Mais les trésors de ce genre s'épuisent quand les générations qui passent négligent d'y verser leur tribut.

Renan se plaignait déjà, lui qui avait sapé les bases de la morale évangélique en arrachant au Christ son auréole divine. Il se plaignait déjà et il disait avec une mélancolie inquiète : « Nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide. Après, nous vivrons de l'ombre d'une ombre. » Il ajoutait : « Je crains par moment que ce ne soit bien léger. » Que ne concluait-il à la nécessité urgente de remettre en honneur la vieille morale de nos pères, celle qui a civilisé le monde, celle que l'on enseigne au Vatican, et dont il dit lui-même, sans penser peut-être à ce qu'il avait écrit ou qu'il devait écrire sur l'avenir de la science : « L'enseignement de Jésus est le plus bel enseignement moral que l'humanité ait reçu... Chacun de nous lui doit ce qu'il a de meilleur en lui... Le sermon de la montagne ne sera pas dépassé. »

Il faut aller à Rome. L'intérêt diplomatique de la France l'exige. L'intérêt moral encore plus. Il y a aussi la liberté de conscience, et cet argument s'impose tout spécialement à l'attention des esprits sérieux, des libéraux sincères, car il fut porté à la tribune par un député qui ne partage pas nos croyances. « Dès l'instant, dit-il, que les catholiques ne sont pas représentés auprès du Saint-Siège, ils se trouvent en état d'infériorité vis-à-vis des Français libres-penseurs et protestants. Il y a pour leur conscience de catholiques une sorte de blessure dans cette rupture. » Voilà plus de quinze années que la blessure est ouverte. Il est temps qu'elle se cicatrise. Nous le demandons en vertu des principes mêmes de nos adversaires. Nous le demandons notamment en vertu de l'article 1er de la loi de Séparation, qui débute ainsi : « La République garantit la liberté de conscience. » La conscience des catholiques mérite d'autant plus d'être respectée que, d'après le rapport de M. Briand sur le projet de loi relatif à la Séparation des Eglises et de l'Etat, l'Eglise catholique compte en France 37 millions de fidèles, tandis que les confessions protestantes en comptent seulement 650 000 et les communautés israélites environ 120 000.

Après tous les Kulturkampf, il faut aller à Rome, en passant ou sans passer par Canossa. Bismarck, lui-même, qui était alors l'arbitre de l'Europe, à l'apogée de sa gloire, ne put se dispenser du terrible voyage, et, avant de l'entreprendre, il fit cet aveu qui dut coûter à son orgueil, mais qui honorait son patriotisme : « On ne refuse pas à un peuple la satisfaction de sa conscience. » MM. les députés ont résolu de nous donner cette satisfaction (1). J'espère que MM. les sénateurs ne nous la refuseront pas. En pays de suffrage universel, le nombre est souverain, et nous, nous sommes le nombre, une majorité respectable, près de 38 millions, puisque au chiffre accusé par le rapporteur de la loi de 1905 il faut ajouter celui des catholiques qui peuplent nos deux grandes et belles provinces d'Alsace et de Lorraine.

La glorification de trois Saintes françaises

N'avons-nous pas été consolés par les inoubliables fêtes célébrées, il y a quelques mois, sous la coupole de Saint-Pierre de Rome, et elles intéressaient surtout la France, puisque trois de ses filles, une veuve et deux vierges, devaient y être glorifiées. Le dimanche 9 mai, ce fut la béatification de la Vénérable Louise de Marillac, co-fondatrice, avec saint Vincent de Paul, des Filles de la Charité (2). Elle aima passionnément son Dieu et elle travailla à le faire régner sur tous les miséreux, dont elle fut la généreuse et inlassable bienfaitrice.

Le jeudi 13 mai, fête de l'Ascension, ce fut la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, la confidente et l'apôtre du Sacré Cœur (3). Elle aima

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 386-402.

(1) Cf. *D. C.*, t. 4, pp. 450-479, 496-506 et 519-537.
(2) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 650-652.
(3) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 645-649.

assionnément son Dieu et elle travailla à le faire égner sur toutes les âmes auxquelles elle eut pour aission de découvrir les tendresses du divin Cœur.

Le dimanche 16 mai, ce fut la canonisation de la ienheureuse Jeanne d'Arc, la grande héroïne franaise, la libératrice de la patrie (1). Elle aima pasionnément son Dieu et elle travailla à le faire régner ur la France, en rappelant au gentil dauphin qu'il 'était, après tout, que le délégué, le lieutenant du oi des cieux.

N'êtes-vous pas frappés, Messieurs, de l'heure à aquelle ces trois héroïnes françaises montent sur les utels ? Leur glorification ne peut être un effet du asard. Il a fallu, pour l'obtenir du suprême magisère de l'Eglise, des miracles, et c'est Dieu qui fait es miracles. Il aurait pu les faire à une autre poque. Il a choisi précisément celle-ci. Dans quel ut ? Pour opposer au grand mal dont souffre notre ays, au laïcisme qui ne reconnaît que les droits de homme, le seul remède capable de le guérir, le atholicisme, qui place au-dessus de tout les droits e Dieu.

laintien du verdict prononcé contre les Cultuelles

Le laïcisme avait réalisé avant la guerre des conuêtes importantes, mais par quelles injustices ! t, au lieu de songer à les réparer en vertu de union sacrée qu'il invoque à tout propos et qui ne eut exister que là où on respecte les droits de hacun, on l'a vu, il y a quelque temps, colporter en rance et ailleurs le paradoxe d'une certaine jurisrudence du Conseil d'Etat, pour obtenir que le Pape 'aujourd'hui rapporte le verdict du Pape d'hier au ujet des Cultuelles. Mais le Pape d'aujourd'hui a oulu savoir si la jurisprudence dont on lui vantait e libéralisme corrigeait réellement la loi néfaste, et, n apprenant qu'elle ne corrigeait rien, absolument ien dans la partie de cette loi qui organise les ultuelles, il a répondu comme le Pape d'hier et vec la même fermeté apostolique : *Non possumus.*

N'en déplaise à ses panégyristes, la loi de Séparation est inacceptable, puisqu'elle attente à la proriété, à la liberté et à l'autorité de l'Eglise, et elle e peut être amendée ni par des arrêts du Conseil 'Etat ou de la Cour de cassation, ni par un acte uelconque, fût-il un décret, du pouvoir exécutif. l faut que le législateur intervienne. Le principe le la séparation des pouvoirs le veut aussi. Il aut que le législateur intervienne. Lui aussi a le roit de défaire la loi qu'il a faite, ou de la modifier le façon à la mettre d'accord avec les exigences de a constitution divine, et par conséquent immuable, le l'Eglise.

Les ennemis cherchent avec persévérance à nous aire accepter les Cultuelles (2). Ils savent qu'elles ont destinées, dans le plan des Loges, à détruire le atholicisme, après l'avoir appauvri, asservi et avili. es Loges caressaient depuis longtemps ce rêve. Mais es Cultuelles de Minghetti échouèrent en 1846 au arlement piémontais. Les Cultuelles de Cadorna (3) urent le même sort en 1885 au Parlement italien, près avoir été combattues dans un livre magistral ar Mgr Cavagnis, professeur de droit public au éminaire romain de l'Apollinaire et depuis cardinal.

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 642-645 et 706-710.

(2) Sur ces tentatives, cf. *D. C.*, t. 4, pp. 298-304, 31-333, 368, 386-390, 441-442, 537-539, 552-557.

(3) Sur les Cultuelles de Minghetti et de Cadorna, f. *Revue d'Organisation et de Défense religieuse* [*R. O. D.*], 908, pp. 635-636.

Les Fils de la Veuve se tournèrent alors vers la France, où un démagogue, plus sectaire que patriote, auquel on vient de décerner les honneurs du Panthéon, avait ouvert la campagne anticléricale par le fameux cri de guerre : Le cléricalisme, voilà l'ennemi !

Le plan des Loges au sujet des Cultuelles était aussi le plan de l'Allemagne. Le chancelier de fer n'avait-il pas dit un jour : « La force du catholicisme est en France. Quand nous l'aurons extirpée, nous serons maîtres des Latins. » C'est pour cela, sans doute, qu'un légiste remarquable, naturalisé Français mais Allemand d'origine (1), documentait si bien le rapporteur de la loi de Séparation, de cette loi qui, en déchirant le Concordat comme on déchire un chiffon de papier, allait allumer en France la guerre religieuse et rendre plus facile celle que préméditaient, de l'autre côté du Rhin, les fanatiques de la plus grande Allemagne.

L'Eglise peut subir la spoliation et l'outrage. Elle ne se résignera jamais à jouer, pour plaire aux hommes, un rôle d'esclave là où, de par la volonté de son divin Fondateur, elle doit être reine. D'ailleurs, les Cultuelles qui devaient la tenir sous le joug ne sont pas viables. Qui voudrait en faire partie, sachant que la moindre infraction, et il est facile d'en commettre, expose à des pénalités sévères ? Il y a un autre danger. Avec les modiques ressources mises par la loi à leur disposition, les Cultuelles seraient dans l'impossibilité de payer leurs dettes, quelques-unes exorbitantes. Vaut-il la peine d'accepter, même à titre d'essai, une organisation qui, après avoir usurpé au profit des laïques l'autorité du Pape et des évêques, conduirait fatalement à la banqueroute ?

En somme, sous prétexte de séparer l'Eglise de l'Etat, on a confisqué presque tout le patrimoine de l'Eglise, et on se proposait de paralyser son action bienfaisante au moyen des Cultuelles, qui, en devenant maîtresses absolues du temporel, pouvaient empiéter à leur aise sur le spirituel. Nous ne voulons pas d'un régime qui installerait dans chacune de nos églises une sorte de soviet, comme pour donner à la France, même sur le terrain du culte, un avant-goût du paradis bolcheviste.

Exaltation d'une « laïcité » incompatible avec le catholicisme

Le laïcisme ne désarme pas. Nous en avons eu encore la preuve à l'une des dernières séances de la Chambre. N'a-t-on pas ajouté à un ordre du jour désormais célèbre le respect des lois laïques et la flétrissure des menées cléricales ? (2)

Le respect des lois laïques ! Depuis quand les lois laïques ont-elles droit au respect ? Je leur demande le but qu'elles poursuivent, et elles me répondent par la bouche de l'un de leurs plus fervents avocats, Jules Ferry, le père de l'école neutre : « Ce que nous voulons, c'est organiser l'humanité sans Dieu. » Organiser l'humanité sans Dieu ! C'est plus qu'une monstruosité, c'est un crime, puisque, en méconnaissant les droits souverains et imprescriptibles du Créateur sur ses créatures, on prépare à l'humanité, dépourvue de tout frein moral, un enfer comparable à celui dans lequel se débat en ce moment la malheureuse Russie. La France résiste encore, grâce à sa forte constitution catholique. Résistera-t-elle tou-

(1) M. Grunebaum Ballin. (Note de la *D. C.*)

(2) Cf. *D. C.*, t. 5, pp. 6-11.

jours ? L'homme qui ne croit pas en Dieu devient à lui-même son dieu et il cherche à jouir : c'est le sensualisme. Pour jouir, il cherche à posséder : c'est le socialisme. Pour posséder, il renverse sans scrupule toutes les institutions protectrices de l'ordre social : c'est le bolchevisme avec toutes ses horreurs. Voilà le terme fatal auquel conduisent, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les lois laïques. Au lieu d'en prêcher le respect, ne vaudrait-il pas mieux réserver pour elles la flétrissure que l'on inflige aux menées cléricales ? Que nous reproche-t-on ? De vouloir, coûte que coûte, organiser l'humanité avec Dieu ? Mais l'humanité avec Dieu, avec Dieu premier servi, comme le disait Jeanne d'Arc, n'éprouve-t-elle pas sur la terre, même quand elle souffre, une joie qui ressemble à celle du ciel ?

Nous continuerons, Messieurs, à combattre le laïcisme, car il fait œuvre de haine quand il sépare l'homme de Dieu, qui seul est capable de lui procurer le bonheur. Nous continuerons à prendre part aux menées cléricales, car elles font œuvre d'amour, quand elles travaillent à mettre Dieu dans l'homme pour le faire vivre de sa vie, en attendant qu'il jouisse de sa béatitude...

LA DÉFENSE DES PAYS CATHOLIQUES
contre la propagande protestante

Sous ce titre, le Messager du Cœur de Jésus *(janv. 1921) publie une étude qui constitue, en même temps qu'une sorte d'exposé des motifs de l' « intention générale » pour l'*Apostolat de la Prière *au cours de ce mois, un commentaire anticipé de la circulaire envoyée par le Saint-Office à l'Episcopat et dont nous avons donné la traduction dans notre dernier fascicule (pp. 4-5).*

La désignation de cette intention — très spécialement recommandée par le Souverain Pontife — surprendra peut-être et inquiétera quelques-uns de nos associés, à qui leur situation ne permet guère de suivre les mouvements généraux de la vie contemporaine.

Après la guerre politique — à peine et mal apaisée, — après la guerre sociale un instant menaçante, allons-nous connaître les horreurs de la guerre religieuse ?

Il serait puéril de le nier : l'effondrement de l'Allemagne a été un désastre protestant. Aussitôt, autour de la table de la Conférence de Versailles, les Anglo-Saxons ont fait bloc pour le réparer, et ils ont malheureusement réussi à refaire une Europe à leur gré, où les forces catholiques ont été impitoyablement combattues.

Passons... Occupons-nous seulement de la propagande protestante en pays catholiques.

I
En Asie Mineure

En Asie Mineure, les combinaisons des diplomates, plus encore que les péripéties de la guerre, ont fortifié l'influence anglo-américaine.

Nos amis et alliés nous permettront de dire que l'Eglise catholique n'a pas à s'en louer.

« En Palestine, écrit une plume autorisée qu décrivait l'état d'avant-guerre, l'argent a été u moyen de prosélytisme dans les mains des mis sions allemandes, américaines et anglaises protes tantes. »

L'argent continue son rôle dans la paix... ave cette circonstance aggravante, dénoncée plusieur fois, que l'argent recueilli, notamment en Amé rique, chez tous, sans distinction de religion, n'es pas distribué, en Palestine, à tous : « Sous u prétexte ou sous un autre, écrit le R. Elia Taubé, attaché à l'archevêque syrien d'Alep, le catholiques en sont frustrés et restent sans res sources... On parle de souscrire des millions d dollars aux Etats-Unis pour venir au secours d l'Orient. Si nous ne devons pas bénéficier de cett générosité, les catholiques feront mieux d'envoye séparément leur argent, car autrement le partag se fera à nos dépens. » (1)

Au Mexique

A l'autre bout du monde, la propagande protes tante américaine en pays latin s'est faite brutale nous voulons parler du Mexique (2). L'histoire exact de ses révolutions récentes sera une honte durabl pour le protestantisme américain et la politiqu personnelle du président Wilson (3).

« La Commission Fall, par sa religion officielle ment adressée au Sénat de Washington, a eu pou effet, entre autres choses, de mettre en relief l'in gérence des protestants dans les affaires intérieure du Mexique et leurs relations avec les principau auteurs de désordre... » 300 000 Mexicains ont ét mis à mort et un million a péri d'inanition, par suit de cette criminelle entreprise..., mais Carranza, qu poursuivait de ses vexations l'Eglise catholique donnait carte blanche aux protestants et subven tionnait leurs écoles.

Au Canada

Les voisins du nord des Etats-Unis résistent plu victorieusement à la propagande anglo-saxonne.

Cependant, dans un article récent du *Message canadien*, le P. Alfred Dugré, citant l'*Action Fran çaise* de Montréal, mettait en garde ses compatriote contre « l'américanisation, dans ce que celle-ci a d moins bon et de moins noble... Dépositaires de l tradition française et catholique, qu'ils aient con science, disait-il, de la grandeur de leur rôle... No pères ne se sont pas trompés en se cramponnan aux traditions françaises pour former un îlot fran çais et catholique dans l'océan américain ».

II
Dans l'Europe centrale

En Europe, Dieu merci, nous n'avons rien reprocher à nos frères séparés qui ressemble à l politique protestante au Mexique.

Leur propagande, au contraire, s'exerce à l'oc casion de véritables services rendus à des popula tions malheureuses.

L'Europe centrale catholique est, pour les innom brables évangélistes d'Amérique, une terre d'élec tion.

L'Etat tchécoslovaque eut le malheur de naîtr d'une décision protestante prise dans la salle de l

---

(1) *Nouv. relig.*, 15 juin 1919, p. 378, et 1er août 192 p. 358.

(2) Cf. *D. C.*, t. 2, pp. 624-625, et t. 3, pp. 623-625.

(3) Cf. *Etudes*, 5 juill. 1920, p. 102.

Réforme à Genève dans une entrevue à laquelle prirent part, entre autres, le président Wilson et le futur président de la Tchécoslovaquie, M. Masaryk. Celui-ci, catholique de naissance, a épousé une méthodiste américaine et favorise les efforts de ses nouveaux coreligionnaires. L'*Y. M. C. A.*, dont on connaît le zèle pour la Réforme, a une influence considérable en Bohême. La partie du clergé en révolte contre Rome a ressuscité le culte de Jean Huss. Ce culte national pour le réformateur prend les proportions d'une adoration et le nom de « saint » Jean Huss a été introduit par les prêtres schismatiques dans le canon de la Messe tchèque.

La Hongrie passe pour catholique : les protestants y sont pourtant nombreux et influents. Le néfaste Tisza, le véritable auteur de la guerre mondiale, l'était. Par la fréquence des mariages mixtes, bien des familles catholiques magyares ont été protestantisées. Actuellement, le « Cours chrétien national », inventé par ce politique plus que suspect qu'est M. Friedrichs, prêche l'*union sacrée* entre catholiques et protestants. Il est vrai que les meilleurs éléments de cette union sacrée : Syndicats agricoles puissants, presse, sont catholiques, mais ils atténuent trop soigneusement cette note ; on craint qu'ils ne se mettent trop à la remorque des protestants, et le « protecteur » (demain peut-être roi de Hongrie), l'amiral Horthy, est un protestant.

L'Autriche rêve tout bas de se rattacher à l'Allemagne : l'influence de la Prusse protestante y serait prépondérante. En attendant, Comités de secours scandinaves, anglais, américains font souvent de la propagande anticatholique et parfois antifrançaise.

III

En Espagne : insuccès des protestants

Le noyau ferme et consistant du catholicisme est, avec la Belgique fidèle, l'Italie, la France et l'Espagne.

Le protestantisme doit désespérer de s'acclimater en Espagne.

Menendez y Pelayo a écrit l'histoire des tentatives de propagande protestante en ce pays pendant la moitié environ du XIX[e] siècle (1834-1875), depuis le jour où le quaker anglais James Borrow s'introduisit à Madrid mêlé à une troupe de gitanes, jusqu'à la mission allemande officielle du comte de Bernstorf, en 1870, en passant par Luis de Uroz, le protestant archéologue perverti par ses études historiques sur les hétérodoxes espagnols du XVI[e] siècle, l'illuminé Matamoros, conspirateur et maître d'écoles, le prêtre apostat journaliste J.-B. Cabrera et les douze pasteurs du Synode de 1872 !

Depuis 1875, des efforts plus sérieux furent tentés, mais sans plus de succès. « Ce qu'en Espagne on nomme protestantisme, dit Menendez y Pelayo, est une comédie passablement fastidieuse et dispendieuse... Le protestantisme n'est en Espagne que la religion des curés qui se marient... »

Et les politiciens font pourtant campagne dans le Parlement et la presse pour obtenir la liberté des cultes et décatholiciser l'Espagne, sous prétexte d'y établir la liberté de conscience ! En fait, il y a en Espagne un peu moins de cent écoles protestantes pour les petits groupes répartis dans diverses localités de la péninsule. C'est tout.

Mais, là comme partout, la propagande d'idées faite par les protestants amène ceux qu'elle atteint, d'abord au neutralisme, à l'*aconfessionalité* (!) des entreprises et des groupements, qui tourne vite, en ce pays ardent, à l'irréligion agressive.

En France et en Belgique : la revanche de la révocation de l'Édit de Nantes

La *Croix* de Paris, après le cri d'alarme de l'année dernière, signale à nouveau cette année (17 et 29 juin 1920 [dans des lettres de New-York très remarquées]) ce qu'elle appelle « la mobilisation et l'offensive protestantes », dirigées spécialement contre les catholiques de France et de Belgique.

La puissante organisation anglo-saxonne qui groupe une trentaine de sectes, englobant 200 millions de protestants environ sous le titre de « Fédération des Eglises », a pris la tête de ce mouvement. Les ressources sont énormes. « Depuis 1915 jusqu'au 1[er] mars 1920, les subventions officielles du Concile fédéral aux Eglises protestantes de France et de Belgique se sont élevées au chiffre total de 757 219 dollars », ce qui, au taux actuel du change, représente environ 13 millions et demi de francs. Pour chacune des trois années 1920, 1921, 1922, les Eglises d'Amérique ont promis au Comité français d'Union protestante un million de dollars, soit 15 millions de francs environ.

Le but avoué n'est pas seulement de relever ou de soutenir le protestantisme défaillant. L'intention agressive est manifeste dans la « déclaration » du Concile fédéral, dont voici au moins quelques lignes :

« Les Eglises protestantes de France et de Belgique ont en ce moment devant elles de grands devoirs et de magnifiques opportunités... Une grande partie du peuple français n'a aucune attache confessionnelle... La religion ecclésiastique n'a pas de prise sur lui. A ces millions d'hommes et de femmes sans attaches religieuses définies le protestantisme français fait entendre son appel ; il leur apporte son message...

» Les Eglises protestantes d'Amérique désirent travailler à la reconstruction morale, sociale et religieuse de la France et de la Belgique. »

Quant aux moyens à employer, les rapports ou déclarations et décisions des assemblées protestantes américaines nous les font connaître. Et une expérience malheureusement quotidienne nous montre comment, de fait, ces divers moyens sont mis en œuvre.

Il y a d'abord les grandes sources d'influence que sont les relations hautes et puissantes avec les agences gouvernementales, les ministères de la Guerre, de la Marine, voire de l'Intérieur, de l'Instruction publique, du Travail.

Il y a la Croix-Rouge et les Comités de secours. Sans doute, ces Sociétés en elles-mêmes ont un but avant tout charitable. Il peut arriver que les directeurs — à plus forte raison leurs bienfaiteurs — ne soient pour rien dans l'abus qu'on fait d'elles, de leur personnel, de leurs ressources, de leurs moyens d'action. Mais cet abus existe. L'exemple le plus criant est celui de l'*Y. M. C. A.* (Association chrétienne de jeunes gens) dont le *sectarisme* protestant (le mot n'est pas trop fort) a été signalé à maintes reprises. Actuellement encore, les grands chefs de l'*Y. M. C. A.* dans toute l'Europe sont des protestants, les catholiques étant réduits au rôle de comparses ; et dans les *foyers* militaires ou civils entretenus par cette œuvre — avec des fonds en bonne partie catholiques, avec les plus hautes protections — on fait une propagande lente mais sûre, discrète mais efficace, en faveur de la Bible, du libre examen, de la religion *intérieure*, en un mot, de tous les principes destructeurs du dogme et de la foi catho-

liques. De même dans les *Y. W. C. A.* [*Young Women's Christian Association*], ou maisons chrétiennes de jeunes filles. De même encore, trop souvent, dans les groupements soi-disant neutres ou non-confessionnels de *Boy-Scouts* et de *Girl-Scouts*, fondés par les protestants dans certaines grandes villes, telles que Nice. Il faut reconnaître que nos enfants, nos jeunes gens et jeunes filles, montrent peu d'ardeur à embrasser le protestantisme. Mais la force dissolvante du libre examen et de la critique rationaliste agit sur leur foi encore faible ou peu éclairée. Une religiosité sans dogme, une morale vaguement déiste est souvent tout ce qui reste en eux après ces assauts.

Les *Comités d'Union protestante* en France et en Belgique nous révèlent encore eux-mêmes quelques autres procédés de prosélytisme. C'est, après la reconstruction des temples détruits, l'érection de nouveaux lieux de culte protestants. A Reims, par exemple, ou dans d'autres lieux de tourisme on exposera le plan des édifices futurs pour allécher les Mécènes. Et Dieu sait s'il peut s'en trouver parmi les Américains qui viennent faire les « pèlerinages du front » !

Le programme comporte aussi l'établissement de maisons d'œuvres, d'écoles, de dispensaires. Dans les grandes villes, on a déjà ouvert et on ouvrira des cours sociaux, des classes d'adultes. Bien entendu, on n'oublie point la propagande par le livre et le journal. Tous ceux qui ont fait la guerre savent avec quelle violence venait à certains jours déferler sur les tranchées, dans les hôpitaux, sur les navires de guerre, l'immense vague des publications protestantes : journaux, feuillets, brochures, livres illustrés de tous formats et de tout genre. Cette inondation n'a point cessé avec l'armistice. On avait soigneusement noté, dans les *Foyers franco-américains*, l'adresse des poilus et des marins. C'est à domicile maintenant, parmi leurs femmes et leurs enfants, que la propagande protestante va les relancer !

Le prosélytisme des protestants français s'exalte aussi lui-même à la pensée de reprendre la conquête interrompue au XVI[e] siècle (1). Nous voyons partout s'ouvrir pour nos étudiants et nos étudiantes des foyers, des maisons d'abri, des cours privés, des clubs, où l'on attire de jeunes catholiques. Rien de mieux conçu que ces asiles... On y trouve une excellente société, une saine liberté... et de temps en temps des conférences de morale et d'Ecriture Sainte faites par des pasteurs.

Chez nous, l'esprit protestant est plus dangereux que les perversions proprement dites. C'est à lui que nous devons l'école neutre, la science neutre, les organisations neutres. La revanche de la révocation de l'Edit de Nantes — plaie encore saignante au cœur des huguenots français, — c'est la neutralité imposée à la France catholique.

En Italie, et notamment à Rome : irréligion croissante

L'offensive protestante est particulièrement active en Italie et à Rome. Les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, et tout particulièrement le Pape Benoît XV, se sont très souvent plaints de son audace. Il y a quelques mois, recevant les Chevaliers de Colomb en audience solennelle, le Pape crut devoir mettre au courant ses fils d'Amérique des tentatives de leurs compatriotes protestants dans la Ville Eternelle et demander à l'encontre leur collaboration aux œuvres de préservation de la foi dans la Ville Eternelle.

(1) *Nouv. relig.*, 1920, p. 80.

Une série d'articles fort documentés sur *l'Effort protestant à Rome et en Italie* ont été publiés par le P. Frey au cours de l'année 1918 dans les *Nouvelles religieuses*. Réunis depuis en brochure, ils constituent l'une des publications les plus intéressantes du *Bureau catholique de presse* (1).

Quand elle parut, le Pape Benoît XV écrivait à son auteur dans une lettre autographe : « Puissent ces opportunes révélations ouvrir les yeux de tous les catholiques italiens et les exciter à veiller avec plus de soin à la conservation de leur trésor le plus sacré, la foi, « principe du salut... » ; puissent les catholiques des autres nations comprendre leur devoir et contribuer efficacement à la défense de leur sainte religion dans les régions où Jésus-Christ a voulu placer la chaire de son Vicaire. »

Nous résumons cet excellent travail.

L'hérésie est en Italie article d'importation étrangère : Anglais, Hollandais, Prussiens, attirés dans la péninsule par la diplomatie ou le commerce, ont d'abord ouvert des chapelles d'ambassades, puis, avec la complicité révolutionnaire, forcé l'entrée de la Constitution italienne (1848 dans les Etats sardes, 1849 à Florence, 1866 en Vénétie, 1870 à Rome).

Wesleyens, baptistes et méthodistes épiscopaux américains inondent l'Italie de leurs bibles, organisent des missions, fondent des écoles et arrivent, après cinquante ans environ de propagande, à réunir environ 80 000 fidèles. A Rome, les protestants, qui étaient 4 993 en 1901, n'étaient plus que 3 753 en 1911. Mais à la veille de la guerre, à l'action américaine et anglaise allait s'ajouter la poussée germaine. Les luthériens allemands, qui avaient déjà deux églises, rêvaient d'y élever un temple grandiose bâti et meublé par les villes où avait vécu Luther et dont la magnificence aurait, paraît-il, écrasé celle de Saint-Pierre de Rome. Dieu y a mis bon ordre.

A côté de ces églises, les protestants américains ont installé en Italie une foule d'œuvres, en elles-mêmes fort louables, mais qui, sous le couvert de la charité ou de l'organisation sociale, sont des instruments de prosélytisme. Trois grandes écoles théologiques (méthodiste et baptiste à Rome, vaudoise à Florence) accueillent les prêtres apostats ou leur prêtent de l'argent, etc.

Plusieurs Collèges disposant de bourses, des Ecoles industrielles, un Institut international pour jeunes filles (Institut Grandon) méthodistes, préparent aux diplômes gouvernementaux et s'efforcent avec trop de succès d'attirer de toute la péninsule les jeunes catholiques. Une maison internationale chrétienne de jeunes filles pour abriter les étudiantes des Universités, des Associations de jeunesse : *Fédération italienne des étudiants pour la culture religieuse*, dont le centre le plus actif est à Naples et qui publie la revue *Fede e Vita* ; l'*Association chrétienne des jeunes gens*, branche italienne de l'*Y. M. C. A.*, qui possède à Rome un beau palais et compte plus de 300 membres, et organise des Sociétés de gymnastique, des écoles du soir, etc. ; l'*Union chrétienne des jeunes filles* (*Y. W. C. A.*, filiale de celle de Londres), qui pubie l'*Alba* ; la Ligue *Fides et Labor*, wesleyenne ; ajoutez des asiles et jardins d'enfants, des centaines d'écoles élémentaires et de « *Dopo-scuola* » (patronages de l'après-midi et des vacances), des écoles du dimanche (400 écoles), une organisation de diaconesses infir-

(1) 87, rue Lauriston, Paris. Prix : 1 fr. 50.

mières, etc., une Société missionnaire féminine qui, en 1917, a visité 2 282 familles, fondé l'*Hôtel du Peuple* (150 lits) ; des orphelinats, des colonies de vacances, des cuisines économiques, des asiles pour les vieillards et des colonies agricoles.

L'organisation de la *Protection de la jeune fille* en Italie est rattachée à l'organisation protestante de Neuchâtel ; de même l'œuvre l'Accueil aux émigrants à l'étranger.

L'*Y. M. C. A.* a créé les Comités d'assistance aux militaires et d'innombrables Cercles pour les soldats. Les malheurs de la guerre ont amené l'établissement de *Nids*, peuplés d'innombrables orphelins de guerre.

L'effort charitable est immense. Une presse abondamment pourvue de journaux, revues et tracts la seconde puissamment.

A quoi tout cela vise-t-il ?

1° A la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les baptistes ont fait en 1918 une campagne ardente en ce sens auprès des députés ;

2° A l'Union de tous les protestants pour mener à Rome même l'assaut contre la Papauté.

Les alliances compromettantes des protestants italiens avec les anticléricaux et les socialistes sont un fait indéniable et navrant.

Les résultats : *en gain positif* pour le protestantisme, presque nuls ; mais en influence sur la pensée de certains milieux dirigeants et sur la vie chrétienne de pauvres gens secourus à profusion par l'or anglais ou américain, considérables. Les conséquences destructrices du protestantisme importé en Italie sont douloureusement inquiétantes. Ceux qu'atteint la propagande ne deviennent pas protestants, ils cessent d'être catholiques ; et dans les statistiques officielles le nombre de ceux qui se déclarent sans religion va croissant.

IV

Devoir des catholiques en face de la propagande protestante : vigilance, action, prière

De cette enquête trop incomplète, que ressort-il ?

1° Depuis le XVIe siècle, la Réforme ne s'est jamais résignée à son échec parmi les nations latines. Aujourd'hui, comme au temps de Luther et de Calvin, Espagnols, Italiens, Français et Belges demeurent, en masse, attachés à la seule religion qui puisse chez eux s'appeler nationale ; catholiques médiocres ou fervents, ils tournent résolument le dos au protestantisme. Ceux qui, en ces contrées, se sont détachés du catholicisme, pour devenir luthériens ou calvinistes, sont peu nombreux et de nulle valeur : prêtres et moines défroqués ; chrétiens sans lumière et sans vie intérieure. De pareilles recrues le protestantisme ne saurait tirer vanité ni profit.

2° Néanmoins, s'endormir dans la sécurité serait une illusion. A la ténacité des desseins de conquête protestante il faut que les catholiques des nations latines opposent une vigilance et une résistance qui ne se lassent point.

Le devoir des catholiques en face de toutes les tentatives adverses, quelles qu'elles soient, est facile à tracer.

a) Partout où elles se produisent, il faut d'abord éclairer l'opinion sur les origines du protestantisme. Les controversistes catholiques y ont insisté, avant et depuis Bossuet. Les prédicants ont grand soin de laisser dans l'ombre la question de savoir pourquoi Luther et Calvin ont fini par abandonner le catholicisme dont ils avaient, comme leurs aïeux, fait profession. De cette rupture avec le passé les pères de la Réforme n'ont pu donner aucune raison valable. Si l'Eglise romaine, au XVIe siècle, avait grand besoin de se ranger, sans attendre Luther et Calvin, les saints avaient proclamé hautement cette nécessité, dénoncé les abus, travaillé à guérir les âmes malades. Tandis que les efforts successifs de ces hommes de Dieu renouvelaient çà et là la chrétienté et préludaient à la restauration universelle, entreprise plus tard par le Concile de Trente, les ouvriers de la prétendue Réforme n'ont réussi qu'à laisser des Eglises incertaines dans leurs croyances, anarchiques et perdues de mœurs. Sans se lasser, il faut redire cette histoire du XVIe siècle.

b) L'histoire actuelle du protestantisme n'est pas moins instructive. Le christianisme protestant d'aujourd'hui s'appelle volontiers *social*. Il poursuit l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis, et prêche résolument les principes de 89. Des chapitres fondamentaux de l'*Institution chrétienne* de Calvin, les huguenots français de 1920 ne retiennent pas les lignes suffisantes pour affirmer catégoriquement la divinité de Jésus-Christ et l'inspiration de l'Evangile. Malgré quoi, ils se prétendent évangéliques et chrétiens. On peut prédire à coup sûr qu'il ne se tiendra pas en France une assemblée générale du protestantisme capable de dresser une profession de foi. Le protestantisme allemand, suisse, américain, anglais, est anémié par la même infirmité doctrinale. On se souvient de la fameuse tentative américaine du Parlement des religions. Chercher un *Credo*, c'est avouer qu'on n'en a point. Il faut raconter cette impuissance partout où les protestants cherchent à s'implanter.

c) En contraste, que l'on montre aux catholiques les solides fondements, la splendide lumière, la beauté divine du *Credo* qu'ils chantent et de l'Eglise dont ils sont les fils. Que le catéchisme soit aussi lumineux, aussi vivant, aussi prolongé que possible. A plus forte raison ce soin doit-il être jaloux dans les contrées où l'école est neutre, la législation antichrétienne, le gouvernement ennemi de l'Eglise. Dans les patronages, les Confréries, les Congrégations qui groupent les éléments divers d'une paroisse, que la parole du prêtre maintienne et développe les connaissances acquises au catéchisme. Les prédications de l'Avent, du Carême et de chaque dimanche seront d'autant plus utiles qu'elles fortifieront davantage les convictions chrétiennes des auditeurs. Plus ceux-ci sauront avec netteté ce qu'ils doivent croire et pratiquer, plus ils seront inaccessibles aux prises du protestantisme.

d) Et parce que l'abandon progressif des pratiques religieuses a infailliblement pour effet l'affaiblissement de la foi, il convient que, en vue de mieux résister aux attaques des protestants, les catholiques vivent d'une vie véritablement chrétienne. La Messe du dimanche, la prière quotidienne, la confession et la communion fréquentes, l'observation du Décalogue doivent être inculquées et assurées partout. Les sources de la vie sont là. Volontiers les protestants nous accusent d'avoir une religion purement extérieure, toute en cérémonies. Quelle erreur ! Et quelle calomnie des intentions de Jésus-Christ et de l'Eglise ! Dieu regarde au cœur. C'est par la vie qu'on mène qu'on est un chrétien authentique. Plus cette vie sera régie habituellement selon les prescriptions du Décalogue et de l'Evangile, plus la volonté de Dieu dominera les consciences, moindre sera la tentation de céder aux suggestions de ceux qui diraient : « N'écoutez plus l'Eglise ; faites-vous protestant. »

❈

e) Cette tâche essentielle accomplie, il faut créer des œuvres aussi bienfaisantes que les œuvres protestantes. L'Amérique catholique est entrée dans cette voie. Le nouvel archevêque de New-York, Mgr Hayes, et ses confrères du *National Catholic War Council* ont envoyé dans les régions dévastées de France et de Belgique des équipes charitables, dont les œuvres ne le cèdent en rien à celles de leurs compatriotes réformés.

En France, les catholiques n'ont guère l'habitude de claironner leurs succès, et il est bien rare que la grande presse en signale même l'existence ; mais si l'on met en parallèle ce que notre clergé avait créé de patronages, cercles d'études, organisations sportives et autres avec ce que les protestants américains ont importé, on est un peu surpris du « battage » fait autour d'eux.

A l'époque où les *Boy-Scouts* n'étaient guère qu'une institution teintée de laïcisme exotique, une dame, fervente propagatrice du mouvement, disait à un prêtre : « Songez donc, Monsieur l'abbé, nous avons groupé près de 10 000 Scouts ! » Et le prêtre, souriant, lui répondit : « Eh ! Madame, le Dr Michaux a groupé 80 000 gymnastes formés à la française, et les journaux français n'en parlent pas ! »

A Rome, dès 1899, le pape Léon XIII encouragea et adopta (1902) l'œuvre de la Préservation de la Foi à Rome. Pie X l'appelait « l'œuvre des œuvres » et Benoît XV l'encourage fort.

Son budget très modeste (de 60 à 90 000 francs par an) ne lui permet pas d'entreprendre des fondations comparables à celles que rendent possibles les millions américains... et pourtant elle atteint, grâce au dévouement de ses membres, 12 000 enfants chaque année ! Ce chiffre est consolant et dépasse de très loin toute la clientèle enfantine des protestants !

f) Il reste enfin et surtout que les catholiques, et spécialement les associés de l'*Apostolat de la Prière*, doivent demander au Père des lumières non seulement de répandre des grâces de préservation sur les populations que vise la propagande protestante, mais des grâces de conversion sur les propagandistes protestants eux-mêmes et très spécialement sur ceux d'entre eux qui mêlent au désir de gagner des âmes à leur secte celui de leur faire réellement du bien et d'observer le précepte du Maître : « Aimez-vous les uns les autres. »

X..., *S. J.*

INFORMATIONS ET CONTROVERSES

Le message du Sacré Cœur à Louis XIV

D'APRÈS LA BULLE DE CANONISATION DE SAINTE MARGUERITE-MARIE

Du *Messager du Cœur de Jésus* (janv. 1921) :

Les *Acta Apostolicæ Sedis*, qui sont, comme nos lecteurs le savent, l'organe officiel du Vatican, publient, dans leur numéro du 2 novembre 1920, le texte de la Bulle de canonisation de sainte Marguerite-Marie. Nous voudrions, dans ce document pontifical, souligner quelques passages auxquels des polémiques récentes donnent une importance spéciale.

Toute canonisation est un acte du magistère infaillible. Lorsque, le 13 mai dernier, en présence de quatre cents évêques et devant la foule qui emplissait Saint-Pierre, S. S. Benoît XV ordonna d'inscrire au catalogue des saints la bienheureuse Marguerite-Marie, il le fit « par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par celle des apôtres Pierre et Paul et par la sienne », la solennité même de la formule indiquant qu'il entendait parler et agir *ex cathedra.* Il engageait son infaillibilité et imposait à notre foi la croyance à la présence au ciel de la nouvelle Sainte. Par suite, le passage de la Bulle qui relate officiellement cet acte pontifical a la même valeur que l'acte lui-même : là, comme à la minute où il parlait à Saint-Pierre, Benoît XV est infaillible.

Mais une Bulle de canonisation contient autre chose que cela. La formule solennelle n'arrive d'ordinaire qu'en conclusion d'une histoire abrégée de la vie du Saint, qui s'accompagne du récit des miracles approuvés pour sa canonisation. Ici, il n'est plus question d'infaillibilité, et pas plus que le Pape n'engage là-dessus son autorité suprême, il n'exige pas davantage notre complète adhésion. Toutefois, en raison des travaux préparatoires interminables : procès, enquêtes, études, discussions qui précèdent une canonisation, il est bien clair qu'un document de ce genre a la plus haute valeur. Conséquemment, par le fait même qu'ils y sont cités, les actes, les écrits, les paroles du Saint, sans être imposés à notre approbation, acquièrent une autorité nouvelle et la piété chrétienne peut en toute confiance s'en nourrir.

Nos lecteurs voient sans doute où nous voulons en venir. Ils se souviennent des discussions que souleva dans la presse catholique la question du Message du Sacré Cœur à Louis XIV, à laquelle, sans qu'il y eût entre elles identité, on joignit celle du drapeau national du Sacré Cœur.

On nia le Message, ou on le mit en doute. Le fait du Message étant admis, on contesta son origine surnaturelle : il y avait à cela, disait-on, des raisons historiques et théologiques. On découvrit à la propagation de son contenu les plus graves dommages pour la piété chrétienne, le moindre étant qu'il dénaturait la dévotion qu'il prétendait répandre.

Le *Messager* en son temps fit justice de ces terreurs, de ces raisons, de ces doutes et de ces négations. Il n'est pas question de rouvrir le débat. Mais la lecture de la Bulle nous ayant apporté la grande joie de voir que le Pape pensait comme nous, nous avons voulu la parcourir avec nos lecteurs pour leur donner la consolation d'y reconnaître ce qu'alors on leur enseigna.

On avait nié le Message ! Lisons la Bulle. « Dieu, dit-elle, confia à Marguerite-Marie une affaire de plus grande importance, comme en témoignent les lettres écrites à la Mère de Saumaise... Ingénument la Sainte lui mande qu'elle a reçu l'ordre de faire savoir au roi de France que le Seigneur veut régner à sa cour et premièrement dans son cœur. Il veut qu'on peigne son image sur les étendards, qu'on la grave sur les armes, moyennant quoi elles seront victorieuses. Il veut qu'un temple soit construit où l'image du Sacré Cœur soit exposée pour que le roi et toute la cour se consacrent à lui et lui offrent leurs hommages. Enfin, il a fait choix du roi comme étant son fidèle ami, pour qu'il obtienne du Saint-Siège une Messe en son honneur et tous les autres privilèges particuliers à la dévotion de son Cœur. »

C'est bien le Message dans toute son ampleur. Il s'agit d'un ordre reçu de Dieu, lequel doit être

transmis — le mot y est — à son *fidèle ami* le roi de France, Louis XIV. D'ordre divin, Sa Majesté reçoit mission de construire un temple au Sacré Cœur, de pratiquer cette dévotion et de l'inspirer à sa cour. A lui est confiée l'initiative de solliciter du Saint-Siège une Messe du Sacré Cœur et la reconnaissance de la dévotion nouvelle. Ce n'est pas tout : il ordonnera de peindre sur ses étendards et de graver sur ses armes l'image de ce Cœur, par quoi il s'assurera qu'elles seront victorieuses.

Voilà ce que la Sœur Marguerite-Marie mandait par lettre à la Mère de Saumaise. Ingénument, comme elle l'avait écrit, la Bulle le relate et donc ne le trouve ni impossible, ni dangereux pour la piété chrétienne, ni dommageable à aucun titre à la dévotion au Sacré Cœur.

Elle va plus loin. C'était une question de savoir si le Message s'adressait à Louis XIV exclusivement ; si, lui seul y étant visé, lui seul pouvait être le bénéficiaire des promesses qu'il contenait. Lisons la Bulle.

« Or, qu'advint-il de tout ceci ? L'avertissement céleste ne parvint-il pas au roi ? Le roi n'eut-il pas le courage de l'exécuter ? Nous n'avons, sur ce point, rien d'écrit. Il est seulement permis de conjecturer que si la famille royale n'avait pas conservé quelque tradition du Message, Louis XVI n'aurait pas prononcé son vœu. Le malheureux prince s'engagea par serment à s'employer à faire établir dans toute la France un jour de fête en l'honneur du Sacré Cœur le neuvième jour après la fête du Saint Sacrement, et cela à titre perpétuel ; il promit de se consacrer, lui, sa maison et son royaume, au Cœur de Jésus et, plus tard, d'élever et d'orner à ses frais, en son honneur, une chapelle ou, au moins, un autel. Ce vœu de Louis XVI, prononcé en pleine Révolution française, semble bien être à peu près la reproduction de ce que, par le ministère de Marguerite-Marie, le Seigneur avait demandé à Louis XIV. »

Louis XVI — d'après la Bulle — pensait donc que le Message fait à son aïeul s'adressait au roi de France et par suite qu'il lui avait été transmis avec la couronne. Le Message était fait à la France, en la personne de celui qui alors l'incarnait. Pourquoi, dès lors, en dépit des changements politiques, la France aujourd'hui ne pourrait-elle pas prendre comme lui étant adressé le Message que Louis XIV ne connut peut-être pas, que Louis XVI ne put réaliser ? Pourquoi pas ?...

C. P.

NOTES ET LECTURES

L'Église et la haute culture intellectuelle

De la *Semaine catholique de Toulouse* (21. 11. 20) :

En dépit des anathèmes lancés par quelques rigoristes..., les Pères de l'Eglise firent de bonne heure, dans la civilisation antique, le départ entre l'œuvre propre du paganisme, qu'ils répudiaient et combattaient avec une vigueur impitoyable, et ce qui était le bien commun de l'humanité, son trésor permanent, dont l'héritage pouvait être recueilli sans danger. Ils s'apercevaient trop facilement des avantages, de la nécessité même de la culture classique, si l'on voulait le triomphe du dogme chrétien, pour la rejeter ou même la négliger. Ils participèrent aux défauts de leur temps, mais firent aussi honneur à cette culture, et on sait assez quelle place, dans les lettres grecques, occupent les Basile, les Grégoire de Nazianze et de Nysse, les Chrysostome. La latinité de la décadence peut, sans hésiter, placer les œuvres d'un saint Ambroise, d'un saint Jérôme ou d'un saint Augustin à côté de celles des écrivains profanes de la même époque. Le style dans lequel ils expriment des pensées infiniment supérieures peut, sans crainte, affronter la comparaison avec le leur.

Au cours des siècles suivants, les invasions successives des barbares ne laissent guère debout que l'Eglise pour maintenir la civilisation en même temps que la foi. Tandis qu'ils vont au-devant de ces nouveaux venus pour les gagner au christianisme, moines et évêques travaillent à sauvegarder l'essentiel de l'ancienne culture. Dans la solitude des cloîtres, aux heures où le travail succède à la prière, les copistes se mettent à leur tâche, minutieusement réglée par une discipline sévère ; ils calligraphient avec attention et fidélité ; ils accumulent dans les bibliothèques les manuscrits aux belles lignes d'écriture. Avec une largeur d'esprit qui reste admirable, même en notre siècle de lumière, en bon rang ils placent parmi ces manuscrits, à côté des œuvres divinement inspirées et des écrits des Pères, les ouvrages de l'antiquité profane. Si intense est le désir de sauvegarder les sources de la vie intellectuelle et de la culture littéraire qu'il fait appliquer à leur transcription les heures précieuses de la vie monastique : nul ne croit moins sanctifier son temps en l'employant à copier Cicéron qu'à transcrire saint Augustin ; dans les deux cas, l'obéissance a fixé la tâche et soutient la bonne volonté parfois défaillante.

Tandis qu'en Orient les traditions se perpétuent dans une continuité insensible qu'aucune révolution n'est venue interrompre, en Occident on s'efforce de les renouer. Les écoles épiscopales et abbatiales s'organisent, où le culte des sept arts libéraux refleurit et trouve son apogée dans le mouvement intellectuel appelé la renaissance carolingienne. Autour de Charlemagne, Alcuin, ses disciples et ses amis propagent avec ardeur la double culture et travaillent à ressusciter le goût des études. Ils préparent efficacement, après le siècle de fer, ce renouveau d'ardeur intellectuelle qui remplit le XIIe et le XIIIe siècle et amène l'organisation progressive des Universités. Il règne à ce moment dans le monde chrétien une fièvre de savoir qui n'a peut-être point été égalée depuis. Ah ! on peut nous parler de l'ignorance du moyen âge quand, avec ses 17 000 étudiants, Paris comptait alors à lui tout seul plus de la moitié des 30 000 étudiants inscrits avant la guerre dans les vingt Universités officielles !

C'était l'époque où le savoir était véritablement roi, où quiconque s'en sentait le courage affrontait l'enseignement public, où la valeur du maître créait un courant irrésistible et, comme cela eut lieu pour Abélard, en entraînant jusque dans les solitudes les foules de disciples, y provoquait parfois la création de nouveaux centres de population. Il semble que rien ne pouvait être soustrait aux investigations d'une raison audacieuse.

L'Eglise suivait avec sympathie ce mouvement : si elle réprime vigoureusement quelques excès, elle encourage de toutes manières cet élan vers le savoir.

Peu à peu, sous son influence, l'organisation scolaire se mûrit. Une après l'autre, par l'initiative directe des Papes ou en collaboration avec le pouvoir civil, les Universités se fondent : celle de Paris, deux fois réorganisée, en 1181 et en 1215, avec bientôt les collèges ou internats destinés aux étudiants pauvres et qui, au cours des siècles, dépasseront le chiffre de soixante-dix établissements fournissant gratuitement l'entretien aux boursiers; collèges, la plupart fondés par des évêques ou des prêtres heureux de procurer à d'autres les bienfaits reçus par eux-mêmes ; celle de Toulouse, fondée par Grégoire IX en 1223 ; de Montpellier, par Nicolas IV, en 1289 ; de Cahors, par Jean XXII, en 1332 ; de Poitiers, par Eugène IV et Charles VII, en 1431 ; de Bourges, par Pie II et Louis XI, en 1465.

Les jours viennent cependant où diverses causes amènent la résurrection plus complète de la culture classique. Pendant deux siècles et plus, la Renaissance se prépare, s'étend, arrive à dominer sur tout l'Occident.

J'insisterai d'autant moins sur la part glorieuse prise par les Papes, un Nicolas V et un Léon X entre autres, à ce mouvement, qu'elle est reconnue de tous et que, par un étrange renversement, ceux-là mêmes qui sont le plus acharnés à calomnier l'Eglise, en ce qui concerne l'ignorance où elle aurait toujours cherché à maintenir l'humanité, sont les plus ardents à souligner certains excès d'optimisme ou certaines erreurs auxquels n'échappèrent point quelques représentants de l'Eglise dans leur enthousiasme pour le renouveau de la civilisation antique.

La Réforme non plus, si elle obligea l'Eglise à prendre une attitude plus accentuée de défensive, n'eut point comme conséquence, parmi les catholiques, une défaveur pour la haute culture intellectuelle. La liste serait longue des savants appartenant au clergé qui se distinguèrent alors dans les sciences profanes les plus diverses, mais je veux de préférence parler d'autre chose.

Rien de plus saisissant, au lendemain du Concile de Trente, lorsque les réformes qu'il a prescrites commencent un peu partout à produire leurs effets bienfaisants, que de constater le splendide essor de la science catholique, en présence des querelles souvent byzantines où se débattent les théologiens protestants. Plus spéculative en Espagne, plus positive et historique en France, la science ecclésiastique connaît alors une période d'efflorescence comme elle n'en a pas jusqu'ici retrouvé. Tandis que l'histoire profane ne sait pas encore se dégager de procédés surannés, l'histoire ecclésiastique, sous la poussée de la controverse protestante, fait, avec Baronius et les Bollandistes, des progrès définitifs. Elle établit la méthode qui deviendra bientôt celle de toutes les disciplines profanes analogues. Les lois de la critique historique se formulent, la théologie vérifie ses titres traditionnels. A la suite d'Erasme et des autres protagonistes de la Renaissance, qui firent une large part — trop oubliée — aux éditions des auteurs sacrés et ecclésiastiques, une glorieuse école d'érudition se constitue, portant au loin le renom de la science française.

Quel ouvrage merveilleux il y aurait à écrire sur ce mouvement si intense de l'érudition ecclésiastique, mouvement créé, favorisé, secondé perpétuellement par les Papes et les plus hauts dignitaires ecclésiastiques !

F. Cavallera, S. J.,
professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

L'impérialisme forcené des « idéalistes » puritains

ETATS-UNIS, ANGLETERRE ET JAPON préparent la Grande Guerre navale

De poignantes révélations sur la bataille du Jutland suscitent des controverses inquiétantes

De l'*Echo de Paris* (26. 12. 20), sous le titre « Une grande controverse britannique. — La bataille du Jutland et son enseignement » :

Après de longues hésitations, l'Amirauté britannique s'est enfin résolue à publier les documents officiels relatifs à la bataille du Jutland, livrée le 31 mai 1916. On sait que depuis quatre ans la plus vive controverse sévit entre l'amiral Jellicoe, qui commandait en chef la marine britannique dans cette rencontre décisive, et l'amiral Beatty, alors placé sous ses ordres comme chef des escadres de croiseurs. D'après ce dernier, ou, plutôt, d'après les amis de ce dernier, lord Jellicoe, s'il avait suivi une stratégie plus hardie, eût complètement annihilé la force allemande.

On lui reproche trois grandes défaillances. D'abord, à 6 heures du soir, lorsqu'il pénétra dans la zone du combat (déjà engagé par Sir Charles Beatty) à la tête de ses six divisions de cuirassés, il n'osa pas les déployer en prenant pour base du mouvement la division de droite, la plus rapprochée de l'ennemi. Redoutant qu'une attaque de torpilleurs ne le vînt troubler en pleine évolution, il préféra prendre du champ et choisit comme pivot la division de gauche, la plus éloignée. D'où un retard regrettable dans l'offensive anglaise, puisque les heures de clarté étaient comptées, puisque la nuit devait faciliter la retraite des Germaniques. Ensuite, vers 7 heures du soir, lorsque les bateaux allemands, menacés par les cuirassés et les croiseurs de bataille anglais, changent brusquement de direction en lançant à l'assaut, pour se couvrir, des flottilles de contre-torpilleurs, l'amiral britannique s'écarte par deux fois de l'adversaire afin d'amoindrir la cible que ses unités présentent aux coups des Allemands et d'espacer ses navires. Pour permettre à la manœuvre de s'accomplir, il résiste au signal de son principal lieutenant qui l'incite à le suivre et à « couper » la flotte opposée. Enfin, comme la nuit s'épaissit, lord Jellicoe, craignant toujours d'avoir affaire aux mines et aux torpilles, abandonne la poursuite des vaincus en fuite vers le Sud-Ouest et se dirige vers le Sud dans l'espoir bientôt démenti de s'interposer entre l'escadre allemande et les ports qui vont l'accueillir.

Les renseignements livrés par l'Amirauté ne sont nullement susceptibles de mettre fin à la vivace querelle. Ni l'une ni l'autre des thèses en présence ne peut être rigoureusement confirmée ou démentie. Mais ils montrent que le commandant en chef peut tout au moins opposer à ses critiques des arguments fort plausibles. Dès le 30 octobre 1914, dans un mémorandum adressé aux lords de l'Amirauté, lord Jellicoe déclarait nettement que, possédant l'empire de la mer, l'Angleterre ne devait pas le risquer légèrement en aventurant à l'aveuglette ses mastodontes parmi les torpilles et les mines (à son avis, les Allemands étaient passés maîtres dans l'emploi de

ces engins), et il laissait prévoir que, dans certaines circonstances, il n'hésiterait pas à rompre le combat et à battre en retraite, dût le ressentiment public s'élever ensuite contre lui. Approuvé par Whitehall, il a méthodiquement appliqué, le 31 mai, les idées qu'il avait lentement formées. Du reste, il s'est bien gardé de méconnaître les droits de l'offensive. Par exemple, il est établi aujourd'hui que le fameux signal de l'amiral Beatty s'est produit exactement à 7 h. 47. S'étant dégagé à 7 h. 22 et à 7 h. 25 (comme il a été dit précédemment), lord Jellicoe s'était rapproché de l'ennemi, l'attaque des contre-torpilleurs passée, dès 7 h. 41. S'il ne précipita pas ses bateaux à la suite de Sir Charles Beatty, c'est qu'il pensa atteindre plus sûrement l'adversaire dans l'Ouest, où il le voyait, que dans le Sud, où il n'apercevait même pas ses propres croiseurs de bataille. Ayant perdu le contact, il s'efforça, vers 8 h. 10, d'aller où le commandant de l'escadre des croiseurs l'avait appelé : ce fut pour constater que son subordonné n'avait pas été plus heureux que lui.

Nul doute que lord Beatty n'ait une réplique toute prête. Nous n'entendons pas trancher ici un débat qui échappe à notre compétence. Nous voulons simplement évoquer cet instant, peut-être le plus tragique du siècle, où un homme apparaît chargé des plus terribles responsabilités qui se puissent concevoir. Ecoutera-t-il l'impétueux amiral qui conduit ses croiseurs et s'est accroché à l'avant-garde allemande, dès 4 heures de l'après-midi, subissant sans lâcher prise la mauvaise fortune qui lui enlève coup sur coup trois de ses unités ? Ne tiendra-t-il compte que de la plus heureuse hypothèse et se laissera-t-il fasciner par l'image d'une Allemagne privée de ses bateaux de première ligne, menacée sur ses côtes, rudement replongée dans son impuissance maritime d'antan, tenue de renoncer en un clin d'œil à toutes les illusions qui, si longtemps, lui ont permis de prolonger sa résistance militaire ? Mais l'enjeu de la partie, si minime que soit le risque, peut-il être accepté ? En cas d'échec s'évanouissent : une tradition victorieuse de plus de trois siècles, une marine que douze générations ont portée à un degré inouï de prestige et de valeur, la maîtrise de la mer exercée coûte que coûte (malgré le sous-marin) et jusqu'à la possibilité de la victoire des alliés. Jamais choix plus redoutable n'a dû s'accomplir dans un plus bref laps de temps, il se peut que lord Jellicoe ait pris le parti le plus sage. Quoi qu'il en soit, sa décision du 31 mai 1916 n'a pas seulement pesé sur la guerre. En ce moment même, elle pèse sur la paix.

L'Angleterre ne s'est débarrassée de la marine germanique, à l'époque de l'armistice, que pour voir aujourd'hui sa supériorité navale mise en danger par les Etats-Unis et le Japon. Tandis que, depuis 1914, elle n'a pas mis à la mer un seul navire de premier rang ; tandis qu'en novembre 1918 elle a interrompu la construction déjà commencée de trois croiseurs de bataille du type *Hood* (41 200 tonnes), le gouvernement de Washington met en œuvre son programme naval de 1916 : dix cuirassés de 32 600 et 43 200 tonnes ; six croiseurs de bataille de 35 200 tonnes. Nous ne tenons compte que des unités déjà en chantier. Simultanément, le Japon achève cinq cuirassés et deux croiseurs, auxquels il se prépare à ajouter huit nouvelles unités de la plus grande puissance. Dans trois ans, les Etats-Unis pourront mettre en ligne au moins vingt et un cuirassés de première grandeur contre quatorze cuirassés britanniques de la même catégorie et six croiseurs de bataille contre quatre. Le ministre de la Marine de Tokio, à la 41e session de la Diète, s'est prononcé pour un minimum de vingt-quatre unités. Si l'Angleterre demeure immobile, elle risque de ne plus se maintenir même à la deuxième place ! Et l'Amérique ne pense pas seulement à conquérir par la force l'empire des mers. Dès maintenant, elle veut l'exploiter à l'aide d'une marine marchande adéquate : d'où la loi que le président Wilson a signée le 5 juin dernier pour ajouter à un tonnage qui est déjà de 13 millions de tonnes.

On saisit la délibération inquiète de nos amis d'outre-Manche. Que faire ? Répondre aux armements de l'Atlantique et du Pacifique par de nouveaux armements dont le prix actuel d'un grand navire de guerre, huit millions de livres (huit fois le prix déboursé il y a vingt ans !), permet d'évaluer la charge écrasante. S'engager dans une nouvelle rivalité ?

Nul ne songe à se reposer du sort de l'Empire sur la *Société des Nations*. Comment sortir d'embarras ? A cette question répond toute une école de marins qui interprète la bataille du Jutland contre l'emploi des cuirassés gigantesques. Et l'opinion de lord Jellicoe, qui n'osa pas braver la mine et la torpille (dans son rapport du 18 juin, postérieur à la rencontre, il s'estime heureux de s'être tiré d'affaire à si bon compte et déclare que, la prochaine fois, on pourrait être moins favorisé), est invoquée à l'appui de la stratégie qui consisterait à renoncer à la marine des canons pour s'attacher à la marine des engins.

Lord Jellicoe proteste. Le cuirassé, possédé en nombre prédominant, a permis à l'Angleterre et à ses alliés, pendant toute la durée des hostilités, de se servir des routes océaniques : s'il n'a pas réussi à détruire d'un seul coup la marine de l'Allemagne, il en a effectué le blocus et causé la reddition. Le sous-marin, l'aéroplane, la mine, peuvent harceler la puissance navale établie : ils n'ont pas triomphé d'elle. Encore moins pourraient-ils exercer l'empire des mers après l'avoir conquis. La seule leçon du Jutland est la construction d'un type plus formidable encore, ce *Hood* déjà mentionné.

En dépit de ce raisonnement du commandant en chef, la discussion continue. Le dénouement quelque peu mystérieux de la grande bataille du 31 mai, l'émoi que suscite le seul récit de ses péripéties, déconcertent nombre de techniciens anglais, et le désir d'échapper à la fatalité d'un immense armement contre l'Amérique aidant lui aussi, les portent à innover. D'où l'incertitude d'une délibération qui domine l'histoire des prochaines années. Dans un certain sens, la bataille du Jutland continue.

PERTINAX.

ABONNEMENTS A PRIX RÉDUIT
pour les membres du Clergé et des Congrégations

Nous rappelons — et nous recommandons instamment — la souscription que publie la Croix *et qui a pour but de nous permettre de laisser à prix réduit aux membres du clergé et des Congrégations qui en font la demande les publications périodiques de la Bonne Presse qui leur sont plus spécialement utiles, parmi lesquelles la* Documentation Catholique.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

L'ŒUVRE DES ŒUVRES

Le Recrutement du Sacerdoce en France

GRAVES RÉVÉLATIONS SUR NOS BESOINS
MÉTHODES D'APOSTOLAT A APPLIQUER D'URGENCE

Des *Etudes* (5. I. 21) sous le titre « La reconstruction spirituelle du pays » :

Le relèvement des églises et des régions dévastées, si impérieusement qu'il nous sollicite, n'est pas le seul devoir de l'heure. Nous avons conscience qu'une résurrection générale se prépare et que toutes les forces du pays se tendent pour « faire un monde nouveau » (1). Industriellement, socialement, politiquement, une cité nouvelle s'élabore. Les hommes que cette guerre a fait le plus souffrir et méditer proclament que ce sont les assises qu'il faut revoir, et non pas réformer seulement les institutions et les lois, mais les âmes. On ne craint pas de parler d'une « réorganisation intellectuelle de la France ». Le mouvement d'opinion est tel qu'il soulève le Parlement lui-même et lui fait admettre, paraît-il, que « cette reconstruction intellectuelle doit précéder toutes les autres ». Cependant ces compagnons de combat, redevenus *compagnons* de métier, ont mûri leur programme, et, sans plus attendre, se sont mis à pétrir à nouveau l'âme française, non point les argiles recuites au feu des habitudes qui résistent au pouce ou s'effritent sous le doigt, mais les cires molles. *La réforme de l'enseignement*, ont-ils dit, *sera la réforme de la France*. Et tandis qu'ils avaient accepté de mourir « pour que leurs enfants ne revoient plus cela », ceux qui survivent veulent assurer aux héritiers d'une victoire décevante le bénéfice des expériences qui leur seront épargnées. Les enfants d'aujourd'hui ne seront-ils pas d'ailleurs les ouvriers d'une tâche que nous aurons à peine ouverte ?

La plus impérieuse nécessité de l'heure présente
« On demande des prêtres »

Les *Etudes* et leurs lecteurs ne peuvent demeurer étrangers à cet effort. Les problèmes immédiats de la politique religieuse et sociale ont depuis longtemps fixé leur attention, mais les résultats plus lointains que souhaite l'éducation ne leur paraîtront point sans doute négligeables, ni hors de propos les débats qu'elle agite. Les *Etudes* se proposent donc de suivre avec soin ces problèmes et, peut-être, d'en essayer parfois une solution ; ce sera l'objet ordinaire des articles proprement dits. Mais pour assurer au lecteur une information plus rapide et plus large, une brève *Revue* rendra compte des faits et documents qui ne peuvent être ignorés. Sans aborder la discussion technique, les *Etudes* s'en tiendront aux objets simplement humains sur lesquels tout éducateur se sent contraint de réfléchir, heureuses s'il leur est donné d'apporter quelque pierre à la reconstruction spirituelle du pays.

On ne trouvera pas étrange que cette question vienne la première occuper notre attention. Elle fait, hélas ! une suite douloureuse à un précédent article et vous présentera une nouvelle Pitié, plus désolante. Elle pose, d'autre part, en matière d'éducation et de reconstruction spirituelle, un problème qu'il est urgent de résoudre. Le dernier appel du cardinal Amette fut, je crois, pour réclamer des prêtres ; tout son effort épiscopal s'était, en tout cas, condensé dans cette formule : *Des prêtres ! Des églises ! Des écoles !* Mais avant tout, disait-il, *des prêtres !*

En effet, si l'éducation nouvelle doit nous donner des *producteurs* — et je n'y contredis pas, — elle devra d'abord faire des prêtres, producteurs nécessaires entre tous, car l'homme ne vit pas uniquement de pétrole ou de potasse, mais de ces vérités essentielles qui nous sauvent du banditisme ou de la pourriture. Or, scrutez ce monde, et dites-moi quelle main assoit les certitudes où se construit la cité des âmes, et qui nous délivre des *Que sais-je ?* et des *On a remarqué que*, pour nous donner les *Il faut* nécessaires, émanés de l'Intelligence absolue !

Léon Bloy fermait jadis un livre amer par cet encartage, de la forme banale qu'on voit avec un timbre collé aux vitres des ateliers :

ON DEMANDE DES PRÊTRES

Et je sais bien ce qu'il ajoutait, qui n'a rien à voir ici, mais ces simples mots résument de tels désespoirs qu'il est impossible de les lire sans trembler. C'est la révolte qui gronde de tous les affamés du Pain divin. « Hommes de toutes les Athènes, leur dirait Paul, j'admire votre avidité religieuse, car dans vos livres et vos discours je n'entends que ce cri : Qui donc nous apportera la paix et l'humanité ! Or, celui que vous appelez sans le connaître, c'est celui qui a fait descendre ici-bas l'humanité divine : Jésus, que je vous annonce, et son prêtre, que je suis. Et n'est-ce point ce qu'ont dit plusieurs de vos poètes ? N'est-ce pas le vœu de vos philosophes et de vos artistes, l'appel des Renan et des Théophile Gautier, des Bloy et des Barrès qui ont demandé des prêtres, de vrais prêtres, des saints ? »

La petite affiche qui clôt *Belluaires et Porchers*, c'est aux portes des églises, et des écoles, et des hôpitaux, et des prisons, et des cités ouvrières, que la multiple misère de l'homme l'inscrit en langues diverses, mal comprise des passants. Mais pour qui sait lire, le sens est unique et clair : *Des prêtres !* traduisait le cardinal de Paris, oui, *des prêtres d'abord !*

Le cri d'alarme de l'Église

Cette adjuration n'est pas nouvelle, il est vrai, non plus que le besoin qu'elle exprime. Toutes les générations chrétiennes l'ont entendue.

Il y a quarante ans, Mgr Bougaud publiait *le Grand Péril de l'Eglise de France au XIX[e] siècle* ; vingt ans plus tôt, la grande voix de Mgr Dupanloup

(1) Sous-titre du livre récent du D[r] Toulouse : « Comment utiliser la guerre ? »

avait jeté l'alarme ; en 1823 Lamennais, en 1820 Frayssinous révélaient qu'il manquait 15 000 prêtres à la France : de Maistre venait d'écrire que le sacerdoce devait être « l'objet de la pensée souveraine ». Ce n'est pas le monde seulement, c'est l'histoire qui est bien petite !

En fait, cette pauvreté fut le perpétuel souci de l'Eglise. En face des foules avides qui descendaient de Sichar, Jésus lui-même avait dénoncé la *crise* et réclamé des prières pour la conjurer.

Cependant, si flagrante qu'ait toujours été la pénurie d'ouvriers, si douloureuse qu'elle soit devenue au siècle dernier, que ne devait-elle pas devenir sous le régime d'une *séparation* spoliatrice que l'abbé Bougaud prévoyait avec angoisse en 1878 ? Appauvri, humilié, persécuté, que deviendrait un sacerdoce déjà si tristement réduit ?

Les *Etudes* ont fait, en 1907, le décompte navrant des pertes subies sous les premiers coups de la tempête. A ne considérer que les cures et vicariats jadis rétribués par l'Etat, le P. Dudon accusait un déficit de 3 109 prêtres. Si l'on considère l'insuffisance des postes officiellement établis, si l'on ajoute les services multiples d'aumôneries, d'enseignement, d'administration complètement ignorés par l'Etat, on approchera sans doute des évaluations effrayantes des Lamennais et des Frayssinous. Et qu'adviendrait-il, hélas ! lorsque la violence faite à l'Eglise aurait rendu ses pleins effets ? Un seul chiffre suffira à marquer la rapidité de la chute : en 1910, le Congrès de l'Alliance des Séminaires comptait en France 6 530 séminaristes, soit la *moitié des effectifs* de 1905.

Par des prodiges d'énergie et de zèle, les diocèses avaient résolu de conjurer la fortune : les Petits Séminaires se reconstituaient, les Grands Séminaires reprenaient figure... quand la guerre vint immoler plus de 3 000 victimes prises dans les rangs des plus jeunes et des plus fervents. Pendant cinq années, les vieux prêtres moururent plus nombreux et les hommes faits s'épuisèrent plus vite, tandis que la source des ordinations demeurait close. Et comme si ce n'était pas assez des morts, la guerre multipliait les blessures : plusieurs y laissaient leurs jeunes forces, certains leur courage, qui, se voyant vieillir, reculèrent devant les longues études où s'assombrissait l'horizon.

En face de quelle situation nous trouvons-nous aujourd'hui, et quel sera dans dix ans l'état du clergé de France ? Il faut avoir la hardiesse d'y regarder. Quand, en 1915, nous fut brutalement révélée la redoutable insuffisance de nos effectifs combattants, nous nous avisâmes tout à coup qu'il fallait vingt ans pour faire un soldat. C'est vingt-cinq ans qu'il faut pour faire un prêtre ; attendrons-nous une déroute pour nous en apercevoir ?

Or, voici que de tous les points de la France monte un grand cri d'angoisse. Tous les chefs, ayant supputé les vides actuels et les vides prochains, mesurent l'écrasante insuffisance des levées probables. Ce n'est plus dans les Conseils que s'agite le problème, c'est devant le grand public que les comptes sont portés. En 1918 et en 1919, les évêques de Coutances, de Constantine et de Grenoble ; en 1920, ceux de Besançon, Beauvais, Tarentaise, Quimper, Saint-Dié, Pamiers, Moulins, Viviers, Tulle, Cahors, Auch, saisissent leurs fidèles de l'urgente question ; Paris l'inscrit aux séances de son Congrès diocésain (1).

Rome, enfin, fait écho à ce cri. Le 29 juin 1919, la *Consistoriale* alarme les évêques d'Italie ; le 1er décembre 1919, le Pape lui-même, par son Encyclique *Maximum illud* (1), fait un appel impérieux aux plus jeunes chrétientés. Il n'est pas jusqu'aux moindres gestes qui ne soient significatifs d'une préoccupation dominante : en 1920, le cardinal Bisleti et le cardinal Gasparri soutiennent de leur autorité les initiatives infatigables de l'apôtre du *Recrutement sacerdotal* en France, le P. Delbrel ; et tout récemment, au président du *Congrès de l'Alliance* qui lui avait soumis le programme des réunions tenues à Metz, le cardinal secrétaire répondait :

« Le Saint-Père, ayant pris connaissance du programme des travaux de la 39e assemblée générale de « l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne », a remarqué avec satisfaction que *la grave et très importante question de l'éveil et de la culture des vocations sacerdotales* forme l'objet principal de la sollicitude non seulement de l'épiscopat, mais de votre Alliance et de votre présente assemblée. »

La situation à l'heure actuelle

Nous avons entendu la voix des guetteurs ; jetons maintenant un regard sur le danger qu'ils signalent. Nous l'aurons vite mesuré. Le P. Dudon avait, en 1907, dressé de longues statistiques, il nous suffira aujourd'hui de grouper quelques chiffres, assez expressifs, hélas ! pour qu'il soit inutile de les commenter. Les voici, au hasard.

Amiens, pour 550 000 âmes, 836 communes, 670 églises et 230 annexes, ne possède plus que 350 curés et 50 vicaires. — Verdun, pour 240 000 âmes en 580 communes, n'a que 380 prêtres en activité. — Châlons, pour 250 000 âmes en 480 communes, a 300 prêtres. — Beauvais, pour 400 000 âmes en 700 communes, aurait besoin d'au moins 650 prêtres et n'en compte que 445 dans le ministère, dont 415 en activité. — Pamiers a 80 pa-

(1) Le numéro du 1. 1. 21 de la *Semaine religieuse* de Cambrai publie une lettre envoyée par Mgr l'archevêque aux fidèles et aux prêtres de son diocèse à l'occasion de la nouvelle année. Mgr Chollet redit la grande tristesse de son diocèse dévasté et les grands espoirs qui la tempèrent. Sa Grandeur insiste tout particulièrement sur la crise du recrutement sacerdotal et donne les statistiques suivantes :

Dans le clergé du seul diocèse de Cambrai, il y eut, du 1. 12. 14 au 1. 12. 20, 107 décès contre 24 ordinations. En 1914, 8 vicariats demeurèrent sans titulaires ; depuis l'armistice, ce nombre s'est élevé à 41. 35 paroisses ont été réunies à des paroisses voisines, ce qui donne un total de 76 postes inoccupés. Le Grand Séminaire compte 96 étudiants, soit une moyenne de 12 par année, alors que la moyenne annuelle des décès est de 17 prêtres. Enfin, le Petit Séminaire n'a cette année que 109 élèves contre un effectif de 120 l'année dernière.

Il y a donc dans le recrutement sacerdotal une perte de 46 %, si nous comparons le présent à la période écoulée de 1885 à 1895.

Pour remédier à cette crise, Mgr Chollet compte sur la foi de ses populations chrétiennes, encore capables de se laisser séduire par la sublimité du sacerdoce et de comprendre que, si elles veulent avoir des bras pour leur agriculture et leur industrie, elles feront bien d'en assurer d'abord à Dieu pour le travail de son culte et pour l'apostolat de son Eglise.

Il fait appel aux prières et à la générosité de toutes les âmes. Enfin il oppose à certaines considérations « vulgaires », qui détournent les familles de dévouer leurs enfants au service de l'autel, le relèvement sensible de l'œuvre du Denier du Culte. Il y a donc espoir, dit Sa Grandeur, d'arriver, « dans un avenir que nous espérons prochain, au chiffre qui nous permettra d'assurer à vos prêtres une vie pleine de dignité ». (Note de la *D. C.*)

(1) Cf. *D. C.*, t. 2, pp. 802-807.

roisses sans titulaires. — Lyon manque de 200 vicaires. — Versailles, dont la population atteint le million, n'a que 394 curés et 80 vicaires, laisse 318 églises sans prêtre, et charge, par exemple, le curé du Raincy, aidé d'un vicaire, du soin de 12 000 âmes, tandis que le même fardeau pèse à Villeneuve-Saint-Georges sur les épaules d'un seul homme.

Comment s'étonner si l'on songe aux ravages produits par la bataille ? En dix ans, Beauvais n'oppose que 26 ordinations à 144 décès ; mais pendant la guerre, Coutances enregistre 175 décès contre 18 ordinations ; Châlons, 111 décès contre 5 ordinations ; Reims, 100 décès contre 6 ordinations ; Clermont, 99 décès contre 2 ordinations; Pamiers, 38 décès contre 2 ordinations ; Verdun, 86 décès contre 6 ordinations ; Tulle, 56 décès, aucune ordination, et Lyon, perdant 57 prêtres et 91 séminaristes tués et plus de 200 décès, ne fait pas une ordination en cinq ans !

Nous nous trouvons, je le veux, en face d'un phénomène doublement anormal ; après quoi, la mort et la vie reprendront leur étiage accoutumé. J'accorde également que les deux ou trois années qui viennent s'enrichiront des retards accumulés. Mais il n'en reste pas moins vrai que tous ces jeunes gens disparus laissent vide pour un demi-siècle la place qu'ils devaient tenir, et que, malgré cette passagère inflation des ordinations, l'avantage demeure encore à la mort. Clermont, par exemple, perd en moyenne dix prêtres par an qui ne sont pas remplacés, Tulle, six ou huit, et presque tous les diocèses également. Par ailleurs, que de prêtres vieillis précocement vont disparaître ! Avec quelle rapidité vont fondre des clergés qui, comme celui de Beauvais, comptent 116 sexagénaires, 45 septuagénaires sur 445 prêtres, ou qui, comme Tulle, n'arrivent pas à aligner 50 prêtres âgés de moins de quarante ans ? Quant aux Séminaires, malgré l'inflation dont nous avons déjà parlé, ils apparaissent comme affreusement squelettiques : Clermont et Orléans ont une soixantaine d'élèves; Reims, Amiens, Châlons, Séez, Cahors, une cinquantaine ; Evreux, Annecy, Carcassonne, Toulouse, une quarantaine ; Bayeux, 35 ; Blois, 32 ; Verdun, Nevers et Meaux, 30 ; Troyes, 25 ; Soissons, 20 ; Langres et Périgueux, moins encore, et Tulle estime ne pas avoir le quart de ce que réclament ses besoins.

Avenir inquiétant

Or, plus le regard se fixe aux lointains horizons, plus l'avenir apparaît inquiétant.

Les Petits Séminaires sont, en effet, plus pauvres comparativement que les grands. Si l'on veut bien retenir que, sur dix élèves reçus en cinquième, il en arrive un ou deux à la prêtrise, on pourra évaluer quelle sera, dans dix ans, la situation de diocèses dont les Petits Séminaires ne comptent que 75 enfants à Reims, 70 à Beauvais, 60 à Châlons, 50 à Cahors, à Carcassonne, à Amiens, 40 à Verdun, à Langres, à Nevers et à Troyes !

Peut-être comprendra-t-on enfin la gravité d'un état de choses qui, dans dix ans, entraînera, par le simple jeu des générations, un déficit de 150 prêtres sur 400 à Verdun, et de 300 à Arras, l'un des plus vigoureux diocèses du pays.

Ces chiffres sont terribles, mais la continuité de la baisse est révélatrice d'une loi qu'il faut absolument briser : je prends les chiffres qui suivent dans les documents officiels de trois diocèses qui n'ont pas redouté les franchises entières. Coutances, qui ordonnait en 1827, 1828, 1829 jusqu'à 191 prêtres, n'en consacre plus, en 1910, 1911, 1912, que 48. Tulle. qui ne présentait en 1906 que trois vacances de cures et une de vicariat, accuse, en 1920, 50 cures sans titulaires, après que 46 postes de vicaires ont été supprimés. Monseigneur de Beauvais n'a pas craint d'aligner les états que voici : alors que 700 paroisses exigeraient un minimum de 650 prêtres, elles n'en reçoivent que 643 en 1870, 600 en 1880, 415 en 1920, tandis que le Grand Séminaire, de 75 élèves en 1868, tombe en 1873 à 59, pour arriver à 24 en 1920.

Ces données, pour discrètes qu'elles soient, suffiront sans doute à justifier le cri de détresse auquel nous avons fait écho. Si, dès maintenant, l'Eglise de France ne conjure pas la crise de son recrutement, elle ménage à la génération prochaine une situation désespérée.

Les causes de la crise

Certes, on n'a pas attendu cette heure extrême pour agir, et la preuve en est dans les nombreux documents cités au début de cet article. On ne peut rencontrer aujourd'hui un évêque ou un prêtre zélé sans constater que le souci des vocations occupe la première place dans leur pensée.

D'une telle pénurie on a tout d'abord cherché les *causes*, et sur ce point la lumière a été faite depuis longtemps. Rien n'est, hélas ! plus facile !

En tout premier lieu, c'est, évidemment, la *pauvreté du clergé* qui tarit son recrutement. Je sais bien que la richesse serait plus stérilisante encore, mais sa misère est excessive. Quand, au sortir de l'école, un enfant de treize ans, sans aucun apprentissage, gagne ses 20 francs par jour, quand un balayeur ou un terrassier, dès lors qu'il a ses deux bras, fait aisément ses 30 ou 40 francs, quand, en raison même de ces salaires, la vie, même à la campagne, atteint les prix que l'on sait, comment voulez-vous que l'on envisage une profession qui impose : 1° d'appartenir à une élite intellectuelle, morale, sociale ; 2° de subir un apprentissage de huit années au Petit Séminaire, de six années désormais au Grand Séminaire, durant lesquelles les familles n'auront que des charges très lourdes ; et qui, d'autre part, offre à un homme arrivé à la plénitude de ses moyens un traitement de 6 francs par jour : soit, 3 francs en moyenne d'honoraires de Messe, 2 francs servis par l'évêché, et 1 franc de casuel... s'il en reçoit !

Ajoutez que ses vieux jours ne sont assurés d'aucune *retraite*, et maintenant étonnez-vous que l'abstention soit universelle. Mais qui donc en voudra? Nous ne regrettons certes pas que la noblesse ne nous envoie plus ses cadets, qu'une bourgeoisie ambitieuse ne convoite plus un « état » qui rangeait ses fils parmi les magistrats considérés et fortunés, et que des espérances trop intéressées ne poussent plus les petites gens à solliciter du Maître une « place » pour leurs enfants « à sa droite et à sa gauche ». Mais que répondrons-nous à ces mères de famille qui nous avoueront en pleurant qu'elles ne peuvent payer pour les études, ou à ces hommes parfaitement désintéressés, prêts à tous les sacrifices, mais qui vous diront : *Je n'ai aucune fortune à laisser à mon fils, est-il bien à moi de l'envoyer à la misère ?*

Mgr Bougaud avait, dès 1878, mis en évidence cette première cause de stérilité. Il parlait déjà de *vie chère* et signalait la ridicule insuffisance du traitement de 900 francs assuré par l'Etat ! Que dirait-il aujourd'hui que l'Etat refuse tout et même le presbytère, tandis que les prix sont montés de 1 à 10. Il se plaignait alors des entraves apportées

par la réduction du nombre des bourses concordataires, qui, de 3 035 pour l'ensemble des Séminaires en 1826, tombait à 2 535 en 1835 et à 2 235 en 1877 ! Ces chiffres ne nous font-ils pas rêver aujourd'hui ?

Combien de curés admirables, pleinement résignés à leur médiocre vie, se voient interdire par elle l'ancienne fécondité de leur sacerdoce ! Ils n'ont pas manqué de discerner les âmes prédestinées, mais, alors qu'autrefois leur presbytère et leur table recueillaient ces enfants devenus leurs élèves, alors que leur petite aisance réussissait à se réduire pour les pensionner au Petit Séminaire, ils suivront tristement du regard le dépérissement rapide de ces plants si chers qui leur ont coûté déjà tant de peine, qui promettaient si bien pour l'Eglise, mais qu'il a fallu abandonner à leur sort.

Mais il est une autre pauvreté infiniment plus triste et bien autrement mortelle : c'est la *stérilité des foyers*. Il y a quarante ans que Mgr Bougaud la dénonçait comme la principale cause du mal, et Dieu sait si nous l'avons enrayée ! Les dernières statistiques du *Journal Officiel* (18 août 1920) (1) n'enregistrent plus, en 1919, que quatre départements (sur 77 étudiés) où les naissances dépassent les décès, alors qu'en 1911 on en comptait 23, et 55 en 1910. Ce seul sondage nous suffira. L'interpréter est inutile : le criant besoin de main-d'œuvre peut-il permettre au cultivateur, au petit patron, de sacrifier un gars solide, peut-être unique, sur qui repose non pas seulement l'avenir, mais l'immédiat présent?

Ses remèdes

Lorsque les sources d'un mal sont aussi manifestes, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour en définir les *remèdes*. Les solutions sont tellement obvies qu'on a honte de les énoncer.

Et sans doute la *fécondité des foyers chrétiens* nous permettra d'espérer des prêtres, mais qui le dit n'a rien fait. A moins qu'à force de le crier nous arrivions à convaincre ceux-là dont le concours importe.

Reste la *générosité des fidèles*, de qui seule l'Eglise de France attend de pouvoir vivre. Quand le prêtre se verra assurer une vie décente, les courages moyens des enfants, les prudences raisonnables des familles s'effrayeront moins de l'appel de Dieu. Alors les modes multiples d'un zèle industrieux pourront s'épanouir à l'aise, et tous les moyens révéleront leur fécondité.

La *prière* d'abord, si instamment demandée par tous les évêques, mais qui n'obtient l'aide du ciel qu'aux cœurs résolus à se sauver eux-mêmes.

Et l'*action*, par conséquent, de tous et de tout ordre. Des évêques par les mandements, les discours, les circulaires, et l'excitation perpétuelle du zèle à tous les degrés. Des curés, soucieux de discerner les élus, éclairant les esprits au catéchisme, au prône, au cercle d'études, formant leurs enfants de chœur à une piété ardente, développant les générosités par la fréquente confession, *semant surtout à pleines mains la semence sacerdotale :* L'EUCHARISTIE ; cultivant avec soin les germes reconnus féconds dans ces *écoles presbytérales*, lieu nécessaire des éclosions attendues. Des maîtres, quand ils sont prêtres surtout, attentifs, non point à circonvenir, mais à répandre autour d'eux l'irrésistible attrait d'une vie pleinement sacerdotale. Des catéchistes, des séminaristes eux-mêmes, devenus par la contagion de Jésus-Christ les séducteurs de leurs camarades. Du père enfin et de la mère, qui ne devront ni pousser ni inviter même, mais ardemment prier Dieu de leur concéder cet incomparable bonheur, faire régner dans leur foyer une si pure et si généreuse atmosphère que les fruits de sacrifice y puissent mûrir ou plus simplement encore, qui devront laisser faire et parler le Maître. Un évêque le disait naguère :

« L'expérience quotidienne nous montre que ce ne sont pas précisément les enfants qui se dérobent et qu'il ne manque pas de cœurs généreux et bien trempés qui accepteraient de se consacrer à Dieu, mais que ce sont surtout les familles qui, par des vues timides ou des calculs intéressés, ou sous la pression d'influences perverses, les détournent du sanctuaire. »

Hélas ! de quels faits navrants Mgr Péchenard avait eu « l'expérience quotidienne », et non pas lui seulement, mais quiconque a reçu les confidences de la jeunesse ! Un prêtre sans doute serait mal agréé qui qualifierait comme ils le méritent les actes de bien des pères de famille. Et cependant sa parole serait moins cinglante que celle d'un Maurice Donnay, qui raille dans le *Retour de Jérusalem* le « catholicisme » dont se vante Mme Aubier :

« Oui, reprend son fils, quand ma sœur a pris le voile, papa a parlé d'aller étrangler son confesseur. »

Et Lavedan n'invente rien quand aux ouvertures d'un enfant il oppose les moqueries, puis la gravité, puis les colères d'un père, « bon catholique », lui aussi :

« Jamais ! entends-tu ! C'est encore tes... d'abbés qui t'ont fichu ça dans la tête ! J'aimerais mieux te voir mort, oui, mort ! »

Et voilà pourquoi je disais que beaucoup sera fait lorsque les familles catholiques voudront *toujours* et *tout simplement* respecter l'action de Dieu.

Ce programme ne contient rien de rare. « Tout est dit depuis qu'il y a des hommes... » Mais nous savons aussi que « LA GUERRE EST UN ART SIMPLE ET TOUT D'EXÉCUTION », et que nous ne serons pas jugés sur l'originalité de nos analyses, mais sur la substance de nos résultats. *Tout est-il fait, depuis qu'il y a des hommes, et qu'ils... parlent ?*

La foi au sacerdoce
condition indispensable du relèvement

Or, cette exécution, qui est tout, réclame une chose, indispensable, la foi. La foi dans la victoire, dira Foch, la foi au sacerdoce, dira-t-on ici.

Telle est l'âme nécessaire à notre action.

Il nous faut croire. Croire à la pénurie présente; croire à la dévastation certaine de demain. Croire à l'urgente nécessité d'un effort passionné et universel de tous, et par tous les moyens.

Les évêques, qui voient chaque jour se tendre davantage une situation compromise, ne croient pas au danger, ils le touchent. Aussi vous diront-ils que le recrutement du sacerdoce est leur œuvre capitale.

Les prêtres, qui se sentent chaque jour plus rares et plus chargés, n'ont que faire sans doute qu'on leur redise la nécessité d'agir. Et cependant, écrivait Mgr Péchenard : « Nous avons beau accuser le siècle mauvais, les familles, les écoles et les livres..., nous sentons que nous avons, nous prêtres, notre part de responsabilité. » Peut-être alors que plus de foi opérerait les miracles.

Mais il faudrait surtout la foi chez les fidèles. Les croyants croient-ils que, bénéficiant du prêtre, le réclamant, ne fût-ce que pour leur mariage et leur mort, il leur incombe une charge en retour ?

(1) *Cf. D. C.*, t. 4, pp. 349-352.

Croient-ils que c'est un grand péché que de refuser à Dieu une âme qu'il demande? Croient-elles, ces dames, que leur religion peut faire mieux encore que d'élever au Séminaire les fils de leurs fermiers ou de leurs domestiques ? Croient-elles que ce serait un grand bonheur que de recevoir un jour la communion des mains de leur enfant ? Enfin, tous croient-ils que, sans le prêtre, ce sont demain, non pas seulement les églises qui s'écroulent, mais les mœurs, mais la civilisation, mais toute la cité ?

Or, quand les enfants auront hérité de cette foi, ils sauront toujours ce qu'il en coûte de quitter le foyer et de briser ses rêves pour accueillir la pauvreté ; mais le sacrifice ne sera plus un obstacle, il sera l'attrait.

A douze ans, le futur cardinal Desprez s'ouvre à un vieil oncle de ses désirs du sacerdoce ; on lui répond par le récit des massacres de 1792 : « Voilà ce qu'on peut gagner à être prêtre, Florian... — Je savais tout cela », dit l'enfant.

Elève au lycée de Toulouse, le jeune Berteaud est tellement frappé de la générosité des camarades qu'il voit s'engager dans le sacrifice qu'il se précipite sur leurs pas. Et combien d'autres que les histoires de missionnaires, qu'un pèlerinage à la rue du Bac, que la vie et le martyre d'un Perboyre ou d'un Vénard ont conquis ! Mais, lui-même, Théophane Vénard, n'est-ce point la lecture des persécutions du Tonkin qui, à dix ans, fixa son choix ? « Je serai martyr. »

Gratry le disait admirablement de Perreyve. « C'est précisément à douze ans qu'on comprend ces choses; c'est à quarante qu'on ne les comprend plus. » Remplis de la foi de leur baptême et de leur première Communion,

Ce sont les enfants qui savent
Tout.
Car ils savent l'innocence première,
Qui est tout.
... Or, c'est l'innocence qui est pleine, et c'est l'expérience
Qui est vide.

Relisons *le Mystère des Saints Innocents.*

La foi en la certitude du succès : l'exemple du cardinal Bourret

Cette foi au sacerdoce, à sa grandeur et à sa nécessité est la base première. Ajoutez-y la foi dans l'impérieux devoir d'agir. Il ne restera plus qu'à croire, enfin, à la possibilité, à la certitude du succès. Mais cette dernière foi ne peut être suppléée par rien.

Peut-être est-elle plus rare que les précédentes. Combien de découragés reprennent la route d'Emmaüs sans espoir ? Et combien peut-être qui, n'ayant jamais essayé leur courage, n'ont aucune idée des merveilles qu'ils pourraient accomplir ? C'est pourquoi nous devons tous ressusciter en nous la foi au succès : nous aurons toujours les prêtres que nous aurons cherchés, parce que Dieu ne peut pas nous les refuser sans détruire toute l'œuvre de Jésus-Christ. C'est par des prêtres qu'il a voulu le salut catholique. S'il consent à voir s'éteindre le sacerdoce, c'est que les sacrements sont inutiles, c'est que toute notre foi à l'Eglise et à l'Evangile est un mensonge.

Alors? — Alors, Dieu doit nous donner des prêtres, et il nous en donne, soyez-en sûrs, et beaucoup : il les sème à pleines mains : à nous de multiplier nos soins pour ouvrir les sillons et faire éclore le grain.

Or, pour prouver la munificence de Dieu, comme aussi la nécessité du concours de l'homme ainsi que sa fécondité, ce ne sont pas les raisons seulement, mais les faits qui interviennent d'une façon éclatante. Jamais une action courageuse et persévérante — et surnaturelle — ne s'est produite sur ce terrain sans faire lever de magnifiques moissons. Qui comptera les conquêtes d'un saint Bernard ou d'un saint François ? Plus proche de nous dans le temps et peut-être par le caractère, que de prêtres n'a pas suscités un curé d'Ars ! Mais aussi croyait-il au sacerdoce, celui qui s'écriait : « Oh ! que le prêtre est grand ! S'il se comprenait, il mourrait, non de frayeur, mais d'amour. »

J'entends bien que c'est un « saint », et je n'oublie pas qu'à la question : *Qu'est-ce qu'un saint?* notre catéchisme familier répond : *C'est un homme qui n'est pas fait comme nous.* Eh bien! prenons un homme qui soit fait comme les autres.

Rodez est un diocèse légendairement riche en vocations. D'où lui vient cette abondance ? De l'admirable foi de la race, dit-on, et comment y contredire ? Mais s'imagine-t-on que ces magnifiques moissons sont venues couronner de béates attentes ? A l'origine de tout ce mouvement, il y a une foi robuste, la foi du cardinal Bourret, qui crut qu'il fallait des prêtres, beaucoup de prêtres, et qu'il les aurait. Il y mit vingt-cinq ans, tout son cœur, mais il avait en ce temps *doublé* l'effectif de son clergé après avoir fourni diocèses étrangers, Ordres de toute robe, missions de tout climat, avec une telle abondance qu'il pouvait dire en riant : « Je suis un peu comme le Pape, où que j'aille, je trouve mes enfants. » Car il avait juré de faire de son diocèse « un réservoir puissant qui devait fournir à l'Eglise entière des ouvriers apostoliques ». « Donner des prêtres à mon diocèse ne suffit pas, disait-il, c'est pour toute l'Eglise que je veux travailler. »

Or, tous les moyens furent employés : pas de visite sans que les curés ne fussent questionnés sur les modes et les résultats de leur action, quelquefois même, c'était du haut de la chaire, et si la réponse n'était pas satisfaisante : « Comment vous enverrai-je des curés, disait-il aux fidèles, si vous ne me fournissez des prêtres ? » Aucune famille, si pauvre fût-elle, qui ne reçût sa visite en gratitude de l'enfant donné à l'Eglise. Cardinal, il se plaisait à « marquer » du signe du sacerdoce futur les enfants que lui désignait le curé, et ceux-ci retournaient vers leur mère et demandaient de pouvoir « étudier » puisqu'ils avaient été « marqués » par l'évêque. Après sept ans d'épiscopat, il avait 200 grands séminaristes ; après douze ans, il en avait 300, il en obtint enfin jusqu'à 400, défalcation faite des libéralités multipliées au dehors. Faut-il dire qu'il avait créé jusqu'à dix Petits Séminaires ou collèges pour assurer ce recrutement ?

La foi en la foi : au diocèse de Versailles

Ces résultats magnifiques se sont montrés durables. Ils ne procèdent ni de ce qu'on est convenu d'appeler la sainteté ou le génie, mais d'un peu de foi, gros comme un grain de sénevé. N'est-il pas de foi que ce peu suffit à soulever les montagnes ? En doutons-nous ? Serait-ce finalement la foi en la foi qui nous ferait défaut ?

On ne manquera pas sans doute d'observer que mon exemple est discutable, car le cardinal Bourret semait dans un sol exceptionnellement fécond. Et la chose n'est pas douteuse. Mais le Maître qui sait les possibilités de chacun ne demande que dans la mesure des talents qu'il a lui-même confiés. Il est en France des terres fines et légères, mais si dépour-

vues d'humus que leur stérilité est proverbiale, voire acceptée comme un dogme. Ce sont « régions *désertiques* », disait le P. Dudon. Versailles ne se blessera pas qu'on l'y range. Son évêque ne fait pas mystère que pour fournir aux plus urgents besoins de son Eglise, il fait appel à tous les diocèses et recourt à tous les Ordres religieux : le tiers des prêtres actuellement au travail sont étrangers au pays. La race semble n'avoir depuis longtemps qu'une sève trop pauvre pour nourrir les fruits du sacerdoce. Le cas semble bien choisi.

Jetez donc en cette pauvre terre la riche semence d'une foi de prêtre, que ni les tristesses présentes, ni les expériences d'hier, ni les certitudes de demain ne pourront rebuter; laissez agir quelques étés; ne vous affolez point des bourrasques, des grêles et de la foudre même ; et revenez après la tempête mesurer la croissance de l'arbre. Il y a quelque dix ans que l'*Œuvre des vocations* propage son action. Elle a sollicité d'abord l'aumône, nécessaire au soin des enfants recueillis : vers 1912, elle reçoit annuellement de 9 000 à 12 000 francs. Misérable obole ! Mais en 1913, après une campagne résolue, elle en obtient 27 000. Malgré la guerre, 1915 enregistre 32 000 ; 1916, 41 000; 1917, 50 000; la dernière année de la guerre, si lourde cependant, donne 90 000; et 1919 atteint 114 000 francs (1). L'argent sans doute est bien peu de chose, aussi ne s'y est-on pas arrêté à Versailles. A force d'agir par tous les moyens dont nous avons parlé, voici que l'on a vu monter les âmes vers les hauteurs du sacrifice, et du sol voué à la jachère monte, en 1920, une moisson que plusieurs regarderont avec envie : un Petit Séminaire de 200 *élèves ecclésiastiques*, un Grand Séminaire de 86 *futurs prêtres*, ne sont malheureusement pas chose courante, nous l'avons vu. Que ce mouvement se soutienne plusieurs années, et voici un diocèse sauvé (2).

L'heure des grands espoirs

Or, l'heure n'est-elle pas venue des grands espoirs? L'hostilité persécutrice a disparu, l'injure et la calomnie se taisent, vaincues par le langage muet de l'héroïsme. Ah ! si Bougaud avait vécu aux temps présents, quelle immense confiance l'eût soulevé ! Car dans le cep de l'Eglise monte une sève de vie intérieure digne des plus grands siècles du christianisme. Voilà dix ans qu'elle faisait éclater l'écorce des rameaux. Elle prodiguait à tel point les fleurs et les fruits que Dieu les a cueillis par brassées pour le ciel. Quels admirables jeunes hommes, qui annonçaient des apostolats incomparables, n'avons-nous pas vus s'élever si haut qu'ils ne sont jamais redescendus, ayant franchi avant l'heure les portes de l'éternité ! Il nous est arrivé de pleurer sur les blés fauchés en herbe, et peut-être avons-nous douté de la sagesse divine insouciante de l'avenir. Avions-nous oublié que le jardinier ne taille que les rameaux pleins de sève « afin qu'ils portent plus de fruits encore » ?

Et voici qu'en effet non seulement les sources accoutumées grossissent leurs eaux, mais les citernes, jadis desséchées, débordent. Tels collèges mondains de Paris, qui ne donnaient que des chrétiens médiocres, se couronnent maintenant des fleurs du sacerdoce. Et ceux-là mêmes qui ne portaient souvent que des épines — lycées, écoles d'arts et métiers, écoles normales — donnent des prêtres à l'Eglise étonnée. On me permettra de ne point désigner autrement ces terres du miracle.

Mais voici pas le plus émouvant ? Au milieu des jeunesses un peu grêles, qui donnaient aux Séminaires et aux noviciats d'autrefois le charme, mais aussi l'incertitude du printemps, se carrent de plus en plus nombreuses les épaules robustes de vrais hommes, aux traits affermis, venus offrir au Maître des bonnes volontés que le retard de l'heure surexcite. Hommes faits, aux passés si divers, que la foi au sacerdoce a soulevés vers la croix, redevenus écoliers pour apprendre quelque latin ou quelque thèse scolastique. Officiers, marins, professeurs d'Université, avocats, ingénieurs, reprenant la glorieuse tradition des Olivaint, des Gratry, des Ravignan. Instituteurs de l'Etat que la conscience professionnelle a jetés vers le *Credo ;* cultivateurs, entrepreneurs, ouvriers, sacrifiant les salaires ou les gains inespérés, pour les charges présentes et la misère certaine de demain.

C'est la souffrance de la guerre qui leur a révélé Jésus-Christ. Ils l'ont voulu pour eux, mais plus encore pour le révéler à leur tour à leurs compagnons d'ancienne misère. Ils feront de grandes choses.

Mais ce qu'ils feront de plus efficace, ce sera de porter aux jeunes l'exemple de leur sacrifice.

La génération qui vient n'aura pas vu, ne verra [pas] la guerre, Dieu merci ! Ce ne sera donc pas dans les déchirements de la mort que la Figure divine leur apparaîtra, mais dans la vie, dans le rayonnement fécond de ces âmes pleines de foi, dans la lumière et la paix de leurs regards, dans la solidité de leur étreinte. Quand ils parleront du bonheur, de l'honneur, du devoir de servir le Maître, eux du moins on les croira, car leur parole aura l'accent de la foi.

PAUL DONCOEUR.

NOTES ET DOCUMENTS

Le Recrutement sacerdotal. — La gravité du problème que nous venons d'étudier, et que les *Etudes* avaient déjà abordé en janvier 1920, rend plus opportune que jamais la publication de la vaillante *Revue* éditée depuis 1901 par le P. DELBREL sous ce titre, et qui va reprendre le 1er janvier prochain. (De Gigord, abonnement, 5 fr.) Les services qu'elle a rendus jusqu'en 1914 sont trop connus pour qu'on y insiste. Les éducateurs et les apôtres les plus compétents continueront d'en assurer la rédaction sous la direction de MM. Lahargou, Delattre, Ardant et Coste, et des PP. Montillet et Delbrel. La plus chaude et la plus universelle sympathie accueillera la revue renaissante.

— Tout éducateur et tout prêtre devra connaître et méditer l'excellent ouvrage de M. l'abbé MOISAN sur *la Recherche et la culture des vocations* (Tourcoing, Duvivier, 1920). Ecrit par un prêtre de longue expérience, ce guide averti et sûr est également d'une lecture émouvante. Les conseils qu'il donne suivent l'enfant jusqu'à son entrée au Petit Séminaire. C'est l'ouvrage fondamental et nécessaire.

— Le P. DELBREL adresse un vibrant appel aux *Séminaristes recruteurs des Séminaires* (de Gigord, 1920), que les hautes autorités et les exemples les plus persuasifs entraîneront à cet apostolat.

— A lire : dans le *Directoire de vie sacerdotale*, de Mgr GOURAUD (Beauchesne, 1920), p. 176, de graves conseils relatifs à *la recherche et à la culture des vocations* dans les collèges ; — dans la revue *Hostia* (juillet 1920), d'émouvantes pages adressées à un *Recruteur de « petits*

(1) Je sais un autre de ces diocèses estimés « désertiques » en 1907 qui recueille en 1920, par d'admirables efforts, 200 000 francs pour subvenir à l'œuvre des vocations, et compte 114 grands séminaristes.

(2) M. le Supérieur des missionnaires de Ham m'écrit : « La vie nous apporte chaque jour de nouvelles raisons d'avoir confiance. Voici toute une éclosion de vocations !... dans ce coin où il y en avait très, très peu. Dieu est bon ! » Qui sème récolte, dirons-nous.

prêtres » (1) ; — dans l'*Enseignement chrétien* (1er octobre 1920), le rapport lu au Congrès de Metz, sur *l'Eveil et la culture des vocations* ; — dans l'*Heure du sang* (*Elite et vocation*), du P. Bessières (de Gigord, 1920), le bel article, remanié et complété, écrit par G. Goyau pour le *Correspondant* (10 avril), intitulé : *les Ouvriers de la moisson* ; — et l'opuscule du R. P. Le Floch, *les Elites sociales et le Sacerdoce* (Téqui, 1916), que le tumulte de la guerre a fait passer un peu inaperçu.

— Parmi les initiatives les plus notables prises par les œuvres diocésaines des vocations, il faut signaler des *Bulletins locaux*, qui sont de très puissants moyens pour frapper l'opinion et tenir les générosités en haleine. La *Page de Saint-André* (d'Annecy), par exemple, est toute vibrante des exploits accomplis par les dizainiers paroissiaux. La publication des aumônes reçues, mais surtout le récit de ces fort originales *Journées de Saint-André* en font un instrument d'apostolat remarquable. Quoi de plus stimulant que telle page du *Bulletin* de Toulouse citant à l'ordre du diocèse le doyenné de Saint-Etienne, qui compte cinquante et un futurs prêtres, tandis que onze doyennés — et les noms sont transcrits — n'envoient aucun élève ni au Grand ni au Petit Séminaire ? Le *Bulletin* de Coutances semble un modèle du genre.

Les Associations de prêtres natifs de la même paroisse (lire la brochure du P. Delbrel, Toulouse, 1919), nées dans le diocèse de Rodez, qui se constituent à Toulouse, à Albi, à Cambrai, à Arras, mettent en commun d'une façon très heureuse les prières, les inspirations et les ressources de ceux qui cherchent tout naturellement à voir se perpétuer leur sacerdoce dans le sol qui les a eux-mêmes portés.

— La Maison de la Bonne Presse a également édité une série d'ouvrages sur la vocation ; comme ils répondent au but indiqué par l'auteur de l'article des *Etudes*, nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Quelle est ma vocation? et que dois-je conseiller sur le choix d'un état? Entretiens de Théophile avec un missionnaire, par le P. J. Berthier, M. S. Ce petit volume résume le traité des *Etats de vie* du même auteur.

Suivez-moi! Histoires sur les vocations sacerdotales. Préface du P. Delbrel, S. J. Recueil de belles et suggestives histoires de vocation sacerdotale, de pages littéraires sur le même sujet, choisies dans les œuvres de Louis Veuillot, Mgr Baunard, Pierre l'Ermite, Jean des Tourelles, François Veuillot, Pierre Suau, le P. Delbrel, etc. La voix de Celui qui a dit : « Suivez-moi ! » y retentit comme un écho.

Le meilleur moment pour être prêtre. Recueil de récits, nouvelles, pages littéraires, sur la vocation sacerdotale. Préface du chanoine J. Millot, vicaire général de Versailles. La lecture de ces pages choisies fera apprécier aux enfants et aux jeunes gens qui les liront la sublimité de la vocation sacerdotale, et peut-être certains diront en fermant le volume : « Je veux être prêtre ! »

[Note de la *D. C.*]

Les Scholæ féminines et leurs œuvres annexes (2)

Mesdames, Messieurs,

M. le chanoine Marty se plaît à rappeler avec une aimable bonhomie et un peu de malice que les Scholæ grégoriennes féminines qui m'intéressent de près ont dépassé la centaine. Le chiffre est bien exact, mais veuillez vous rassurer si vous éprouviez quelque inquiétude, je n'ai point l'intention de me livrer ici à un labeur de cicerone de musée, je ne projetterai point la lueur de ma lampe sur chacun de nos groupes, les éclairant les uns après les autres ; cela nous prendrait trop de temps et demeure, du reste, dans le domaine de l'administration intérieure. Je m'efforcerai de vous montrer seulement les grandes lignes de notre œuvre, celles qui en sont le ressort et la vie.

Esprit et débuts de la Schola Notre-Dame de Miséricorde, de Grenoble

La Schola Notre-Dame de Miséricorde, de Grenoble, a été notre premier groupement. Cette fondation date du mois de janvier 1910 ; il y aura donc bientôt onze ans que nous avons posé là les bases de notre œuvre. Avec le recul et la vue d'ensemble que donne la fuite des années, nous pouvons mieux juger du chemin parcouru ; et maintenant que nous découvrons avec ses résonnances et ses harmonies complémentaires ce plan de la divine Providence dont nous fûmes les très pauvres et les très humbles instruments, il nous semble que d'autres femmes, de plus en plus, et certes aussi bien que nous, pourront puiser dans une œuvre comme la nôtre l'orientation de leur vie et la raison d'être de leur apostolat.

Notre part est belle. Nous remercions le Dieu si bon et saint Grégoire, qui, après nous avoir groupées dans les sentiments de la plus chrétienne amitié, ne cessent de nous prodiguer le pain de la vie liturgique, donc de la vie catholique complète, consciente et agissante.

L'on s'est étonné parfois de l'action profonde et le plus souvent définitive que les scholistes de Notre-Dame de Miséricorde ont exercée autour d'elles : il faut en chercher le secret dans la forme qui a été donnée à leur fondation. Enfants privilégiées, nous nous sommes appuyées sur des bases si solides que notre fragile édifice personnel ne pouvait pas être détruit, malgré la guerre — qui nous a cruellement éprouvées — et malgré tous les avatars qui arrivent dès que l'on essaye de faire un peu le travail de Dieu. Grâce à nos maîtres et à nos directeurs, nous n'avons eu ni ces tâtonnements ni ces hésitations qui font perdre du temps et obscurcissent le droit chemin.

Pie X avait fait entendre la voix de l'Eglise par son admirable *Motu Proprio* du 22 novembre 1903 sur la réforme de la musique sacrée (1) ; Mgr Henry, alors évêque de Grenoble, avait même devancé le *Motu Proprio* en imposant, dès 1900, à ses Séminaires l'adoption du chant grégorien. Il nous donnait comme professeur son maître de chapelle de la cathédrale, administrateur de la *Revue du Chant Grégorien*, M. l'abbé Poncin, de vénérée et sainte mémoire, et, de plus, il faisait professer nos classes dans les salons même de l'évêché, nous marquant ainsi son entière protection. Enfin, le R. P. Dom Lucien David, alors en résidence à Rome pour les travaux concernant l'Edition Vaticane typique, devenait notre visiteur et notre inspecteur toutes les fois que ses voyages entre la Ville Eternelle et l'abbaye Saint-Wandrille lui permettaient de faire escale au Bureau du Chant Grégorien.

C'est dans un groupement occasionnel amené par une fête de Jeanne d'Arc, en 1909, que se choisirent la majeure partie des futures premières scholistes. Aux répétitions nous avions pu juger de l'éminente dignité sacerdotale et des hautes qualités musicales de M. l'abbé Poncin ; les temps de repos entre l'étude des morceaux avaient été remplis de cau-

(1) Reproduites par *D. C.*, t. 4, pp. 346-348.

(2) Rapport présenté par Mlle Madeleine Lebègue aux Journées Grégoriennes de Lourdes, le 25. 8. 20, publié par *Lumen* (déc. 20) et la *Revue du Chant Grégorien* (nov.-déc. 20).

(1) Reproduit par les *Questions Actuelles*, t. 72, pp. 66-73.

series instructives, et ces causeries furent pour nous comme le rayon de soleil qui fait éclore le germe. En effet, plusieurs sentiments encore vagues en nous ne cherchaient que l'occasion de se préciser : certitude qu'il devait y avoir au sanctuaire autre chose que ce que nous y entendions avec dégoût et sans résignation ; désir de prendre une part active à la vie liturgique de l'Eglise et cela autrement que par des cantiques fades, des solos d'actrices, des Vêpres sabotées et un ordinaire de Messe toujours uniforme — j'ignorais alors qu'il existât des Propres chantés, car... je n'en avais jamais entendu; — enfin, pour plusieurs d'entre nous, la nécessité de nous instruire afin de pouvoir tout au moins nous rendre sérieusement utiles dans les paroisses de campagne ou de village, que nous habitions durant les grandes vacances.

Quelques-unes des futures scholistes avaient entendu les chanteurs de Saint-Gervais, toutes les connaissaient de réputation, et si les premières gardaient un souvenir charmé de ces belles auditions, les secondes ne demandaient qu'à se laisser entraîner vers la belle prière par le contact direct des cantilènes grégoriennes et celui de l'Anthologie publiée par Charles Bordes.

Nos débuts furent délicieux par leur simplicité, leur confiance et leur joyeux entrain. Nous n'avions ni argent, ni livres de musique, ni règlement, seulement une devise : *Congregavit nos in unum Christi amor.*

Phrase courte, mais qui en dit long sur l'esprit de notre groupement.

Nous avions lancé des prospectus ; ils contenaient un appel à toutes les personnes de bonne volonté, et nous leur disions :

« La Schola Notre-Dame de Miséricorde est une œuvre catholique qui a pour but de faire connaître et aimer le vrai chant de l'Eglise ; de donner conscience aux fidèles de la part qui leur est réservée dans les offices liturgiques et de les former à la bonne exécution du chant grégorien en obéissance au *Motu Proprio* de Pie X (22 novembre 1903) et des décrets de la S. Cong. des Rites, qui en ont réglé et déterminé l'application. C'est avant tout une œuvre religieuse et un moyen d'apostolat. En effet, les personnes initiées seront en mesure de se rendre très utiles dans leurs paroisses respectives, où leurs enseignements, donnés dans les catéchismes, les patronages et les œuvres, prépareront la renaissance si souhaitable du chant populaire et de la prière collective et contribueront à entretenir ou à restaurer le sentiment de la beauté dans le culte rendu à Dieu. »

Nous provoquâmes de la curiosité, des sympathies conscientes, des antipathies irraisonnées. La pensée que des femmes allaient lire du latin dans de gros livres ecclésiastiques fit rire certains ; on se demanda si nous n'avions pas l'intention de supplanter le Chapitre de la cathédrale, et finalement l'on décréta que notre groupement durerait... ce que durent les roses : l'espace d'une fantaisie d'esthètes.

Malgré les preuves du contraire, l'on voulait nous confondre avec les Sociétés seulement musicales, Sociétés de jouissance artistique dépourvues de bases religieuses.

Sans beaucoup nous soucier de ce que l'on pouvait supposer ou dire, nous poursuivions nos études avec une paix très douce et un enthousiasme croissant. Cependant nos débuts furent pénibles. Nous étions toutes musiciennes, seulement nos personnalités étaient si accusées que nous eûmes grand mal à accorder nos voix. Nous avons travaillé, beaucoup travaillé pendant cinq mois avant de nous faire entendre dans un très modeste Salut. On nous félicita, on nous encouragea et l'on se plut à louer la vertu priante et communicative de nos accents, bien imparfaits cependant. Tant il est vrai que des choses de Dieu acceptées avec l'esprit voulu, il se dégage pour les âmes l'harmonie souhaitée.

Fondations de Scholæ : objections et difficultés

Les fondations de Scholæ que nous avons établies après celle de la Schola Notre-Dame de Miséricorde sont très diverses. Les premières nous ont servi à appliquer nos principes d'apostolat en même temps qu'elles nous initiaient à l'art, difficile, d'enseigner. Nous organisâmes d'abord un groupe populaire de fillettes et de jeunes filles. Leurs jolies voix et la rapidité avec laquelle elles apprenaient, leur goût pour les pièces du *Kyriale* et celles des Saluts nous démontrèrent clairement que le chant grégorien était bien l'expression de la prière pour tous. Dès lors, nous eûmes une arme pour répondre comme il convenait à ceux qui nous disaient : « Le chant grégorien, oui, c'est très beau, mais, comme c'est fort difficile à exécuter, et que cela ne souffre pas la médiocrité, jamais des personnes peu lettrées ne pourront le donner ; réservons-le pour une élite de la pensée et de l'art. »

Ce qui manque généralement le plus pour l'orientation d'un groupe populaire, c'est que les directrices ne travaillent personnellement pas assez, et que, insuffisamment formées au point de vue pédagogique, elles ne savent pas bien faire travailler les scholistes. Il est aussi des personnes qui ont une conception étrange du chant populaire : elles croient qu'il est suffisant de dire aux fidèles qui sont dans une église : Chantez ! pour qu'ils chantent. On croit tout gagné quand la foule a — passez-moi le mot — hurlé un refrain de cantique dit populaire ; et l'on se trompe étrangement. Je me souviens qu'un jour un ecclésiastique me dit : « A la Schola, vous êtes des aristocrates, ce n'est pas intéressant. — Mais, Monsieur l'Abbé, lui répondis-je, il faut bien que nous commencions par former des dirigeantes pour, ensuite, diriger. — Pas besoin d'études si longues ; moi, je fais chanter toute mon église, dimanche prochain. Je me suis procuré trois cents petites feuilles grégoriennes, une sur chaque chaise, un vicaire à droite du chœur, un à gauche, et cela ira tout seul. — Je vous le souhaite, mais je ne le crois pas. » Et j'avais raison. Les fidèles mirent, pour la plupart, les feuilles de musique dans leur poche, les gamins en firent des cornets qu'ils tendirent au marchand de marrons établi sous le porche et... la tentative ne fut pas renouvelée.

Une autre objection que l'on nous présentait — que l'on nous présente encore, hélas ! — est celle-ci : « Il n'y a pas d'éléments dans la paroisse pour pouvoir donner du chant grégorien. » Or, généralement, nous nous trouvons en face de jeunes gens, de jeunes filles, d'enfants, de tous les fidèles qui vont à l'église. « Mais, et tout cela ? » disons-nous en désignant les assistants. « Oh ! ils ne chanteront jamais. — Avez-vous essayé de les instruire ? « On répond : « Oui » ou : « Non ». Le résultat est le même.

J'ai été, pour ma part, fort longtemps sans saisir le sens de ce que signifiait l'objection : « Il n'y a pas d'éléments. » Et j'ai fini par me rendre compte que cela voulait dire : « Il n'y a pas ici de personnes déjà formées, et nous ne tenons pas à nous donner la peine de le faire. » Car des éléments, à de très rares exceptions près, il y en a partout, et partout on peut chanter. Nous l'avons prouvé par nos fondations campagnardes ou villageoises, plus nombreuses que les grosses organisations des grandes villes. Ce sont

elles qui donnent le meilleur résultat et le plus de consolation ; on se connaît bien et l'on mène là, véritablement, une vie de famille, on constitue une petite communauté chrétienne, du genre de celles de la primitive Eglise, dans la paroisse. Combien de foyers de vie liturgique ne pourrions-nous point citer, et combien il serait à souhaiter de les voir sans cesse croître et s'augmenter !

L'action féminine est pour l'œuvre grégorienne un appoint considérable par le temps actuel. Sur les cent douze groupes qui forment en ce moment notre « Amitié », nous pourrions tout au plus compter — peut-être — une dizaine de directeurs. Voici donc plus de cent Scholæ remises entre les mains de directrices. Elles travaillent dans les paroisses, les chapelles, les patronages, les écoles libres, les ouvroirs, les ateliers. Elles pénètrent dans les couvents, les manécanteries de petits garçons, les groupes de Jeunesse catholique. C'est dire que notre enseignement s'applique aux milieux les plus divers. Où pouvons-nous le mieux donner notre mesure ? Dans les paroisses. C'est là que la vie liturgique peut se dérouler belle et entière. A vrai dire, nos autres groupements sont des préparations pour la vie paroissiale. (Sauf les couvents, qui se suffisent à eux-mêmes, mais leur influence grégorienne, leur exemple nous est des plus utiles et leur union de prières indispensable.)

Dans les écoles libres, les patronages, les chapelles...

Nos Scholæ établies dans les écoles libres nous donnent de futures grandes scholistes et des directrices. Les pensionnats de petites villes sont précieux pour cela, et si partout l'on voulait nous écouter et nous comprendre, à la sortie de leur pension beaucoup de jeunes filles seraient, dans leurs campagnes familiales, fort capables d'organiser le chant dans leurs pauvres églises.

De même pour les patronages : je fais une véritable guerre à certaines de mes amies qui, de parti pris, négligent dans l'éducation qu'elles donnent aux fillettes tout enseignement liturgique et grégorien. Elles sont étonnées, les pauvres ! du piètre résultat que leurs efforts généreux, presque surhumains, obtiennent. Développer la sensibilité religieuse chez une fillette sans lui donner à la base un aliment solide et nourrissant est chose fort dangereuse, car la sensibilité, tournée en sensiblerie et souvent en sensualité, est vite à côté de la ligne droite.

Il est vrai que parfois, trop souvent, les patronages ont de la difficulté à se faire place dans la paroisse. M. l'abbé Bayart nous disait qu'il augurait bien de l'extension rapide du chant grégorien dans les masses parce qu'il avait lu sur la porte d'une église un écriteau ainsi conçu : « Le public est prié de ne point chanter. » Nous pourrions lui dire que tout dernièrement un de nos patronages où l'on cultive le grégorien avec amour a été prié de se taire, car ses accents — une quarantaine de jolies voix — faisaient, par contraste, du tort à ceux, beaucoup moins harmonieux, de quelques congréganistes âgées et d'un vieux chantre ignare solidement cramponné au lutrin. Ce cas n'est pas isolé, et nous aurons encore à lutter pour affermir certaines de nos conquêtes paroissiales.

Les chapelles, c'est bien quand elles ne sont pas des « petites chapelles ». Et à ce propos, et pour répondre à des questions que l'on nous a posées, nous dirons qu'un gros danger pour l'avenir de certaines Scholæ est précisément dans une tendance à se refermer. La Schola n'est point l'apanage d'un petit clan, c'est une école qui doit être ouverte. N'oublions pas que c'est un devoir pour tous les catholiques de prier Dieu hautement et ensemble : c'est à la Schola qu'on vient apprendre à le faire. S'il est prudent de ne point faire des avances à des brebis galeuses ou à des brandons de discorde, il nous semble indispensable d'étendre l'enseignement de nos écoles aux âmes de bonne volonté qui viennent à nous. Nous n'avons pas à nous occuper de savoir si elles arrivent d'ici ou de là. Soyons bien assurées que les personnes non faites pour respirer notre atmosphère se retirent d'elles-mêmes.

Plusieurs de nos directrices réussissent fort bien dans l'enseignement qu'elles donnent aux petits garçons. Mais il est bon que le terrain soit préparé par une école libre ou l'influence d'un prêtre. L'on perdra son temps et sa peine si l'on réunit une bande de petits polissons. La Jeunesse catholique : cela pourrait être si bien ! (1)

Annexes : bibliothèque, cercle d'études, ouvroirs...

Dirons-nous quelques mots de nos annexes ? Ce sont, d'abord, une bonne bibliothèque : bibliothèque musicale et liturgique. Tel groupe piétinera sur place et arrivera à se dégoûter parce que ses éléments de travail sont en nombre insuffisant. Règle générale : il faut assurer un livre de chant ou une partie musicale pour chaque scholiste. L'on ne peut suivre à plusieurs que sur de vastes feuillets spéciaux écrits en très gros caractères. Certaines de nos Scholæ en possèdent et se trouvent bien de leur emploi. Pour un début d'établissement de bibliothèque, les livres liturgiques n'ont pas besoin d'être variés et nombreux s'ils sont bien choisis. Il est rare que toutes les scholistes lisent, et, du reste, le nombre des « liseuses » est variable selon le milieu plus ou moins cultivé qui compose la Schola. Mais il est nécessaire que les directrices lisent beaucoup afin de pouvoir offrir des résumés instructifs à leurs élèves. Une Schola doit être abonnée à des périodiques concernant le chant grégorien et l'art religieux.

La seconde annexe, c'est le Cercle d'études. Dès qu'une Schola sort de sa petite enfance, l'on doit tendre vers cet accroissement. Le fonds en est toujours le même : complément d'instruction catholique ; mais la forme varie selon les ressources disponibles. A Grenoble, nous l'avions organisé plutôt comme une sorte de petite Université. Nous demandions soit à des scholistes, soit à des amis ou amies de la Schola, soit à des personnalités catholiques de valeur, de nous faire des conférences, dont les sujets, choisis par nous à l'avance, étaient destinés à compléter nos études. Théologie, philosophie, liturgie, histoire de l'art, iconographie religieuse, questions sociales, ethnographie se sont succédé sur notre humble tribune. Le plus souvent, nous terminions la séance par quelques chants en rapport avec le sujet traité. Est-ce la vie d'un saint ? Nous faisions connaître une partie de son office. Parlait-on de telle cathédrale ? Nous donnions quelques-unes des cantilènes qui la firent résonner jadis. Nous accompagnâmes la conférence sur les questions sociales par plusieurs anciennes chansons de métier. Car nous cultivons volontiers, en appendice, dans nos groupes, la bonne et belle chanson populaire. Nos auditeurs étaient nos membres honoraires et nos amis. Nous les avons toujours reçus dans notre salle de répétition, trop remplie quand nous étions une centaine. Mais nous préférions l'intimité à des réunions plus voyantes.

(1) Nous savons de bonne source qu'un Comité spécial, déjà très actif, s'y est formé récemment pour promouvoir l'œuvre de la restauration de la prière liturgique. (Note de *Lumen*.)

L'ouvroir pour la fabrication, la réfection et l'entretien des vestiaires de sacristie devait être modeste ou plus large, d'un établissement normal dans nos Scholæ. La broderie, la lingerie sont de notre domaine féminin, et nous pouvons y déployer un très grand sens artistique. La cruelle détresse des églises et des abbayes dévastées nous a émues, et depuis plusieurs années nous travaillons pour elles. Continuons : notre tâche est loin d'être terminée, hélas ! Mais agrandissons encore notre œuvre en nous intéressant à des églises proches de nous et dont beaucoup sont aussi dévastées que si elles avaient reçu la visite du barbare luthérien. La pénurie de prêtres dont souffrent certaines régions, l'absence de main-d'œuvre rétribuée les fait abandonnées, misérables. Les humbles vestiaires de sacristie se détériorent, le linge est maculé, moisi. Ne nous contentons pas de faire des ouvrages et de manier l'aiguille d'une façon anonyme : que partout où il y aura une Schola, et quand ce sera nécessaire, les scholistes s'occupent de l'église, de leur église. Actuellement, dans bien des diocèses, presque tout curé de campagne ou de village est obligé de s'occuper de deux paroisses, quelquefois de trois et même de quatre avec les annexes. L'on imagine quel labeur est le sien ! Or, sa peine est bien allégée et la dignité du culte est sauvegardée si des mains pieuses et averties ont préparé le nécessaire et entretenu toutes choses en bon ordre.

Vous le voyez, Mesdames, les grégorianistes ont bien du travail en perspective. Plus nous serons nombreuses pour l'exécuter, plus la part qui revient à chacune sera légère...

Si l'on savait bien le foyer de vie chrétienne intense qu'est une Schola, le réconfort qu'on y puise dans une confiance joyeuse et une mutuelle affection très douce, et la grande union qui naît de la belle prière bien faite ! Que d'isolées n'avons-nous pas consolées, que de conversions n'avons-nous pas obtenues ! Il faut bien être un peu converties pour devenir scholiste, mais il y a toujours devant nous le chemin montant et raboteux de la perfection à gravir. Il est bon de n'y être point seules, mais de faire, comme cela se pratique dans les excursions de montagne, et de s'attacher les unes les autres par une corde solide...

Travaillons à l'extension de l'Amitié en Notre-Dame de Miséricorde

La question du chant des femmes à l'église a fait dire parfois des choses bien étonnantes et verser des flots d'encre. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de certaines inexactitudes, et il nous semble que, à nos « Journées de Lourdes » plus que nulle part, l'on serait mal vu de refuser aux femmes le droit de prier tout haut. Ne sommes-nous pas dans la cité de la Très Sainte Vierge, de celle qui fut la petite Marie présentée au Temple, vécut dans le saint parvis au milieu de la liturgie israélite et fit son étude des Saintes Ecritures. Si souvent nous la voyons représentée en compagnie des livres sacrés, qu'il nous semble bon de tâcher de l'imiter encore en cela... Seulement il faut que nous, femmes, nous demeurions à notre place dans l'église ; et cette place, ou nous ne savons pas la distinguer, ou on ne nous la désigne pas, parfois, d'une façon assez nette. Or, le manque de direction éclairée et d'appui solide est préjudiciable aux vocations liturgiques déterminées et aux bonnes volontés les plus généreuses, qui font nombre en ce moment. La vocation liturgique est fréquente chez les femmes, actuellement. Nous vivons des temps fort durs, après en avoir vécu de terribles, et nous savons que, si nous voulons être utiles à la religion et à la patrie, il nous faut aller vers un catholicisme à la fois mystique et agissant, et ne pas rester dans une médiocrité facile et mondaine au point de vue de la foi.

Ceux qui sont tombés au front ou à l'arrière nous ont confié un flambeau tout allumé que nous ne pouvons pas laisser s'éteindre. Et comme ils sont grands et nombreux, nos deuils grégoriens ! Pendant quelques années, peut-être longtemps, nous sommes destinées à ne nous point contenter de notre labeur d'édification personnelle, mais il nous faudra être des auxiliaires, des remplaçantes, des éducatrices du peuple et celles de l'enfance. Or, nous ne pourrons donner notre mesure que si nous sommes instruites et organisées. Nous aurions besoin dans chaque diocèse d'une sorte d'école d'apprentissage pour les femmes d'œuvres grégorianistes...

Les écoles d'apprentissage sont réalisables, nous le prouvons par la nôtre ; d'autres le prouvent par les leurs. Mais il faudrait procurer à toutes plus de stabilité par une véritable union. Qu'est-ce que l'Amitié en Notre-Dame de Miséricorde ? Peut-être trois mille femmes ! Et il y a en France tant de petits groupes isolés qui trouveraient dans une fédération la force et le rayonnement. En Dauphiné, la première équipe des scholistes a formé presque autant de directrices : l'une dirige les cours populaires de la cathédrale de Grenoble, l'autre une très lourde Schola de la ville, la troisième prépare, dans un pensionnat libre et avec une rare perfection, toute une pépinière de futures scholistes, la quatrième fait le cours préparatoire des nouvelles recrues à la Schola, la cinquième a organisé, avec autant d'art que de tact, les chœurs des Enfants de Marie et ceux d'une paroisse rurale, etc. Ces exemples, et nous pourrions en citer beaucoup d'autres, prouvent quel bon et rapide résultat peut donner une école grégorienne provinciale bien organisée.

Je parlais, il y a de cela un instant, de la corde solide qui unit et corrobore les efforts des alpinistes. Rappelons-nous qu'il suffit à un bon guide d'en saisir, en avant, le bout pour que la caravane soit sauvée des périls dont, sans lui, elle serait menacée. Remettons-nous donc entre les mains des bons guides, de ceux que l'Eglise nous donne, revêtus de son autorité, et ainsi toutes ensemble, les plus fortes soutenant les plus faibles, nous gravirons le chemin montant et nous pourrons un jour et à jamais nous reposer sur les sommets éternels où les fausses notes sont inconnues.

MADELEINE LEBÈGUE.

[Cf. *Action catholique*, 1910, pp. 41-47 : Le chant grégorien est-il un chant pratique ? *a*) principes ; *b*) quelques applications : 1° « la Manécanterie des petits Chanteurs à la Croix de bois » ; 2° Concours de chant religieux organisés par le Secrétariat social des Alpes et de Provence ; — *ibid.*, pp. 34-38 : La Maîtrise paroissiale de Notre-Dame des Sables-d'Olonne et l'exécution du chant grégorien ; — *ibid.*, 1911, pp. 221-223 : La *Schola Peregrina* du Grand Séminaire de Bordeaux ; — *ibid.*, 1912, pp. 18-19 : Organisation du chant grégorien dans une paroisse rurale de l'Yonne ; — *ibid.*, 1912, pp. 93-95 : Directives pour l'organisation d'un petit chœur populaire d'église ; — *ibid.*, 1912, pp. 80-84 : Enseignement de la musique sacrée en Autriche ; — *ibid.*, 1912, pp. 338-339 : Règlement pour la musique sacrée dans les Séminaires de la Toscane ; — *ibid.*, 1913, pp. 86-87 : Institution d'une Commission de chant ecclésiastique au diocèse d'Agen ; — *ibid.*, 1913, p. 324 : Organisation du chant grégorien dans une petite paroisse de la Drôme ; — *ibid.*, 1914, pp. 10-11 : Formation d'une Schola d'enfants dans une paroisse rurale indifférente du diocèse de Luçon.]

Textes administratifs

OUTRAGES AUX BONNES MŒURS

Affiches, représentations théâtrales et chants

Pouvoirs des maires

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DU 2 JUIN 1920 (1)

Le ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets.

Mon attention est appelée, d'une façon pressante, sur les atteintes portées au bon ordre et à la morale publique par certains entrepreneurs de spectacles qui font apposer sur les murs des édifices privés des affiches d'un caractère licencieux servant de réclame aux pièces représentées dans leurs établissements.

J'ai l'honneur de vous rappeler, à ce sujet, les prescriptions de ma circulaire du 22 nov. 1912.

Cette circulaire vous recommande, d'une part, de prendre toutes mesures nécessaires pour que l'exposition, *l'affichage* ou la distribution, sur la voie publique ou dans les lieux publics, d'écrits, *d'affiches*, etc. — constituant le délit prévu par l'article 1er de la loi du 2 août 1882, modifiée par celles des 16 mars 1898 et 7 avr. 1908, — soient immédiatement réprimés.

Elle vous a invité, d'autre part, à rappeler aux maires que les art. 91 et 97 § 3 de la loi du 5 avr. 1884 leur confèrent le droit de prendre toutes mesures utiles pour assurer le maintien du bon ordre dans les spectacles, cafés et autres lieux publics, et qu'ils ont, par suite, le devoir d'interdire toute représentation et tout chant portant atteinte aux bonnes mœurs.

Il me paraît opportun d'ajouter quelques recommandations aux instructions ci-dessus rappelées.

La loi du 29 juill. 1881 sur la liberté de la presse a formellement abrogé les dispositions qui permettaient au pouvoir municipal de prendre des arrêtés de police concernant l'affichage. Celui-ci est donc affranchi de toute contrainte, sauf le cas où il tomberait sous le coup de la répression applicable aux faits délictueux prévus par les lois précitées. Il en résulte que nombre de maires ont tendance à se désintéresser de la question, estimant que, si l'autorité municipale peut prendre, à la rigueur, des arrêtés visant l'affichage en tant que constituant un inconvénient *matériel* au point de vue du bon ordre (défense, par exemple, d'afficher sur les édifices publics), elle n'a pas le droit, par contre, de se préoccuper du contenu des affiches et que le Parquet seul est qualifié pour apprécier si telle ou telle affiche ayant un caractère scandaleux tombe ou non sous le coup de la loi pénale.

Je ne saurais trop vous engager à réagir contre cette interprétation en invitant, de la façon la plus pressante, les maires et les divers agents placés sous votre autorité à apporter tout leur zèle à la stricte observation des instructions ministérielles relatives à la constatation des délits d'outrage aux bonnes mœurs par voie d'affiches, de dessins, etc., exposés ou distribués sur la voie publique.

Vous aurez soin, enfin, d'insister sur ce point que les tenanciers de cafés-concerts n'exercent leur industrie — en tant qu'entrepreneurs de concerts de musique vocale ou instrumentale — qu'en vertu d'une autorisation spéciale du maire, laquelle est essentiellement révocable, et que l'autorité municipale dispose, par suite, d'une arme très efficace pour obliger ces entrepreneurs de spectacles publics à renoncer à des moyens de publicité qui violent les regards de l'enfant, révoltent la conscience des honnêtes gens, et sont à la fois un outrage pour la décence publique et un danger pour la santé morale de la nation.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire.

Le ministre de l'Intérieur,
T. STEEG.

(1) Cette circulaire a été publiée dans le *Bulletin Officiel du ministère de l'Intérieur* de sept. 1920, paru le 4. 11. 20.

Jurisprudence

PRESBYTÈRES COMMUNAUX

Décision relative à un bail, prise par le Conseil municipal sans convocation régulière de ses membres. — Nullité de droit.

Conseil d'Etat (Contentieux)
(Séance du 10 déc. 1920.)

Présidence de M. ROMIEU.

LE CONSEIL D'ETAT,
Statuant au Contentieux,

Vu la requête présentée pour l'abbé Goutaudier, demeurant à Mailly (Saône-et-Loire), ladite requête enregistrée au Secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 15 sept. 1919, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler : 1° un arrêté en date du 17 juin 1919 par lequel le préfet de Saône-et-Loire a rejeté sa demande en annulation d'une décision du Conseil municipal de Fleury-la-Montagne en date du 25 mars 1919 ; 2° ensemble ladite délibération ;

Ce faire, attendu que la délibération attaquée a été prise et affichée à la suite de difficultés survenues pour la location du presbytère entre le Conseil municipal de Fleury-la-Montagne et le requérant, qui est chargé d'assurer dans ladite commune l'exercice du culte catholique ; qu'elle a été votée hors séance et qu'elle contient des imputations diffamatoires à l'égard du requérant ; qu'elle est donc nulle de droit, comme ayant été prise dans une réunion illégale du Conseil municipal, et comme portant, à raison desdites imputations, sur un objet étranger aux attributions de cette assemblée ;

Vu l'arrêté préfectoral et la délibération attaqués ;

Vu les observations présentées par le maire de Fleury-la-Montagne en réponse à la communication qui a été donnée du pourvoi à la commune, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 1er déc. 1919 et tendant au rejet de la requête par les motifs que l'acte qualifié par le sieur Goutaudier de « Délibération du Conseil municipal » n'est qu'une motion votée hors séance par ce Conseil en vue d'éclairer les habitants de la commune sur les difficultés soulevées par la question du bail du presbytère ; qu'il ne constitue à aucun titre une véritable délibération ; que c'est dès lors à bon droit que le préfet a refusé d'en déclarer la nullité par application de l'art. 63 de la loi du 5 avr. 1884 ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Intérieur (1) en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 14 janv. 1920, et par lesquelles le ministre, après avoir exposé que, en admettant que l'acte attaqué ait les caractères d'une délibération du Conseil municipal, il ne pourrait en tous cas être annulé qu'en tant qu'il fait grief au sieur Goutaudier, déclare s'en rapporter à la sagesse du Conseil quant à la décision à intervenir ;

Vu les nouvelles observations présentées pour le sieur Goutaudier, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 2 juin 1920 et tendant aux mêmes fins que la requête par les moyens précédemment développés et, en outre, par les motifs que, dans les termes où il est conçu, l'acte attaqué constitue bien une délibération par laquelle le Conseil municipal de Fleury-la-Montagne a entendu régler la question du bail du presbytère ; que cette délibération illégale fait tout entière grief au requérant ; qu'elle doit donc être intégralement annulée ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 5 avr. 1884 ;

Ouï M. ALIBERT, auditeur, en son rapport ;

Ouï Me SOURIAC, avocat du sieur Goutaudier, en ses observations ;

(1) M. Jules Pams. (Note de la *D. C.*)

Ouï M. A. Ripert, maître des Requêtes, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant, d'une part, que par un acte en date du 23 mars 1919, qualifié d'« extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la commune de Fleury-la-Montagne », ledit Conseil, après avoir rappelé ses délibérations antérieures relatives au bail du presbytère, a décidé de maintenir le projet de bail précédemment établi et désigné l'un de ses membres pour traiter avec le sieur Goutaudier ; qu'il ressort de toutes les énonciations de l'acte précité qu'il constitue une délibération à laquelle les dispositions de la loi du 5 avril 1884 sont applicables ;

Considérant, d'autre part, qu'il résulte de l'instruction que le Conseil municipal de Fleury-la-Montagne a procédé à la délibération dont il s'agit sans qu'aucune convocation eût été adressée à ses membres ; qu'ainsi cette délibération a été prise en dehors de la réunion légale dudit Conseil ; et que, par suite, c'est à tort que le préfet a refusé d'en déclarer la nullité ;

Décide :

Art. 1er. — L'arrêté susvisé du préfet de Saône-et-Loire, en date du 17 juin 1910, est annulé.

Art. 2. — La délibération susvisée du Conseil municipal de Fleury-la-Montagne en date du 23 mars 1919 est déclarée nulle de droit.

Art. 3. — Les frais de timbre exposés par le sieur Goutaudier devant le Conseil d'Etat sont mis à la charge de la commune de Fleury-la-Montagne.

Art. 4. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre de l'Intérieur.

(Inédit ; correspondance particulière de la D. C.)

SYNDICATS PROFESSIONNELS

Employé secrétaire de Syndicat ayant déclenché, sur l'ordre de la C. G. T., une grève à but révolutionnaire. Congédiement sans préavis : justifié.

Tribunal civil du Havre
(Audience du 4 décembre 1920)

Présidence de M. Hattu.

I. — *La loi du 21 mars 1884 ayant eu pour objet de reconnaître toutes les associations professionnelles, la faculté pour l'ouvrier ou l'employé de se syndiquer est un droit dont l'usage ne peut être pour lui une cause de congédiement.*

Mais, puisant son droit dans cette loi de 1884, son activité, en tant que syndiqué, se trouve limitée, à l'exclusion de tous autres, aux seuls objets indiqués par la loi, à savoir l'étude et la défense des intérêts industriels, commerciaux ou agricoles; et en dehors des limites tracées par la loi, tout acte qui n'a pas pour but la défense des intérêts corporatifs a un caractère illicite, alors même que la cause en serait prévue par les statuts.

La proclamation de la grève, adressée par un Syndicat à un patron, à la suite d'un concert entre les membres de ce Syndicat, ne saurait entraîner le congédiement de l'ouvrier ou de l'employé qui a proclamé la grève, si celle-ci a pour objet la défense des intérêts professionnels et partant un caractère licite; mais il n'en est pas de même si la grève a pour but d'arriver à un résultat non prévu et même prohibé par la loi : elle présente dans ce cas un caractère illicite et le syndiqué qui en assure l'exécution agit alors à ses risques et périls.

II. — *En conséquence, est justifié le congédiement sans préavis, par une Société de production et de distribution d'électricité, d'un employé qui, secrétaire du Syndicat de l'Energie électrique, ayant reçu de la Commission exécutive de la Confédération générale du Travail un ordre de grève qui n'a aucunement pour but la défense des intérêts professionnels des ouvriers de ce Syndicat, mais bien celui d'appuyer un mouvement de grève pour la nationalisation des services publics, remet à un ouvrier de la Société, qui l'a montré à ses camarades, cet ordre de grève, et essaye ainsi, par cet acte tombant sous le coup de l'art 3 de la loi du 21 mars 1884, de suspendre d'une façon générale, sans motif légitime, le contrat de louage de services de l'ensemble des ouvriers de l'usine.*

Vainement cet employé prétendrait se retrancher derrière sa qualité de secrétaire du Syndicat et l'obligation dans laquelle il se trouvait d'exécuter servilement l'ordre de la Confédération générale du Travail, en vertu des statuts de la fédération: en effet, si, en principe, les directeurs et administrateurs d'un Syndicat ne répondent pas personnellement des actes accomplis par eux en cette qualité dans les limites légales et des statuts, il n'en peut être de même si le fait qui leur est reproché, même prévu par les statuts, est un fait illicite; dans ce cas, leur responsabilité personnelle est engagée non seulement en vertu de l'art. 1382 C. civ., mais aussi parce qu'elle a pour origine un acte illicite contraventionnel ou délictueux, qui ne permet de découvrir que des responsabilités individuelles.

Le Tribunal,

Attendu que, par acte du 3 juillet 1920, de Geais, huissier au Havre, le sieur Julien Robin, encaisseur, demeurant en ladite ville, a interjeté appel d'une sentence du Conseil de prud'hommes du Havre, section de l'industrie, contradictoirement rendue le 21 juin 1920 entre lui et la Société havraise d'Energie électrique ;

Attendu que l'appel est régulier en la forme ;

Au fond :

Attendu que la sentence entreprise a débouté Robin de la demande par lui formée en payement par la Société havraise d'Energie électrique : 1° de 38 fr. 29, pour primes allouées pour compteurs et quittances ; 2° de 400 francs, pour appointements du mois de mai en cours ; 3° de 38 fr. 29, pour primes allouées pour compteurs et quittances de mai en cours ; 4° de 400 francs, à titre d'indemnité de congé, pour renvoi sans préavis ; 5° de 38 fr. 29, pour primes pour compteurs et quittances pour le mois de congé ;

Attendu que, pour faire échec à cette demande, la Société défenderesse avait répondu que si Robin fut par elle congédié brusquement, c'est que celui-ci avait commis une faute grave autorisant le congédiement sans préavis ; qu'en effet Robin avait reçu et remis à un ouvrier, Renier, qui le montra à ses camarades, l'ordre de la Commission exécutive de la Confédération générale du Travail, d'avoir à cesser le travail le mercredi 12 mai 1920, ordre ayant reçu un commencement d'exécution par la propagande dans la chaufferie et les menaces de voies de fait ;

Attendu que, le Conseil de prud'hommes ne s'étant pas arrêté à la prétention de Robin d'avoir agi dans son droit absolu, puisé dans sa qualité de secrétaire du Syndicat de l'Energie électrique, ledit Robin a fait appel de la sentence qui le déboutait de sa demande ;

Attendu que, la loi du 21 mars 1884 ayant eu pour objet de reconnaître formellement toutes les associations professionnelles, il s'ensuit que la faculté pour l'ouvrier ou l'employé de se syndiquer est un droit essentiellement respectable, dont l'usage ne peut être pour lui une cause de congédiement ;

Attendu que, puisant son droit dans cette loi de 1884, son activité, en tant que syndiqué, se trouve limitée, à l'exclusion de tous autres, aux seuls objets indiqués par la loi, à savoir l'étude et la défense des intérêts industriels, commerciaux ou agricoles, selon la nature des professions pour lesquelles le Syndicat a été fondé ;

Attendu qu'en dehors des limites tracées par la loi, tout acte qui n'aura pas pour but la défense des intérêts corporatifs aura un caractère illicite, alors même que la cause en serait prévue par les statuts ;

Attendu que la proclamation de la grève, adressée par un Syndicat à un patron, à la suite d'un concert entre les membres de ce Syndicat, ne saurait entraîner le

congédiement de l'ouvrier ou de l'employé qui aura proclamé la grève si celle-ci a pour objet la défense des intérêts professionnels et partant un caractère licite ; qu'il n'en serait plus de même si la grève a pour but d'arriver à un résultat non prévu et même prohibé par la loi ; qu'elle présente, dans ce cas, un caractère illicite, et le syndiqué qui en assure l'exécution agit alors à ses risques et périls ;

Attendu que le 11 mai 1920 l'ordre de grève que Robin, secrétaire du Syndicat de l'Energie électrique, remit et fit remettre aux Syndicats affiliés, n'avait aucunement pour but la défense des intérêts professionnels des ouvriers des usines de production et de distribution d'électricité et forces motrices, mais bien celui d'appuyer un mouvement de grève pour la « nationalisation » des services publics, ainsi qu'il est dit textuellement dans ledit ordre de grève ;

Attendu qu'il est constant que ce mouvement de grève, déclenché par les cheminots, n'avait qu'un unique but politique et ne se préoccupait en rien des intérêts corporatifs ;

Attendu qu'en distribuant cet ordre Robin a commis une infraction aux dispositions de l'art. 3 de la loi de 1884, spécialement visée en l'art. 9, qui édicte des sanctions ;

Attendu qu'en essayant d'arrêter un service aussi important que celui de l'éclairage et de la force motrice et, partant, de suspendre d'une façon générale, sans motif légitime, le contrat de louage de services de l'ensemble des ouvriers de l'usine, Robin a commis une faute grave aux conséquences de laquelle il ne saurait échapper en se retranchant derrière sa qualité de secrétaire du Syndicat et l'obligation dans laquelle il se trouvait d'exécuter servilement l'ordre de la Confédération générale du Travail, en vertu des statuts de la Fédération ;

Attendu que si, en principe, les directeurs et administrateurs d'un Syndicat ne répondent pas personnellement des actes accomplis par eux en cette qualité dans les limites légales et des statuts, il n'en peut être de même si le fait qui leur est reproché, même prévu par les statuts, est un fait illicite ;

Attendu que, dans ce cas, leur responsabilité personnelle est engagée non seulement en vertu de l'art. 1382, mais aussi parce qu'elle a pour origine un acte illicite, contraventionnel ou délictueux, qui ne permet de découvrir que des responsabilités individuelles ;

Attendu que le tribunal estime ne devoir pas s'arrêter à la demande d'enquête qui ne tend qu'à prouver que Robin n'a pas agi de son propre chef, mais suivant des ordres reçus de la Confédération générale du Travail qu'il était obligé d'exécuter ;

Attendu que rechercher l'irresponsabilité de Robin dans l'obligation qu'il avait, d'après les statuts fédératifs, d'obéir passiblement aux ordres qu'il recevait serait non seulement contraire aux principes de la responsabilité civile et pénale, en cas de faits dommageables illicites, mais encore à l'esprit de la loi de 1884, qui a voulu l'émancipation des travailleurs et non leur asservissement ;

Adoptant pour le surplus les motifs qui déterminèrent les premiers juges ;

Par ces motifs :

... Confirme la décision déférée...

M. Oustrières, subs. — MM^es Duteil et Le Minihy de la Villehervé, av.

Note. — De nombreuses décisions ont été rendues déjà par les tribunaux pour rappeler aux Syndicats professionnels qu'ils doivent borner leur activité, suivant l'art. 3 de la loi du 21 mars 1884, à l'étude et à la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles, de leurs membres. V. not. Cass. crim., 29 mai 1908 (*Gaz. Pal.*, 1908.2.22 — S. 1908.1.489 — D. 1909.1.25) ; 19 juin 1908 (*Gaz. Pal.*, 1908.2.23 — S. 1910.1.57 — D. 1909.1.21) ; Cass. civ., 10 novembre 1914 (*Gaz. Pal.*, 1914.2 et 1915.224 — S. 1917.1.81 et la note de M. Naquet — D. 1917.1.61).

Par application de ce principe, il a toujours été décidé que le fait de fomenter une grève dans un établissement industriel ne peut avoir un caractère licite que si le but poursuivi revêt un caractère professionnel, tel que le relèvement des salaires. V. Trib. civ. Seine, 24 mai 1910 (*Gaz. Pal.*, 1910.1.658), les conclusions de M. le substitut Mornet et la note ; Trib. civ. Le Havre, 23 février 1911 (*Gaz. Pal.*, T. Q. 1907-1912, V° Syndicats prof., n. 220 et s. — *Mon. jud. Lyon*, 20 oct. 1911).

Mais, dans l'espèce, l'ordre de grève avait un caractère nettement révolutionnaire, et par suite l'employé qui avait tenté de la provoquer avait commis un délit caractérisé (loi du 21 mars 1884, art. 9), et il avait pu, par suite, être congédié sans préavis. V. sur le principe que l'employé peut être congédié sur-le-champ lorsque la faute par lui commise présente un caractère grave, Cass., 6 août 1912 (*Gaz. Pal.*, 1912.2.410) ; 21 mars 1916 (S. 1916.1.128 — D. 1918.1.41) ; 15 janvier 1918 (*Gaz. Pal.*, 1918 et 1919.1.103 — D. 1918.1.17).

Cet acte ne pouvait trouver sa justification dans une prétendue obligation de son auteur, secrétaire du Syndicat, d'exécuter servilement les ordres de la Confédération générale du Travail, car la responsabilité personnelle des représentants d'un Syndicat est engagée par des actes qui revêtent un caractère illicite. V. Montpellier, 20 fév. 1908 (S. 1909.2.249) et la note de M. Mestre. *Adde* la note de M. Planiol au Recueil Dalloz, 1894.2.305.

[*Gaz. Pal.*, 3. 1. 21.]

RÉPONSES MINISTÉRIELLES PRATIQUES

Taxe sur les spectacles

1° Amicale d'anciens élèves. Conditions d'exonération
2° Taxe perçue indûment
Formalités pour obtenir restitution

5 096. — M. Maillard, *député, demande à* M. le ministre des Finances : *1° S'il est exact que l'Amicale des anciens élèves d'une école ne soit pas considérée comme une association d'éducation populaire au regard de l'article 93 de la loi du 25 juin 1920* (1) *et si c'est à bon escient que la taxe de 10 % de la recette brute a été perçue sur les représentations cinématographiques données par cette œuvre, dans un but d'éducation et d'enseignement postscolaire, alors que le produit de ces représentations est exclusivement réservé au fonctionnement de la Société considérée, qui pratique le football association et les sports athlétiques ; 2° si, comme il le semble, cette perception a été faite à tort, quelles seraient les formalités à remplir par l'œuvre pour obtenir le remboursement des sommes indûment prélevées ?* (Question du 3 novembre 1920.)

Réponse. — 1° Pour qu'une Société amicale d'anciens élèves soit considérée comme une association d'éducation populaire susceptible de bénéficier de l'exonération d'impôt prévue par l'article 93 de la loi du 25 juin 1920, il est nécessaire que cette Société soit déclarée comme telle en exécution de la loi du 1er juillet 1901 et qu'elle poursuive réellement un but d'éducation et d'enseignement ; 2° les contribuables de qui il aurait été exigé un droit qu'ils estiment ne pas devoir peuvent en demander la restitution au directeur des contributions indirectes de leur département, par pétition établie sur papier timbré. (*J. O.*, 2. 12. 20.)

(1) Cf. *D. C.*, t. 4, p. 22.

LES LIVRES EN 1919-1920

Histoire et questions historiques

De ce Dossier, la D. C. a donné déjà quatre parties dans son fascicule du 11. 12. 20 (t. 4, pp. 540-544) : I. Ouvrages généraux. Manuels ; — II. Réforme. Protestantisme ; — III. Révolution. Empire ; — IV. Histoire religieuse.

V — Biographies

Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Sa vie, ses écrits, son action, par l'abbé A. Bouzoud. Un vol. in-8° de 636 pages. Lethielleux, Paris.

« Mgr Isoard est une des figures les plus originales de l'Eglise de France au XIXe siècle. Comme son illustre devancier, l'évêque de Tulle, auquel, d'ailleurs, il ne ressemble que par son amour de la tradition et la fermeté de sa doctrine, c'est une figure à part dans l'épiscopat. A une époque où un mot d'ordre venu de haut et inspiré par un désir de conciliation recommandait partout la prudence, il a toujours les armes à la main. Ce n'est pas qu'il cherche la lutte, ce n'est pas qu'il veuille s'écarter de la voie tracée par le Saint-Siège, ce n'est pas qu'il porte dans ses relations avec le pouvoir civil un esprit étroit et ombrageux. Peu d'intelligences ont été plus ouvertes, plus accessibles aux pensées de concorde et d'union, plus dégagées de préoccupations politiques. Mais il est naturellement polémiste, et il se trouve placé dans des circonstances qui ne lui permettent pas de se taire. Il ne peut assister comme un témoin muet et tout passif au combat engagé contre la foi de ses diocésains, à la violation solennelle d'engagements qu'au moment de l'annexion de la Savoie on avait promis de tenir. Toute sa vie d'évêque est une bataille. Ses coups portent loin, et la France entière en parle. S'ils tombent généralement sur des épaules laïques, ils vont quelquefois en frapper d'autres, car l'évêque fait la guerre au naturalisme partout où il le rencontre. Gare à la paroisse ou au curé qui lui aurait donné asile, même pour en faire l'auxiliaire de la charité ! Pour cet ennemi, Mgr Isoard a des sévérités le plus souvent justifiées. Vingt fois, en lisant sa vie, le lecteur médite le mot attribué par l'historien à M. Dumay : « L'évêque d'Annecy a » raison : c'est le seul qui avait vu clair. » Cette vie, si intéressante par elle-même, le devient davantage encore sous la plume de M. le chanoine Bouzoud. L'auteur a connu beaucoup son personnage, il a sur lui des informations de première main et une très riche documentation. Ce livre met en œuvre un réel talent. » (TH. MALLEY, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, janvier-mars 1920.)

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, par le chanoine Gustave Chevalier. Un vol. in-8°. Oscar Masson, Cambrai.

« Le biographe se rend compte que Mgr Sonnois, au cours des luttes religieuses d'avant et d'après 1900, ne fut pas un homme de premier plan. Mais ce n'est pas une raison d'oublier un grand évêque, vrai modèle de vertus sacerdotales, qui sut, parmi les grandes difficultés d'un long épiscopat, faire prospérer, dans un vaste diocèse, une magnifique floraison catholique d'œuvres sociales et d'enseignement, et dignement résister aux tracasseries des pouvoirs publics. En même temps qu'une belle figure épiscopale, on connaîtra les souffrances et les victoires de l'Eglise de France. » (*Croix*, 8. 10. 20.)

Un caractère : le cardinal Mercier, par le R. P. Roupain. Une broch., 2 fr. 50. Téqui, Paris.

« C'est le texte d'une conférence donnée plusieurs fois depuis l'armistice dans les régions dévastées de la France, à laquelle l'auteur a joint les fragments et extraits qui en appuient les conclusions. C'est une étude d'âme en trois parties : idées saines ; force d'âme ; idéal religieux. C'est un portrait fidèle, où est mis en relief le trait de virilité héroïque par où le cardinal Mercier s'est fait connaître, non seulement à la Belgique, mais à l'univers civilisé. Cette brochure se recommanderait assez comme œuvre d'histoire, comme œuvre de philosophie. Elle a, de plus, toute la valeur d'une évocation hautement moralisatrice. » (*Libre Parole*, 19. 8. 20.)

Mgr Godin, doyen d'Albert, t. 1er, par Henri Merlier. Un vol. in-12 de 464 pages, 7 fr. 50. Lethielleux, Paris. 1920.

Table : Le berceau ; Premiers feux ; *Introibo ad altare Dei* ; L'apprivoiseur d'âmes ; Les beaux jours de Saint-Jacques ; Le pèlerin ; La grande douleur ; Aux pieds de Notre-Dame.

« Mgr Godin est mort à la veille de la guerre. La Sainte Vierge n'a pas voulu lui laisser voir sa magnifique basilique ruinée jusqu'à terre. Elle a suscité en M. Merlier un historien ami pour écrire la vie de ce bon serviteur. L'ouvrage est fortement documenté, c'est l'histoire d'un homme, mais aussi d'un diocèse et d'une époque. » (*Croix*, 5. 11. 20.)

Catherine de Médicis (1519-1589), par M. Jean-H. Mariéjol. Un vol. in-8° ; Hachette, Paris.

« Les historiens qui ont parlé d'elle n'ont peut-être pas accordé une étude suffisante à cette dualité : l'amour du pouvoir, qui était, avec l'amour maternel, la plus ardente passion de cette souveraine, amie des lettres et des arts, qui emprunta beaucoup à son pays d'adoption sans qu'il pût effacer la forte empreinte de la famille paternelle. C'est du moins l'opinion que cherche à établir son nouvel historien, et c'est cette Catherine moins connue qu'il a voulu montrer dans ce volume solide et documenté. » (*Revue des Deux Mondes*, 1. 5. 20.)

« L'auteur déclare qu'il veut être impartial ; cependant, sous l'influence de son éducation, de son milieu ou de ses études, il prend assez nettement parti pour les protestants. Il exalte à plaisir leur sincérité religieuse, excuse facilement leur rébellion et leurs intrigues politiques, qui mirent en péril la sûreté de l'Etat. Par contre, il souligne volontiers la mauvaise foi du parti catholique et les mesures violentes qu'il prenait pour se garantir des intrigues de ses ennemis. Il fallait, croyons-nous, faire davantage le départ entre la politique pure et la question religieuse et ne pas chercher à dégager des faits plus d'intention qu'ils n'en laissent percer. Aussi, tout en félicitant l'auteur de la mise en œuvre des documents exploités avec habileté et intérêt, nous mettons nos lecteurs en garde contre un jugement injuste pour ce qui touche l'Eglise et le catholicisme.

sans prétendre d'ailleurs que l'auteur soit de mauvaise foi. » (*Croix*, 29. 4. 20.)

Un grand ministre de la Marine : Colbert (1619-1683), par Ch. de la Roncière. Un vol. in-16 de 310 pages, 4 fr. 50. Plon, Paris. 1919.

« Dans quatorze chapitres pleins de choses en leur brièveté, l'historien précise le crime du fameux surintendant Fouquet, l'indifférence de Louis XIV pour la marine, les idées justes et la constante énergie grâce auxquelles Colbert démolit Fouquet, instruisit le roi, forma des ministres ; institua la hiérarchie navale, l'inscription maritime et le cérémonial de la mer ; fit un chef-d'œuvre de législation maritime ; utilisa le génie de Vauban pour les arsenaux, celui des savants pour les cartes, celui des artistes pour orner nos vaisseaux de luxe ; suscita les Compagnies de navigation ; organisa un magnifique domaine colonial ; en un mot, mit, par son impulsion vigoureuse, la France à la tête des nations qui ont une flotte. » (Paul Dudon, *Etudes*, 5-20. 9. 19.)

La belle-fille de Louis XIV, par Emile Collas. Un vol. in-8° de VII-318 pages, 10 francs. Emile-Paul, Paris. 1920.

« Mère du duc de Bourgogne et de ses deux frères, son histoire se confond, en effet, avec celle de Louis XIV, de la famille royale et de la France même. Pendant les dix dernières années qu'elle vécut à la cour, elle s'efforça, avec le plus entier dévouement, à rattacher son frère, l'électeur de Bavière, à la cause de la France. Elle fut, en un mot, jusqu'à ses derniers jours, et c'est ce dont l'histoire doit lui savoir gré, une Française et une « bonne Française ». (Jacques Patin, *Figaro*, 6. 6. 20.)

L'amiral de Grasse (1722-1788), par le chan. Max Caron. Un vol. in-18. Téqui, Paris. 1919.

« L'auteur y décrit la vie, un peu trop oubliée aujourd'hui, de ce grand homme de guerre qui s'illustra aux côtés de Washington et de La Fayette pendant la guerre d'Amérique... En de nombreux chapitres, le chanoine Max Caron raconte l'enfance du futur amiral, ses campagnes, la prise d'York-Town, sa glorieuse défaite au combat naval de Saintes, sa captivité à Londres, puis son retour en France et sa noble retraite au château de Tilly, en Seine-et-Oise. C'est là qu'il reçut le titre de chevalier de l'Ordre de Cincinnatus et quatre pièces de canon prises par lui à York-Town. Cette belle vie sera lue avec faveur aussi bien aux Etats-Unis qu'en France, où son nom demeure justement honoré. » (Henri Welschinger, *Séances... de l'Acad. des Sc. morales...*, juin 1919.)

Le général de Cassan et la défense de Pampelune (25 juin-31 oct. 1813), par le baron Hennet de Goutel. Un vol. in-16 de VIII-300 pages, 5 francs. Perrin, Paris. 1920.

« L'auteur de cette intéressante étude nous raconte, d'après des documents inédits et les archives du ministère de la Guerre, les péripéties du siège héroïque soutenu par Cassan et la petite garnison de la ville contre les Anglais d'abord, puis contre les Espagnols de l'armée d'Andalousie, enfin contre la division de Don Carlos de Espana. Murés dans Pampelune affamée, Cassan et ses compagnons ne capitulèrent qu'après quatre mois de lutte désespérée. La fortune contraire allait pourtant s'acharner contre eux et particulièrement contre leur chef. Nommé en 1815 commandant du département de Vaucluse, Cassan, victime d'un déplorable accident, tombe en disgrâce. Il fait, en 1830, une dernière campagne en Algérie, prend sa retraite, malade, trois ans plus tard, et meurt en 1852, méconnu ou ignoré, après avoir essuyé cette humiliation suprême : le refus de l'inscription de son nom sur l'Arc de Triomphe. » (Jacques Patin, *Figaro*. 3. 4. 20.)

Le général de Charette, par Jacques de La Faye, avec préface du cardinal de Cabrières. Un vol. in-8°, 5 francs. Bloud, Paris.

« Grâce à de précieux documents inédits, confiés par la veuve, les parents, les amis du général de Charette, l'auteur évoque les images héroïques des trois Athanase de Charette : le premier, le grand chef vendéen que Nantes vit passer en triomphateur et tomber en martyr ; le second, qui fut le chevaleresque champion de la duchesse de Berry en Vendée ; le troisième, le fils du proscrit de 1792, l'intrépide soldat du Pape et de la France. » (*Noël*, 1. 5. 19.)

Un chef vendéen : Augustin de Hagues d'Etiveau, adjudant général des armées catholiques et royales, par Ferdinand Charbonnel. Un vol. in-8°. Imp. Riou-Reuzé, Rennes.

« Nature généreuse et tempérament ardent, il se montra aussi bon capitaine et arracha une victoire à Kléber lui-même. Nommé adjudant général, il assista au siège de Granville, prit part aux combats de Dol et d'Antrain, et, étant tombé aux mains des Bleus, mourut à vingt ans, sur l'échafaud, à Rennes, en criant : « Vive le roi ! » (*Croix*, 20. 8. 20.)

La formation d'un génie médical : Laënnec, par Robert Cornilleau. Une broch. de 32 pages, 1 fr. 50. Editions de l'*Ame française*. Paris.

A propos du centenaire de Laënnec, grand médecin et grand chrétien.

Antoine Mollière, penseur et esthéticien lyonnais (1809-1895), par Joseph Serre. Une broch. de 86 pages, avec portrait, 3 francs. E. Vitte, Lyon.

Sommaire : Sa vie ; Sa pensée ; Son œuvre (*La métaphysique de l'art; Les lois intimes de la Société; Le bon sens social; La destinée humaine*).

« [Ce] petit volume est une véritable révélation d'un grand esprit qui peut désormais prendre place dans les premiers rangs de ces admirables penseurs lyonnais, qui se nomment Ballanche, Ozanam, Blanc de Saint-Bonnet, Noirot, Lacuria, Victor de Laprade. » (*Communiqué*.)

Michelet naturaliste, par Robert Vander Elst. Delagrave, Paris.

« Après les *Trois idées politiques* de Charles Maurras, après le *Romantisme français* de Pierre Lasserre, M. Vander Elst apporte sur Michelet un ouvrage capital. Qu'on ne se méprenne pas sur son titre : *Michelet naturaliste*, cela ne veut pas dire que seuls les ouvrages d'histoire naturelle de Michelet y seront étudiés, mais bien que sa philosophie est le naturalisme. D'ailleurs, l'histoire naturelle et l'histoire, chez Michelet, ne s'opposent pas. Dans l'une et dans l'autre, on retrouve une même doctrine, une pareille inspiration. C'est le mérite de M. Vander Elst d'avoir fortement établi cette unité. Après avoir analysé, avec une délicate minutie, cette doctrine dans ses applications diverses, en relevant au passage les contradictions innombrables, M. Vander Elst ne s'est pas abstenu de la juger, ni de montrer combien l'art même de Michelet a perdu à se mettre au service d'une doctrine fausse, toute troublée par ses passions. » (*Revue Universelle*, 15. 11. 20.)

Un prophète : Edgar Quinet, par Paul Gauthier. Un vol. in-12 de 380 pages, 3 fr. 50. Plon, Paris.

« Très curieux. Quinet passe aux yeux de beaucoup de gens pour germanophile. Peut-être porte-t-il la peine de son amitié pour Michelet, resté, lui, germanophile impénitent jusqu'à sa mort (1874). Quinet a été élevé, lui aussi, dans la dévotion à l'Allemagne; mais il n'a pas attendu d'avoir trente ans pour en revenir. M. P. Gauthier recueille en

volume, et avec commentaires, une série d'articles de Quinet sur l'Allemagne, la plupart écrits entre 1830 et 1842, quelques autres de 1867 et 1870-71. Ce sont des cris d'alarme. Quinet a vu le danger allemand, dès 1830. Il a découvert la *teutomanie*. Il en a décomposé les éléments. Il l'a vu éclater partout, comme la fièvre de croissance d'un jeune monstre, fier de sa taille et de sa force et qui se plaisait, en attendant de pouvoir les satisfaire, dans la conscience et l'orgueil de ses appétits. Quinet a été littéralement épouvanté, pour l'avenir de son pays, de ce qu'il voyait en Allemagne dès 1830 (il avait vingt-sept ans alors); il a tout décrit, tout dénoncé avec une justesse de vision et une force de conviction qui, malheureusement, ne rencontraient que des incrédules. On ne le croyait que quand il attaquait l'Eglise. Avons-nous tellement changé depuis? » (*Ami du Clergé*, 22-29. 5. 19.)

Bismarck, par G. Lacour-Gayet. In-16, 3 fr. 50. Hachette, Paris. 1918.

« M. Lacour-Gayet ne nous apporte pas de l'inédit, mais expose en 250 pages d'une lumineuse netteté le rôle historique de Bismarck. Il ne fait, d'ailleurs, que reproduire dans ce petit volume le texte de six conférences données au *Foyer*, aux mois de février-mars 1918. Il y étudie les années de préparation, l'expédition contre le Danemark, la campagne de Sadowa, la guerre de 1870, l'établissement et l'affermissement de l'Empire allemand, les dernières luttes du chancelier aux prises avec les partis du Reichstag et avec les caprices de Guillaume II. Des allusions aux faits actuels donnaient à la parole du conférencier le mordant nécessaire pour stimuler, au besoin pour égayer, l'attention d'un auditoire mondain; elles ne déparent point le livre: j'y vois la signature de l'érudition à la française, fine et souple. Elles nous aident, en outre, à profiter des leçons de l'histoire, s'il arrive, en effet, que le présent, qui, parfois, corrige le passé, l'explique aussi et souvent le répète. Nous devons donc savoir gré à M. Lacour-Gayet d'avoir publié telle quelle son étude, pour le grand avantage de tous les esprits curieux, étudiants imberbes ou écoliers à barbe grise, qui trouveront là un résumé complet, méthodique et d'une lecture fort agréable. » (LOUIS DE MONDADON, *Etudes*, 5. 4. 19.)

Chesnelong, sa vie, son action catholique et parlementaire, par Mgr Laveille. Un vol. in-8°, 8 fr. 20. Téqui, Paris.

« [Mgr Laveille] a montré, en traçant le portrait d'un grand chrétien qui fut, en même temps, un homme d'Etat de premier ordre, comment les œuvres catholiques se fondent et se maintiennent à travers les plus difficiles obstacles, et comment, à la suite des pires calamités publiques, se relèvent les nations. D'une lecture aussi entraînante qu'instructive, ce livre convient aux bibliothèques scolaires et paroissiales, aux cercles militaires, aux patronages, aux distributions de prix des collèges, mais il a tout d'abord sa place dans la bibliothèque des hommes de goût et des fins lettrés. » (*Croix*, 3. 6. 20.)

Frédéric Mistral. Sa vie, sa doctrine et son influence, son art, par José Vincent. Un vol. in-8° de 322 pages, avec portrait, 4 fr. 20. Beauchesne, Paris.

Table: Vie de Mistral; Sa doctrine; Régionalisme et décentralisation, la langue provençale, le costume d'Arles; Mistral poète épique; Analyse de ses poèmes, le sens épique de Mistral, le merveilleux mistralien; Mistral, poète lyrique; Les thèmes de son lyrisme; L'amour, la nature, la patrie, la mort, la foi et le sentiment du divin; La versification de Mistral; Conclusion.

Un grand Français : Albert de Mun, par Victor Giraud. Une broch. in-16 de 144 pages. Bloud et Gay, Paris.

« Quiétude intellectuelle, docilité aux directions politiques de son ami La Tour du Pin, dévouement aux déshérités de la vie, patriotisme clairvoyant, intelligente adhésion aux conseils autorisés du Chef de l'Eglise: un grand chrétien, un « croisé », Albert de Mun nous est ici rendu. Rarement « Maître de l'heure » fut-il retracé avec plus de maîtrise. » (CHARLES PICHON, *Revue des Jeunes*, 25. 3. 19.)

Paul Déroulède. Quelques souvenirs, par Mgr Marbeau. Une broch. in-12 de 22 pages, 0 fr. 20. Bonne Presse, Paris.

« Mgr Marbeau, qui fut l'un des instruments choisis par la Providence pour travailler à la conversion de Paul Déroulède, rappelle quelques souvenirs aussi glorieux que touchants de la fin de ce grand Français et de ce grand chrétien. Cet opuscule est appelé à faire beaucoup de bien. » (*Croix*, 21. 3. 19.)

Le Dr Boissarie, par le R. P. Van den Brule, S. J. Un vol. in-12 de xx-413 pages, 6 francs. De Gigord, Paris. 1919.

« On nous devait la vie du Dr Boissarie (1836-1917), président du Bureau des constatations, à Lourdes. Ce livre nécessaire, le P. Van den Brule vient de l'écrire... Livre nécessaire, parce que le Dr Boissarie est un grand témoin de Lourdes. Témoin hors de pair, car on ne conteste plus le savoir médical du Dr Gustave Boissarie ; les plus grandes voix, les plus autorisées, proclament sa *compétence*. A vingt ans, en 1856, il commençait ses études médicales à Paris ; reçu à l'internat en 1859 (promotion Brouardel), docteur en 1862, il est déjà, il ne cessera d'être un des maîtres de son temps. Quand il quitte Paris pour Sarlat, Velpeau écrit : « Ce n'est pas une perle que nous vous envoyons, c'est un diamant. » En 1886, il collaborait avec le Dr Dunot de Saint-Maclou, fondateur de la clinique de Lourdes ; vers 1891, il prenait la succession, et, depuis lors, jusqu'au 28 juin 1917, il n'a pas cessé de rendre à la Vierge le témoignage d'un savant indiscuté. » (*Croix*, 20. 2. 20.)

Jaurès patriote, par Justin. Une broch. in-32 de 85 pages, 2 fr. 40. Editions Bossard, Paris. 1920.

« L'auteur pense que Jean Jaurès a été un patriote clairvoyant et que ses idées sur l'organisation militaire des temps nouveaux auraient fait de lui, durant la grande guerre, un collaborateur utile des travaux parlementaires relatifs à la défense nationale. Voilà un point de vue qui ne s'impose pas.

» Que Jaurès aimât la France, nous le croyons. Que Jaurès aurait eu, pendant la guerre, une attitude moins scandaleuse que Brizon ou Raffin-Dugens, nous le pensons également. Mais les faits demeurent : Jaurès fut le plus puissant propagateur des utopies malfaisantes qui énervèrent trop longtemps chez nous les énergies nationales et motivèrent les déplorables lacunes de notre préparation militaire en face de l'invasion germanique. Si les budgets de la guerre étaient votés annuellement, c'était malgré Jaurès et son groupe. Si la loi de trois ans nous assura une couverture plus consistante, ce fut nonobstant l'opposition acharnée de Jaurès et de son groupe. Tout permet de craindre qu'au cours même de la guerre Jaurès eût attaché son nom à des initiatives désastreuses et à des sophismes démoralisateurs. » (YVES DE LA BRIÈRE, *Etudes*, 20. 10. 20.)

Abraham Lincoln, par Brand Whitlock. Un vol. in-16, 5 fr. 20. Payot, Paris.

« Cet ouvrage donne, en un petit nombre de

pages, un portrait exact et complet du grand président... C'est en même temps un résumé succinct de l'histoire des Etats-Unis pendant cette présidence. » (*Croix*, 17. 4. 20.)

Emilio Castelar, par M. E. Varagnac. Un vol. in-16. Bloud.

« En publiant sur le grand homme d'Etat espagnol, apôtre du droit des peuples, ce livre dont les principaux chapitres ont paru ici même, au lendemain de la mort de Castelar, et qu'il a complété par des considérations et des commentaires sur la vie et l'œuvre d'un des plus illustres représentants d'un idéal supérieur de liberté et de justice, M. Varagnac a éloquemment montré, en historien fidèle et très informé, un de ces hommes d'exception, représentatifs de leur pays, qui, par un côté, personnifient une nation ou une race ; par l'autre, appartiennent à l'humanité, dont ils servent les plus nobles fins. Ecrivain à la fois délicat et profond, brillant orateur, Castelar, par ses aperçus prophétiques, par ses vues mondiales, par son incessante revendication du droit des peuples, fut un précurseur. C'est par le caractère persistant de ses écrits, autant que par l'élévation de sa pensée et l'influence qu'elle a exercée, que cette vie d'un grand Espagnol est de nature à intéresser les Français. » (*Revue des Deux Mondes*, 15. 5. 20.)

Take Jonesco, par D. Iancovici. Un vol. in-16 de 160 pages avec portrait, 3 francs. Payot, Paris. 1919.

« Trois chapitres forment les divisions de ce petit volume : Take Jonesco, 1884 (date de son entrée dans la vie politique)-1912 ; — Guerres balkaniques, 1912-1913 ; — Take Jonesco et la Grande Guerre. Si M. Jonesco n'a pas fait en France ses études classiques, comme plusieurs de ses compatriotes, c'est en France qu'il s'est formé à l'étude du droit, y passant ses examens de la manière la plus brillante. Aussi est-il resté un ami fervent de notre pays, un partisan convaincu de l'union de sa patrie avec la Triple Entente. » (E.-G. Ledos, *Polybiblion*, juill. 1919.)

Nicolas II inconnu, par le général A.-A. Noskoff (Jason). Un vol. in-18 de 330 pages. Plon.

« Facile et même passionnant à lire, malgré quelques exotismes de style, ce volume comprend deux parties distinctes. La première décrit, de 1915 à 1917, l'existence du tsar, généralissime nominal des armées russes, et révèle, en dépit du loyalisme de l'auteur, combien l'infortuné souverain était peu préparé à un tel rôle. Le général raconte ensuite son court passage dans les cachots de la Terreur bolchevique et sa dramatique évasion. » (*Correspondant*, 10. 3. 20.)

L'Allemagne et son enfant terrible : Maximilien Harden, par Ysiad, préface de Joseph Reinach. Un vol. in-12 de XIII-104 pages, 3 francs. Berger-Levrault, Paris.

« Le rôle joué par Maximilien Harden, durant la guerre, dans sa revue hebdomadaire, *Die Zukunft*, mérite de n'être pas oublié. Tantôt il formulait en termes provocants les revendications les plus osées du pangermanisme. Tantôt il s'efforçait cauteleusement de désunir l'Entente. Le gouvernement allemand, qui l'encourageait, se réservait d'ailleurs de le désavouer, même en suspendant sa revue. On voit que c'était un vrai rôle qu'il tenait sur la scène de cette Allemagne truquée et faussée de la guerre. — L'armistice n'a fait que mettre une sourdine à ces manœuvres. Le livre d'Ysiad vient nous dire opportunément : Veillons. » (L. R., *Etudes*, 5. 3. 19.)

Histoire extraordinaire de Raspoutine, le moine scélérat. Pièces secrètes recueillies par le service du contre-espionnage anglais, par William Le Queux. Traduction de L. Tremblett. Un vol. in-12 de 265 pages, 5 fr. 50. Edition française illustrée.

« Raspoutine est ce moujik sibérien parvenu, par d'invraisemblables intrigues, à exercer à la cour de Russie et sur certains membres du Gouvernement un empire qu'on prétend avoir été absolu. Comment cet illettré paillard, sordide et ivrogne, a-t-il atteint une aussi prodigieuse fortune ? Quel fut son rôle pendant la Grande Guerre ? Fut-il un agent de l'Allemagne en rapports directs avec le kaiser ? Est-il exact qu'il eut sous son influence absolue la tsarine elle-même au point d'en faire la complice de ses désordres et de ses intrigues ? Quels furent ses crimes ? Ses complices ? Comment trouva-t-il le châtiment de ses forfaits ? C'est à toutes ces questions que répond l'auteur sans que sa documentation, d'ailleurs infime et sans aucun caractère d'authenticité, donne à son exposé le caractère de vérité historique. Son récit est un amas fantastique des crimes les plus odieux, où se retrouvent tous les raffinements de la débauche et du sadisme. Il a l'allure d'un roman-feuilleton et non du document d'histoire que semble annoncer son titre. » (L. du Bus de Warnaffe, *Revue bibliographique*, mai 1920.)

Ferdinand Ier, tsar de Bulgarie, par Ernest Daudet. Un vol. in-12 de 240 pages, 3 fr. 50. Attinger, Paris.

« Introduction indispensable à la connaissance des choses bulgares. On y verra comment s'était formé, dans le dernier quart du XIXe siècle, le royaume bulgare tel qu'il existait avant les guerres balkaniques et comment il est devenu le foyer des inimitiés que nous avons vu s'y déchaîner contre la Russie sa libératrice et contre la France. » (*Ami du Clergé*, 14. 8. 19.)

VI — Monographies

Gethsémani. Notices historiques et descriptives, par le P. Barnabé Meistermann, O. F. M. Un vol. in-8° avec cartes, plans et illustrations. Picard, Paris.

« Ce savant ouvrage, qui est le résultat de recherches faites sur place et utilise les derniers travaux, forme une monographie complète et précieuse sur un des lieux chers à la foi chrétienne. La description de la grotte et du jardin célèbre, des éclaircissements topographiques, les rapprochements avec le texte évangélique, surtout une histoire abondante et précise de Gethsémani à travers les âges, jusqu'à son état présent, remplissent aisément un volume qu'on lira avec un vif intérêt et qui rendra des services. » (*Correspondant*, 20. 10. 20.)

Le diocèse de Tours. Sa vie morale, intellectuelle et religieuse depuis saint Martin jusqu'à nos jours, par le chan. O. Marcault. Trois vol. grand in-8°, 60 francs. Marcel Cattier, Tours.

« Les documents... sont sûrs et souvent de première main ; les matériaux, également de très bon choix. L'auteur ne cache pas les défaillances du passé, ce qui avertit de n'y pas retomber ; il met puissamment en relief la vie morale, intellectuelle et religieuse de l'Eglise de Tours, son Eglise qu'il aime et qu'il fait aimer. Il a fait œuvre à la fois d'apostolat et d'historien. » (*Croix*, 25. 7. 19.)

Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution, par Jean-E. Godefroy. Un vol. in-12, 5 francs. Champion, Paris.

« Intéressante monographie où nous pouvons suivre l'anéantissement d'une Congrégation sous la Révolution. La Congrégation bénédictine de Saint-Vanne était surtout répandue en Lorraine et dans

s provinces de l'Est. Par suite de la commende, u mode d'élection, du mauvais recrutement de ses embres, du jansénisme et du philosophisme de époque, elle était bien déchue de sa ferveur primitive. » (*Croix*, 22. 2. 19.)

a bibliothèque de l'Université de Louvain (1636-1914), par le R. P. de Moreau, S. J. Une broch. in-8° de 114 pages avec dix planches. René Fonteyn, Louvain.

« Le R. P. de Moreau en raconte l'histoire avec ne précision instructive. Il dresse ensuite une liste éthodique de 154 manuscrits précieux, de 118 dossiers ou pièces d'archives universitaires et de 13 incunables, qui ont été anéantis par l'incendie arbare de la Bibliothèque illustre de Louvain. Les lanches, jointes au texte du P. de Moreau, apportent, elles aussi, leur témoignage documentaire et istorique. Elles font constater ce qui existait le oir du 25 août 1914 et ce qui subsistait le matin u 26. » (YVES DE LA BRIÈRE, *Etudes*, 5-20. 9. 19.)

unkerque, ville héroïque, par H. Malo. Un vol. in-18, 4 fr. 55. Perrin, Paris.

« C'est l'histoire complète de la ville héroïque ans le passé et le tableau de son martyre non oins héroïque dans le présent que le savant historien des corsaires a tracés en ces 340 pages, dont ntérêt ne faiblit pas un instant. ... C'est un livre u'il faut lire. » (*Croix*, 8. 8. 19.)

VII — Etranger

ALLEMAGNE

ermania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire, par René Lote. Un vol. in-12 de 324 pages, 3 fr. 50. Berger-Levrault, Paris.

« Pages d'histoire, mais histoire vue toujours dans sillage des idées : 1° *Histoire politique* : le monde ermanique et ses voisins de l'Ouest, du Sud (Italie), l'Est ; — 2° *Histoire littéraire :* le XVIIIe siècle la genèse du germanisme littéraire ; la littérature olitique au XIXe siècle : le courant libéral et national, les dérivés du romantisme, les échos allemands u mouvement littéraire international ; — 3° *Rôle tional des intellectuels :* la philosophie allemande; euvre pratique des théologiens et des philosophes ; rudition au service du germanisme ; les origines ystiques de la science allemande ; — 4° *L'Impéalisme de 1871 à 1914 :* à l'intérieur et à l'extéeur. » (*Ami du Clergé*, 22-29. 5. 19.)

Allemagne des Hohenzollern (1415-1918), par Jean-Edouard Speulé. Un vol. in-12 de 184 pages, 3 francs. Berger-Levrault, Paris.

Sommaire : Frédéric II et l'esprit prussien ; Iéna; œuvre de Bismarck; La sozialdémocratie.

ANGLETERRE

istoire de l'Angleterre, depuis les origines jusqu'en 1919, par Henri Prentout. Un vol. in-16 de XII-1188 pages. Hachette, Paris.

« Ceci est plus et mieux qu'un très complet anuel scolaire. Si les collégiens et les étudiants nt appelés à beaucoup utiliser ce livre, les lecurs « désintéressés » seront heureux d'y trouver, us une forme toujours claire et attrayante, le sumé des plus récents travaux sur une histoire i a été de tout temps mêlée de très près à la tre, et qu'en général nous connaissons fort mal, cause sans doute de la profonde dissemblance de ux nations si voisines l'une de l'autre et si fréemment en contact ou en conflit. Le « gros petit » lume de M. Prentout, qui se lit avec un intérêt oissant jusqu'aux épisodes principaux de la guerre mondiale, se termine par une excellente bibliographie. » (*Correspondant*, 10. 11. 20.)

AUTRICHE-HONGRIE

Le complot de Sarajevo (28 juin 1914). Etude sur les origines de la guerre, par Jules Chopin. Un vol. in-16 de 128 pages, avec une carte, 2 fr. 40. Bossard, Paris.

« Dans ce petit livre, M. Jules Chopin s'efforce de démontrer la fausseté des accusations portées par le gouvernement autrichien contre la Serbie. » (A. T., *Polybiblion*, janv. 1919.)

CILICIE ET SYRIE

La France en Syrie et en Cilicie, par Gustave Gautherot. Un vol. in-12, cartes et gravures. Librairie indépendante, Courbevoie.

« Pour traiter une question si actuelle et d'ailleurs si délicate, l'auteur était excellemment préparé par sa compétence d'historien et de géographe; il l'était plus particulièrement par ses fonctions de chef du bureau des opérations des troupes du Levant pendant la guerre, par une mission en Cilicie, par ses voyages et par ses relations avec les habitants. Ce volume (où nos lecteurs retrouveront une étude parue ici même) contient, avec des considérations plus générales et de grande importance, un tableau du rôle capital et trop mal connu que nos troupes ont joué dans ces contrées pendant la guerre, et particulièrement depuis 1918, où elles ont assuré l'occupation. » (*Correspondant*, 25. 6. 20.)

Les traditions françaises au Liban, par René Ristelhueber. Un vol. in-8°. Alcan, Paris.

« Les premiers chapitres ont trait au groupement religieux des Maronites et à leur attachement à la France, aux premiers rapports avec Charlemagne, à l'appui donné aux croisés, aux fondateurs de la tradition, Franciscains, Capucins, Jésuites, Carmes, Lazaristes, ainsi qu'aux commerçants et voyageurs français. M. Ristelhueber, après avoir rapporté les services des savants maronites en France, nous montre Louis XIV protecteur des Maronites et l'action ferme et constante des consuls de France; puis la situation du Liban sous Louis XV et Louis XVI, la Révolution française et l'Empire. Il établit nettement que le Liban, où notre influence s'est depuis si longtemps et avec tant de puissance manifestée, est devenu une grande citadelle française. » (HENRI WELSCHINGER, *Séances... de l'Acad. des sc. morales...*, mars 1919.)

ESTHONIE

L'Esthonie. Les Esthoniens et la question esthonienne, par M. Martna, membre de la délégation esthonienne. Un vol. in-12. Colin.

« Ce volume, écrit par un Esthonien avec netteté, mais avec la chaleur qu'on en doit attendre, sera utile à qui veut se mettre au courant d'un de ces problèmes, importants à connaître et trop mal connus, que les événements issus de la guerre ont mis particulièrement en évidence. On trouvera ici, avec un exposé général et un aperçu historique, l'examen des conditions économiques actuelles et de la question agraire — grave ici comme en d'autres pays de l'Est, — et enfin un exposé de la lutte des Esthoniens contre les Allemands et contre les bolchevistes. C'est un document à classer et à consulter. » (*Correspondant*, 25. 6. 20.)

ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis : formation historique de la nation américaine, par Max Farrand. Trad. de l'anglais, avec une préface de M. J. Cambon. Un vol. in-16 de XIX-233 pages. Hachette.

« Cet abrégé des transformations subies par les institutions américaines depuis un siècle et demi

relève surtout de l'histoire sociale et économique et n'accorde aux faits politiques et militaires qu'une brève mention, parfois même une simple allusion : il ne s'adresse donc qu'aux lecteurs déjà un peu informés de l'histoire générale des Etats-Unis. » (*Correspondant*, 10. 8. 19.)

Histoire des Etats-Unis d'Amérique (1765-1865), par Edward Channing. Trad. de l'anglais par G. Guillemot-Magitot. Un vol. in-8° de 432 pages, avec une carte en couleurs. A. Colin, Paris.

« Il s'ouvre sur les préliminaires de la déclaration d'indépendance et se clôt sur la guerre de Sécession. Le siècle qui sépare ces deux dates a vu le grand essor de la nation américaine. L'auteur présente, dans leur milieu, ces grands hommes d'action qui s'appelèrent George Washington, Thomas Jefferson, James Monroë, Abraham Lincoln. » (ADHÉMAR D'ALÈS, *Etudes*, 20. 10. 19.)

Petite Histoire des Etats-Unis d'Amérique, par Edgar-Ewing Brandon, doyen de la Faculté des lettres et des sciences de l'Université de Mianu. Un vol. in-16, 20 francs, Hachette, Paris.

« Voici, écrite par un Américain, toute l'histoire des Etats-Unis depuis l'établissement de la première colonie anglaise de Virginie en 1607 jusqu'à la Grande Guerre, à l'armistice et à la paix. L'auteur — attaché pendant la guerre à l'Y. M. C. A. — n'a pas voulu présenter un simple récit chronologique de faits historiques ; il s'est au contraire appliqué à tracer une image vivante de la vie de la nation et de son évolution. La participation des Etats-Unis à la guerre et les problèmes que soulève leur rôle dans l'établissement de la paix mondiale rendent nécessaire, dans tous les milieux intellectuels et sociaux, la lecture de ce memento si bref et si complet. » (*Croix*, 12. 3. 20.)

ITALIE

Les Italiens en France au XVIe siècle, par Emile Picot. Un vol. in-8° de 301 pages. Gounouilhou, Bordeaux.

« M. Picot a mis en pleine clarté l'influence exercée en France dans tous les domaines par les Italiens. L'auteur a réparti sa matière en six chapitres : I. Les princes, les grands seigneurs et les capitaines italiens au service de la France ; II. Les diplomates italiens au service de la France ; III. Les banquiers italiens en France ; IV. Influence des Italiens à la cour de France ; V. Les artistes italiens en France ; VI. Les Italiens dans les Universités françaises. Les Français dans les Universités italiennes. » (E. G. L., *Polybiblion*, août-sept. 19.)

Le comte Cavour et son confesseur. Etude historique d'après documents inédits, par Mazziotti. Trad. de l'italien par le comt Weil. Un vol. in-16 de XXXVI-147 pages, avec deux portraits, 3 francs. Plon-Nourrit, Paris.

« Une maladie subite atteignit Cavour en 1863 ; le prêtre choisi à l'avance fut amené auprès du moribond et, selon qu'il était convenu, donna l'absolution sans demander à ce singulier pénitent la rétractation de ses erreurs et de ses actes contre l'Eglise. La scène fut à la fois mystérieuse et publique, car, pour la terminer, on vint apporter avec éclat au moribond le viatique ; ce fut donc un grand scandale en Italie, à une heure où la personnalité du ministre de Victor-Emmanuel occupait l'Europe. Le moine Franciscain, Fr. Jacques, mandé à Rome, interrogé par Pie IX lui-même, ne semble avoir fourni sur sa conduite que des explications assez misérables. Cette étude du sénateur Mazziotti vise à l'apologie de Cavour, à la critique de l'intransigeance de la curie romaine, sans omettre d'attaquer Pie IX. » (G. G., *Polybiblion*, août-sept. 19.)

PALESTINE

Le Péril juif ou les « Protocoles des Anciens de Sion ». Un vol. in-8°, 7 fr. 50. Emile-Paul, Paris. Edition de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*.

Cet ouvrage est la réunion des procès-verbaux des réunions secrètes des chefs du sionisme, des « Sages d'Israël ». « Ces derniers ont condensé [dans ce document] les instructions données aux intellectuels juifs pour assurer la conquête de la chrétienté par les Israélites... Un historique et des commentaires de ces curieux et passionnants *Protocoles*... mettent le lecteur de plain-pied avec cette question de la conspiration contre les peuples chrétiens ». (*Libre Parole*, 14. 12. 20.)

Dans sa traduction, Mgr Jouin, directeur de la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, a suivi le texte anglais paru à Londres en avril 1920. Les éditions russe, polonaise, allemande et américaine ont été traduites et confrontées. Avec un scrupule tout scientifique, le savant éditeur a indiqué en note les moindres divergences existant entre ces différentes versions.

PAYS BALKANIQUES

Les frontières historiques de la Serbie, par G. Gravier. Un vol. in-8° avec cartes. Colin.

« On trouve dans ce travail, depuis les origines, mais surtout pendant le XIXe siècle, un exposé d'ensemble du développement de la Serbie au point de vue territorial, tel que l'ont déterminé les conditions géographiques et historiques. » (*Correspondant*, 25. 2. 19.)

La Macédoine et l'hellénisme. Etude historique et ethnologique, par V. Colocotronis. Un vol. in-8° de XXIII-658 pages, avec 24 planches hors texte, 30 francs. Berger-Levrault, Paris.

« L'auteur, qui est Grec, revendique pour la Grèce la tutelle, sinon l'annexion de la Macédoine, que, de leur côté, les Bulgares font leur, en vertu de la théorie panslave de Pierre le Grand... Cet ouvrage, abondamment informé, illustré de cartes ethnologiques complètes, permettra aux tenants des différentes thèses d'éclairer leurs convictions, car l'auteur discute les arguments des adversaires. La partie historique est très étendue et la bibliographie abondante. Il faut dire aussi que l'auteur a fait preuve d'une certaine impartialité. » (*Croix*, 26. 9. 19.)

Histoire des relations entre la France et les Roumains, par N. Jorga. Un vol. in-16 de XVI-282 pages, 4 francs. Payot, Paris.

« Un vif sentiment de sympathie se dessinait de plus en plus en Roumanie pour la France, qui était considérée comme une sœur. Les étudiants roumains se succédaient par milliers sur les bancs de nos Universités. Mais il était un autre terrain où les descendants des Gaulois et des Daces allaient se retrouver côte à côte. La Grande Guerre, où les Roumains eurent des instructeurs français, allait faire des deux peuples des frères d'armes. » (CH. DE LA RONCIÈRE, *Polybiblion*, janv. 1919.)

SUISSE

Une ville-Eglise : Genève (1535-1907), par Georges Goyau. Deux vol. in-16 de XXI-216 et VIII-317 pages, 7 francs. Perrin, Paris.

« Tableau de la vie politique, intellectuelle et ecclésiastique à Genève depuis l'établissement officiel du protestantisme au XVIe siècle jusqu'à la suppression du budget des cultes à l'aube du XXe. » (*Correspondant*, 10. 8. 19.)

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le gérant :* A. FAIGLE.